Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT | N° de consultation du GU : 2026052601093PJW | Date de consultation du GU : 26/05/2026 | Date d'édition du récapitulatif : 06/10/2026

Référence Protys : 2622017455.262201DT01

Numéro d'affaire :

Emplacement : A64
31220 MARTRES TOLOSANE (UU)
31220 MONDAVEZAN (UNU)

Description du chantier :
Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64

Date de début du chantier : 01/10/2026

Durée du chantier : 80

Date de fin du chantier (calculée) : 20/12/2026

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
☒		RTE GMR PYRENEES 27091 EVREUX CEDEX 9	S	787571597	26/05/2026	Récépissé 28/05/2026	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Contact : DE OLIVEIRA Rosa-Maria Téléphone : +33561619768
☒		TEREGA - ex TIGF 31270 CUGNAUX	S	0800028800	26/05/2026	Récépissé 28/05/2026	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Téléphone : +33561162615
☒		Ecomouv Sas 75008 Paris Fax : +33149249389	S	0355744105	26/05/2026			Contact : Mickael Silly Téléphone : +33355744105
☒		DIR SUD OUEST - DISTRICT CENTRE 31100 Toulouse Fax : +33972637057	S	0534609130	26/05/2026			Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33534609130
☒		ENEDIS-DRMPS-ARE ARIEGE COMMINGE 27091 EVREUX CEDEX 9 Fax : +33344625439	S	0181624701	26/05/2026	Récépissé avec demande d'IC 01/06/2026	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Téléphone : +33561586070
☒		SDEHG chez SIG-IMAGE Technopole Izarbel 64210 BIDART Fax : +33140879354	S	0534311500	26/05/2026	Récépissé 26/05/2026	C	Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33534311500
☒		RME DE MARTRES-TOLOSANE CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	S	0561984580	26/05/2026	Récépissé 27/05/2026	NC	Téléphone : +33561984580

(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT | N° de consultation du GU : 2026052601093PJW | Date de consultation du GU : 26/05/2026 | Date d'édition du récapitulatif : 06/10/2026

Référence Protys : 2622017455.262201DT01

Numéro d'affaire :

Emplacement : A64
31220 MARTRES TOLOSANE (UU)
31220 MONDAVEZAN (UNU)

Description du chantier :
Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64

Date de début du chantier : 01/10/2026

Durée du chantier : 80

Date de fin du chantier (calculée) : 20/12/2026

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
☒		AUTOROUTES DU SUD DE LA France CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NSFS	0968410490	26/05/2026	Récépissé 29/05/2026	C	Téléphone : +33968410490
☒		SPL EBCS - AEP chez Multani 34070 MONTPELLIER	NS	0561948187	26/05/2026	Récépissé 26/05/2026	C	Téléphone : +33449382716
☒		SMEA31 RESEAU31 chez SIG-IMAGE 64210 BIDART	NS	0562007280	26/05/2026	Récépissé 02/06/2026	NC	Téléphone : +33561174600
☒		Haute-Garonne Numérique - Fibre31 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0276463109	26/05/2026	Récépissé 26/05/2026	C	Téléphone : +33276463074
☒		DIR SUD OUEST - DISTRICT CENTRE 31100 Toulouse Fax : +33972637057	NS	0534609130	26/05/2026			Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33534609130
☒		ORANGE-T1 MIDI PYRENEES 27091 EVREUX CEDEX 9	NS	0810300111	26/05/2026	Récépissé avec demande d'IC 26/05/2026	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Téléphone : +33969393212
☐								

(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant Destinataire : RTE GMR PYRENEES
Lieu-dit / BP : CHEZ PROTYS P0154
Code postal / Commune : CS 90125
Pays : 27091 EVREUX CEDEX 9
France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : dylan.guyard@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
Référence de l'exploitant : 2622017455.262202RDT02
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26/05/2026
Commune principale des travaux : 31220 MARTRES TOLOSANE
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : RTE GMR PYRENEES
Personne à contacter : DE OLIVEIRA Rosa-Maria
Numéro / Voie : 87 RUE JEAN GAYRAL
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 31200 TOULOUSE
Tél. : +33561619768 Fax :

Eléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : EL Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
			[]	cm	
			[]	cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
 ou [] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : voir commentaires

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitres 5 et Chapitre 8 relatifs au réseau électrique
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ⊗ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Voir commentaires

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0787571597
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la haute-Garonne 0561063700

Responsable du dossier

Nom : DE OLIVEIRA Rosa-Maria
Désignation du service :
Tél : +33 561619768

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : DE OLIVEIRA Rosa-Maria
Signature :
Date : 28/05/2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_v1.01)

Annexe C : Documents joints au récépissé
Travaux à proximité d'une LA

Commentaires relatifs à la sécurité des Travaux au voisinage de lignes électriques aériennes HTB

ATTENTION !
DISTANCE DE SECURITE A RESPECTER

Lors de l'exécution des travaux, vous devez impérativement vous conformer :

- aux dispositions du Code du Travail articles R4534 - 107 et suivants qui définissent les règles de sécurité à observer pour tous les travaux à proximité d'ouvrages électriques sous tension,

- au Guide d'application de la règlementation relative aux travaux à proximité des réseaux (approuvé par arrêté du 27 décembre 2016) et composé de 3 Fascicules,

- à la norme NF C 18-510.

Important : les travaux ne peuvent être exécutés qu'après réception par l'entreprise du récépissé de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) Cerfa N°14435*02 et du profil en long si celui-ci a été demandé par l'entreprise maitre d'ouvrage.

Les opérations ci-dessous ne peuvent être entreprises que dans la mesure où leurs modalités de réalisation ont été définies en accord avec RTE :

- travaux en élévation à moins de 5,00 m du câble.
- Terrassement à proximité des pieds de pylônes.
- Modifications des accès aux pylônes.
- Modifications du niveau du sol sous la ligne et au pied des pylônes.

Tous les mouvements possibles des pièces conductrices nues de l'ouvrage aérien doivent être pris en compte : le balancement (du au vent par exemple), les fouettements et les déplacements dus à la rupture accidentelle d'un organe ou à la dilatation ou rétractation des conducteurs.

Plantations d'arbres à proximité :

La réglementation en vigueur ne s'oppose pas à la réalisation de divers aménagements à proximité ou sous les lignes électriques dans la mesure ou ces derniers respectent l'ensemble des distances réglementaires en vigueur, en particulier les normes de **l'Arrêté Technique Interministériel du 17 Mai 2001.**

Cependant, pour des raisons d'exploitation (interventions futures sur nos ouvrages), nous vous demandons de ne pas installer de fosses de plantations sous l'emprise des conducteurs de notre ligne aérienne « HTB ».

En tout état de cause, pour une ligne aérienne, nous vous informons que toute végétation sous ou à proximité de nos ouvrages aériens doit être distante de ceux-ci de **5 mètres minimum**.

Cette végétation sera systématiquement élaguée si elle ne respecte pas cette distance de sécurité.

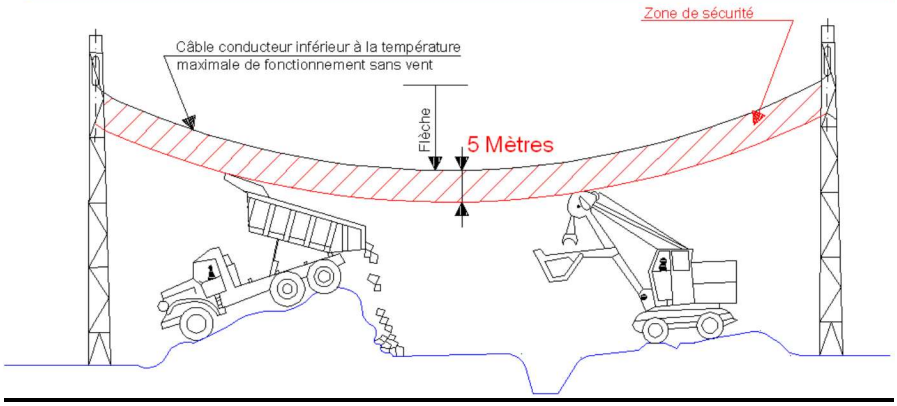
Par mesure de précaution, afin d'éviter tout incident (amorçage, incendie…), nous vous recommandons de ne pas planter d'arbres susceptibles d'entamer cette distance arrivés à maturité.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter nos équipes au n° indiqué sur le récépissé.

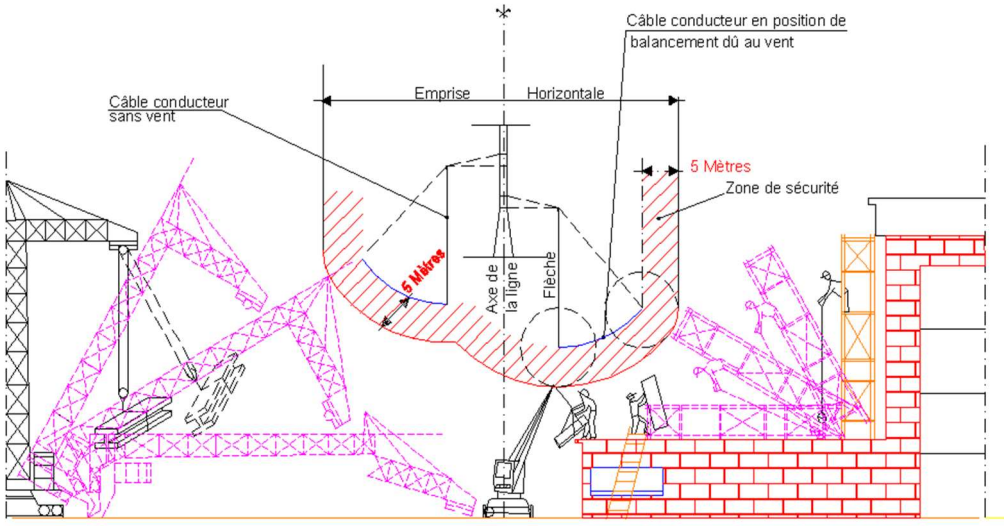
NOTA IMPORTANT : Il est indispensable que l'accès à nos supports pendant et après les travaux soit toujours maintenu.

En aucun cas les pylônes ne doivent être utilisés comme point d'appui ou moyen d'escalade.

Emprise de la ligne dans le plan vertical Art R4534-108 & 109 du code du travail



Emprise de la ligne dans le plan horizontal Art R4534-108 & 109 du code du travail



Légende des ouvrages électriques

CC	400kV	225kV	150 kV	90 kV	63 kV	<63 kV	Hors Tension

Site existant :

- Poste électrique
- Piquage
- Autres fonction

- Aérien Simple Terne
- Aérien Multi Terne
- Souterrain Simple Terne
- Souterrain Multi Terne
- Hors Tension

Le code couleur indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage.

étiquettes	
Tronçon/liaisons	Code LIT
Coordonnées	Longitude [SCR 4326] Latitude [SCR 4326]

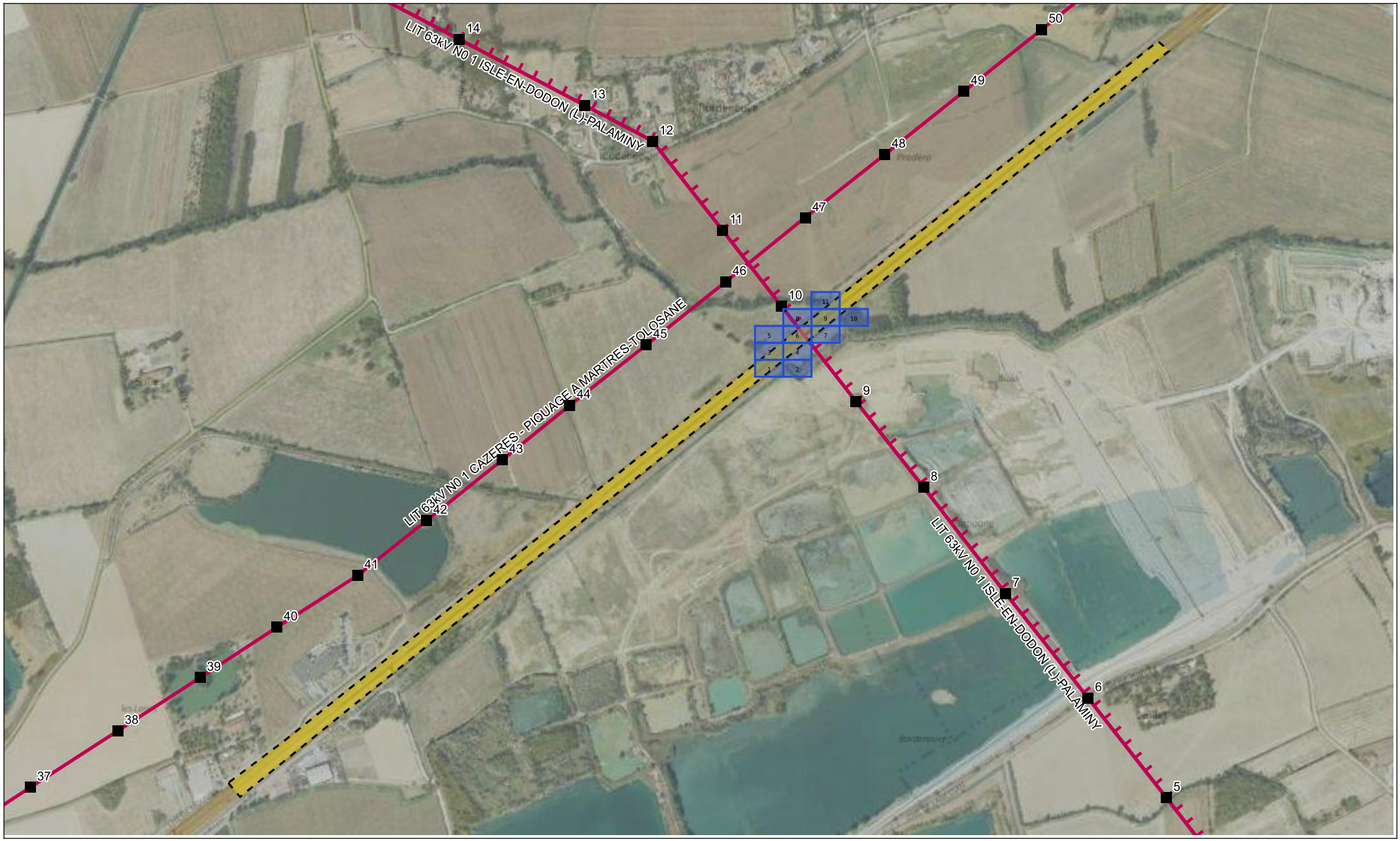
Autres symboles :

- Support
- Point levé
- Liaison Télécom

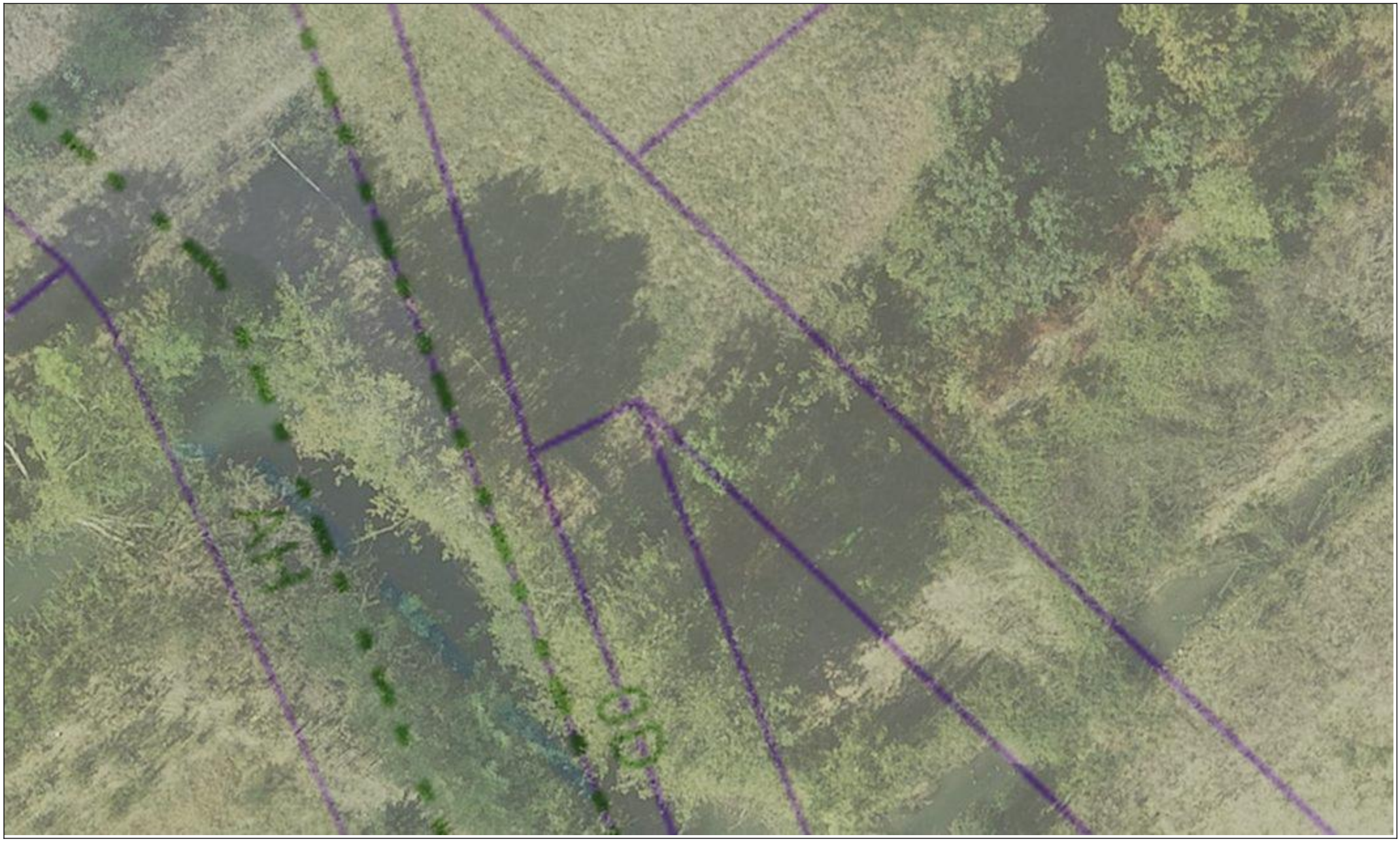
Site décidé :

- Poste électrique
- Piquage
- Autres fonction

- Décidé


LIT 63kV N0 1 ISLE-EN-DODON (L)-PALAMINY
LIT 63kV N0 1 CAZERES - PIQUAGE A MARTRES-TOLOSANE
LIT 63kV N0 1 ISLE-EN-DODON (L)-PALAMINY
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
50
49
48
47
46
45
44
43
42
41
40
39
38
37

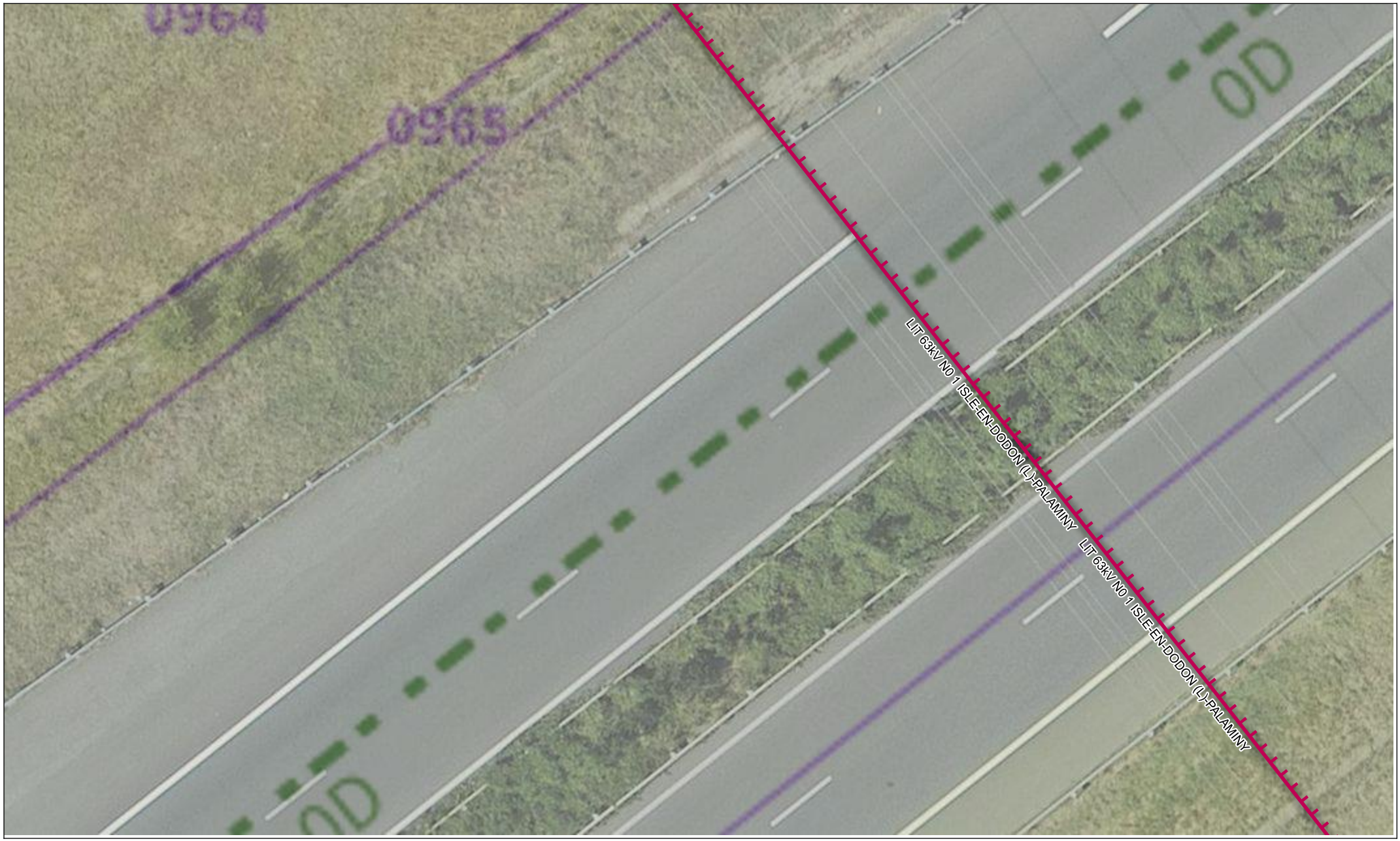

AH










0964
0965
0D
0D
LIT 63kV N0 1 ISLE-EN-DODON (L)-PALAMINY
LIT 63kV N0 1 ISLE-EN-DODON (L)-PALAMINY


0379


LIT 63kV N0 1 ISLE-EN-DODON (L)-PALAMINY
LIT 63kV N0 1 ISLE-EN-DODON (L)-PALAMINY


0D


0008
0007


OE
le Berr

Service qui délivre le document

RTE GMR PYRENEES

87 RUE JEAN GAYRAL

31200 TOULOUSE
France
Tél : +33562149273 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2622017455.262202RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Votre emprise projet/travaux se situe à proximité de nos supports.

Afin d'en assurer la stabilité, tous travaux de terrassement/talutage réalisés dans un rayon de 35 m autour du support doivent obligatoirement être étudiés au préalable par RTE, à l'exception des travaux de tranchées (passage de réseaux par exemple) dans les cas suivants : profondeur de la tranchée inférieure à 4m et bord de fouille situé à plus de 9 m d'undes pieds du support.

Si une des deux conditions ci-dessus n'est pas remplie une étude doit être menée.

Les travaux ne doivent pas engendrer de vibrations d'une vitesse particulière supérieure à 9mm/s **dans un rayon de 35m autour du pylône**

Pour tout renseignement, veillez contacter RTE au numéro figurant sur le récépissé.

Une distance de sécurité de 5.00 mètres minimum devra respectée en permanence entre les conducteurs de nos lignes et les personnes, les matériels, et les matériaux pouvant évoluer sur le chantier. Si vos travaux devaient se situer sous nos lignes, veuillez nous contacter.

Responsable : DE OLIVEIRA Rosa-Maria
Tél : +33561619768
Date : 28/05/2026
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	TEREGA - ex TIGF
Destinataire	COORDINATION DT-DICT
Numéro / Voie	16 bis RUE ALFRED SAUVY
Code postal / Commune	31270 CUGNAUX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : dylan.guyard@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
Référence de l'exploitant : 2622017455.262203RDT02
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26/05/2026
Commune principale des travaux : 31220 MARTRES TOLOSANE
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : TEREGA TOULOUSE CUGNAUX
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 16 bis, rue Alfred Sauvy
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 31270 CUGNAUX
Tél. : +33561162615 Fax :

Eléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : _____ Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
			[]	cm	
			[]	cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
 ou [] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0800028800
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : FOURCADE Christel
Désignation du service : COORDINATION DT-DICT
Tél : +33 557265400

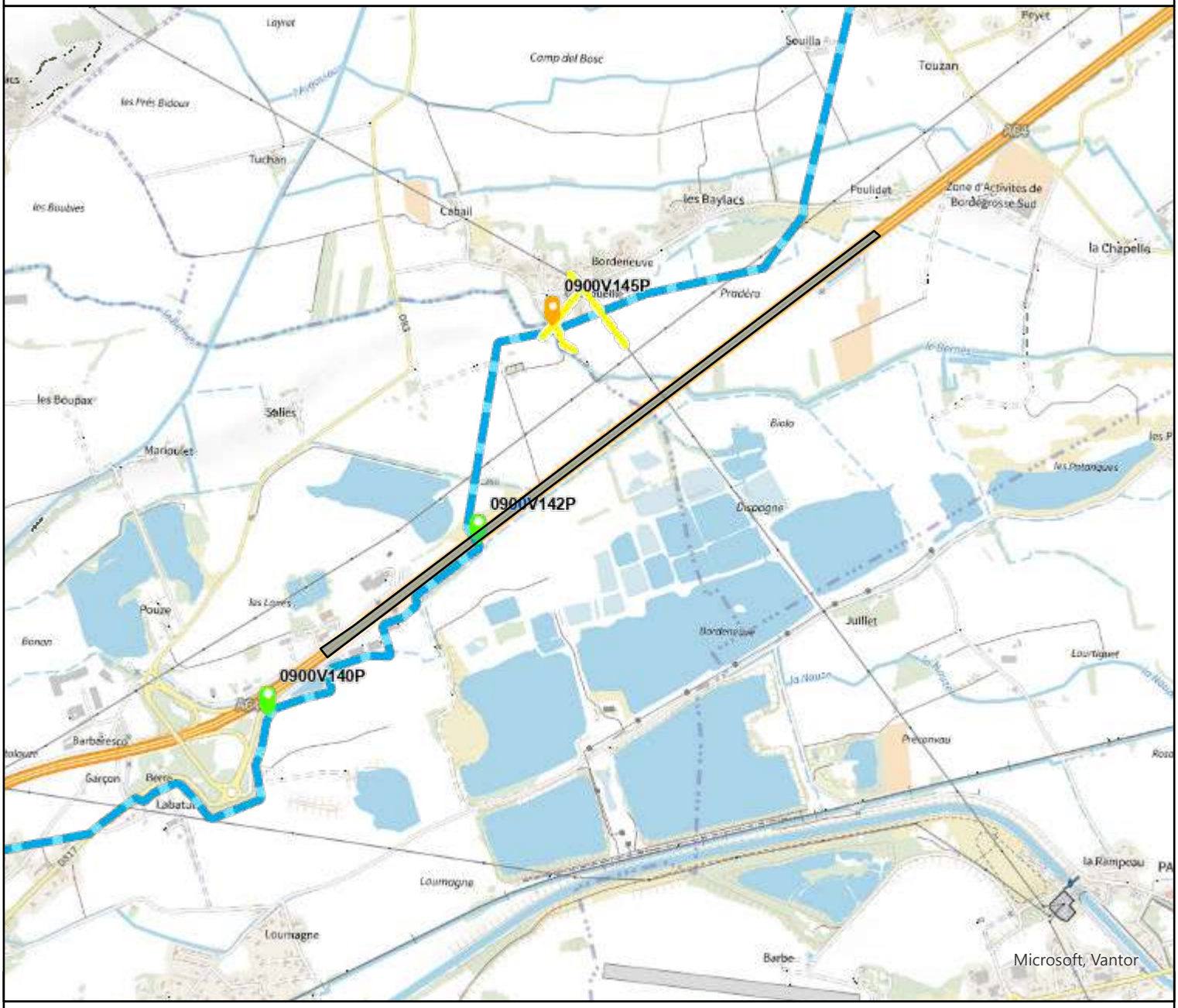
Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : FOURCADE Christel
Signature :
Date : 28/05/2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_v1.01)

Numéro Consultation : 2026052601093PJW

Commune Chantier : MARTRES TOLOSANE



Canalisation en gaz

Canalisation en arrêt définitif

Zones blanches

Déversoirs Anodiques et Liaisons Drainages

Emprise du chantier

Le diamètre nominal (en mm) et la date de pose de la canalisation sont mentionnés sur le plan.

1 cm = 200 m

N

0 200 400 600 m

Tracé de la canalisation en classe de précision A (sauf zones blanches: classe C).

Profondeur minimum règlementaire : 60cm jusqu'en 2006 et 100cm après 2006.

Ce plan ne constitue pas une autorisation à exécuter des travaux à proximité des canalisations Teréga.
Le marquage/piquetage sur site devra être obligatoirement réalisé par Teréga.

Date : 28/05/2026

Numéro Consultation : 2026052601093PJW

Commune Chantier : MARTRES TOLOSANE



Canalisation en gaz

Canalisation en arrêt définitif

Zones blanches

Déversoirs Anodiques et Liaisons Drainages

Emprise du chantier

Le diamètre nominal (en mm) et la date de pose de la canalisation sont mentionnés sur le plan.

1 cm = 50 m

N

0 50 100 150 m

Tracé de la canalisation en classe de précision A (sauf zones blanches: classe C).

Profondeur minimum règlementaire : 60cm jusqu'en 2006 et 100cm après 2006.

Ce plan ne constitue pas une autorisation à exécuter des travaux à proximité des canalisations Teréga.
Le marquage/piquetage sur site devra être obligatoirement réalisé par Teréga.

Date : 28/05/2026

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : Ecomouv Sas
Numéro / Voie : 37-39 Rue de Surène
Code postal / Commune : 75008 Paris
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.03@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	AUTOROUTES DU SUD DE LA France
Destinataire	ASF-Midi-Toulousain
Complément / Service	CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.04@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service :
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20260526010938PJW
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26 / 05 / 2026
Commune principale des travaux : Martres-Tolosane
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : Autoroutes du Sud de la France CE Villefranche
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0472717575 Fax : 0426074091

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : TL ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
			___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : présence fibre optique en TPC dans les réseaux de la DIRSO

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

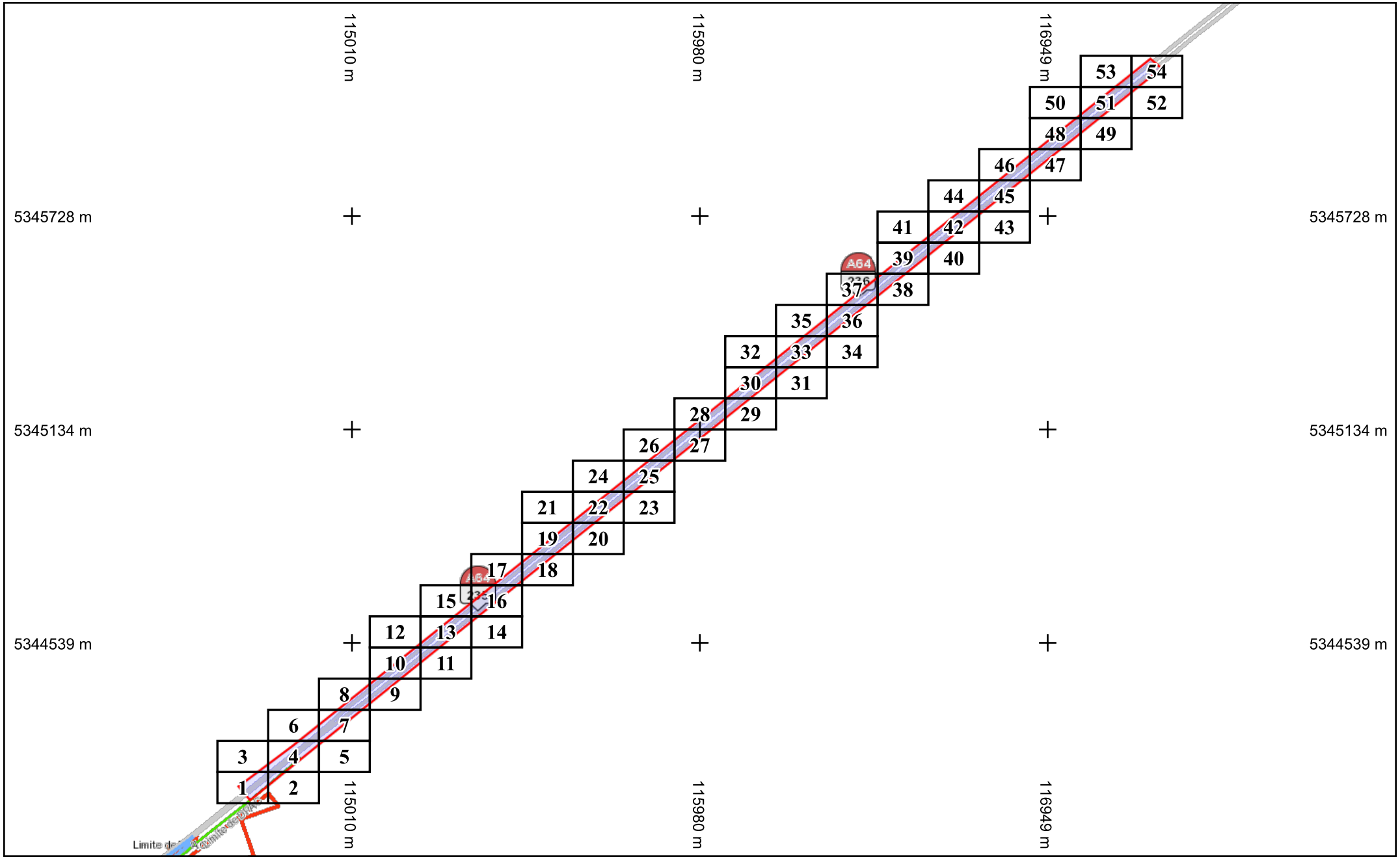
Responsable du dossier

Nom : DE CLERCQ Cyril
Désignation du service : GME
Tél. : 0672917823

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : GIL Isabelle
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 29 / 05 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



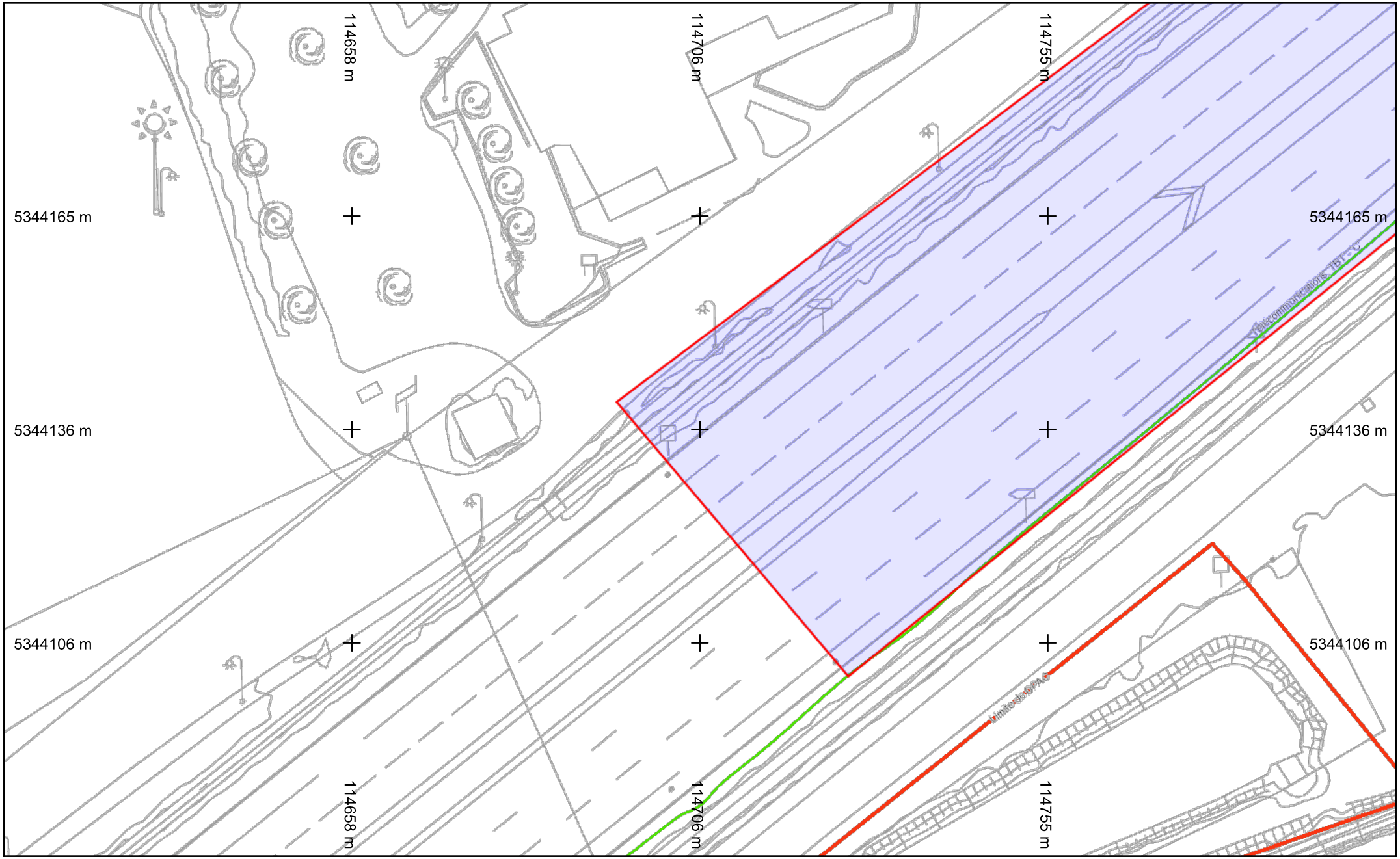
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:10000 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:12
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 50 150 250m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



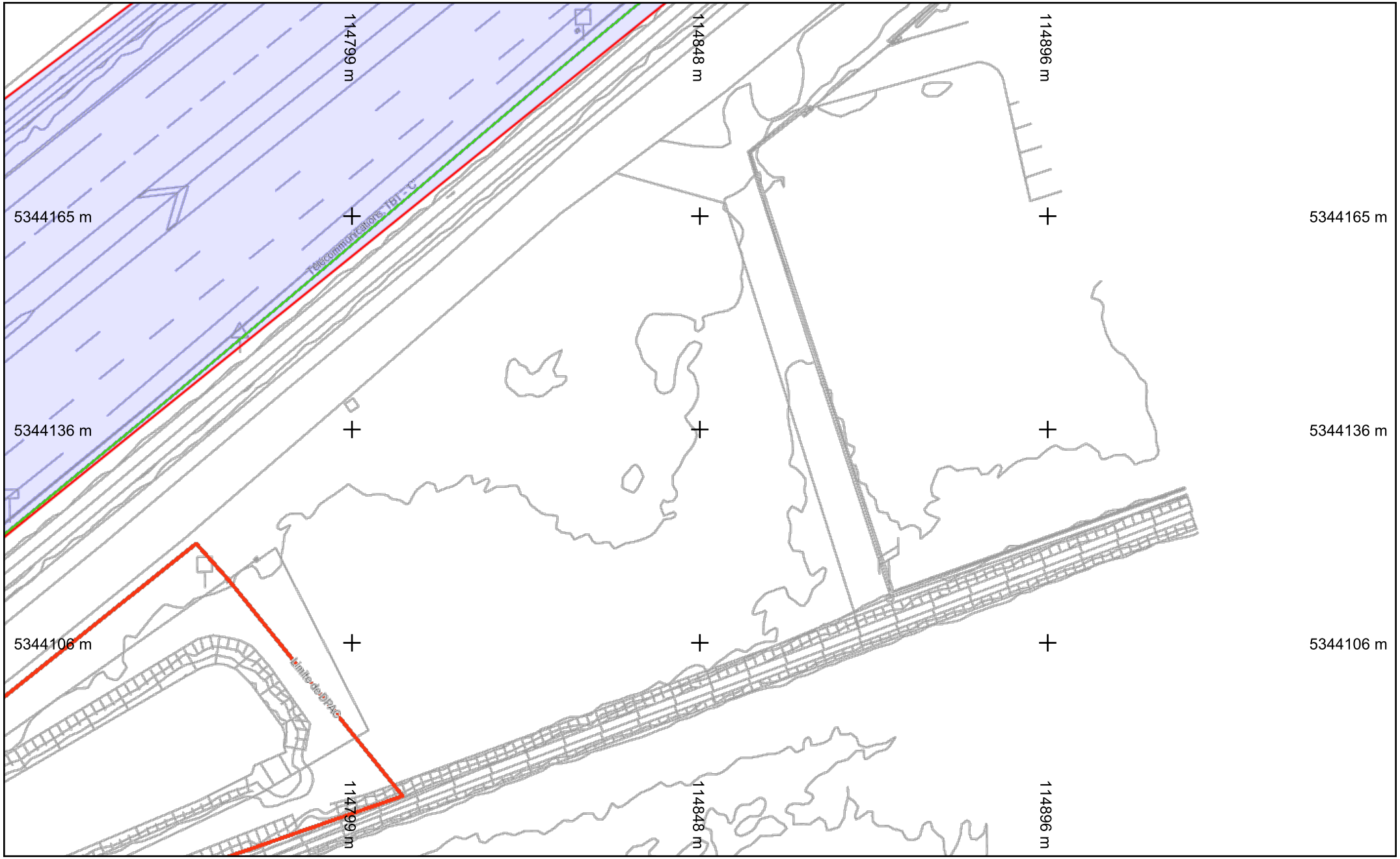
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:12
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:12
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



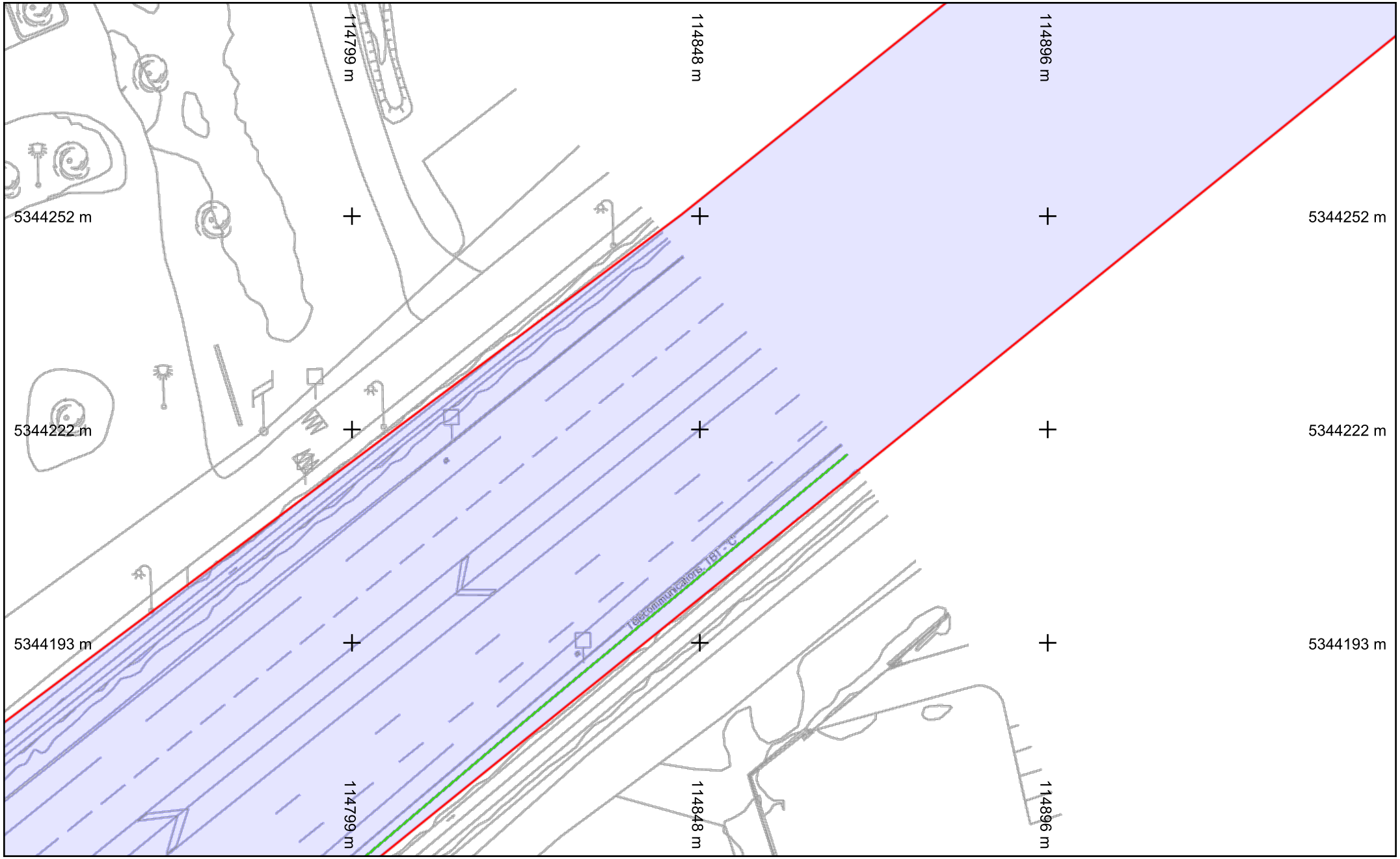
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:12
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



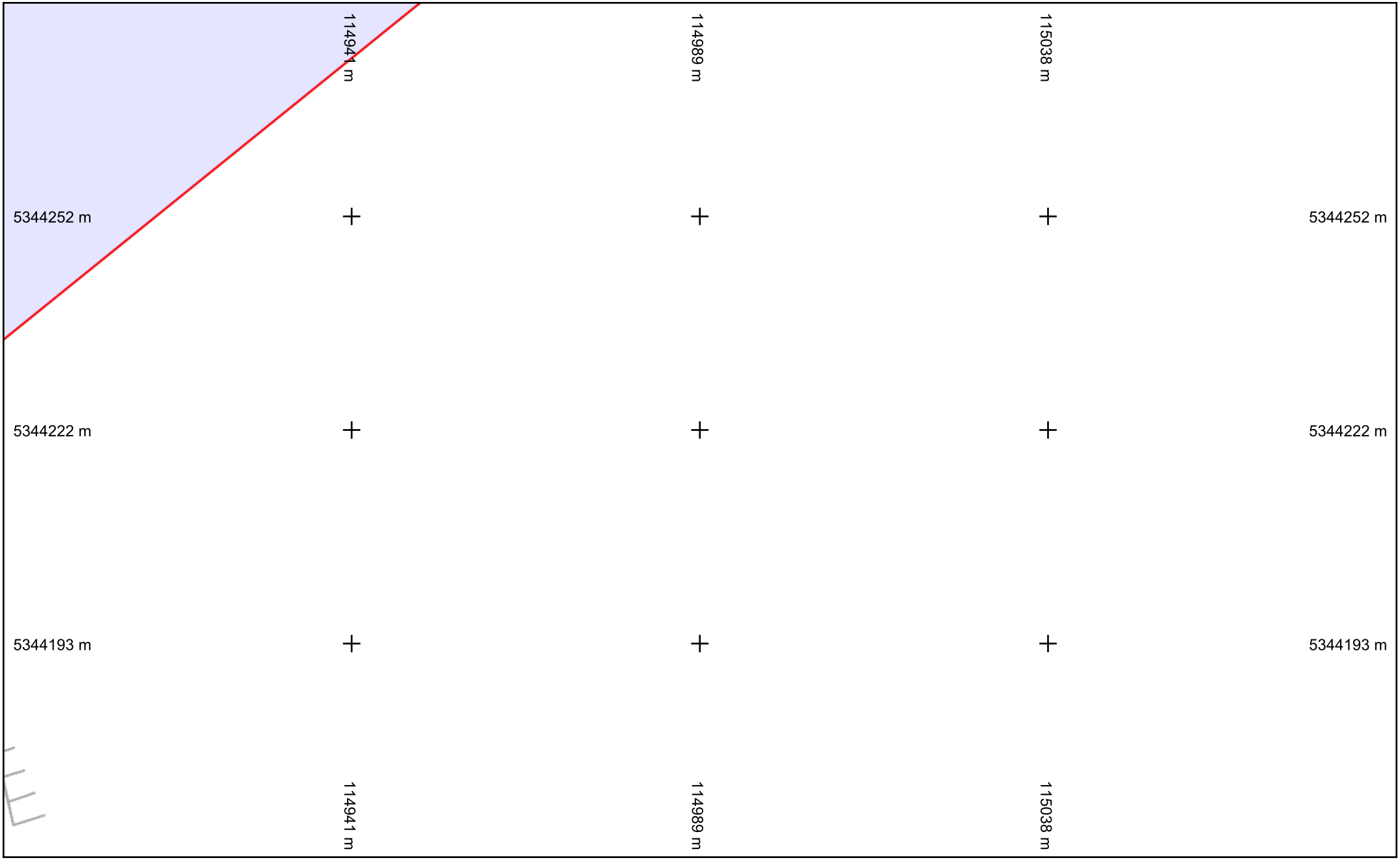
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

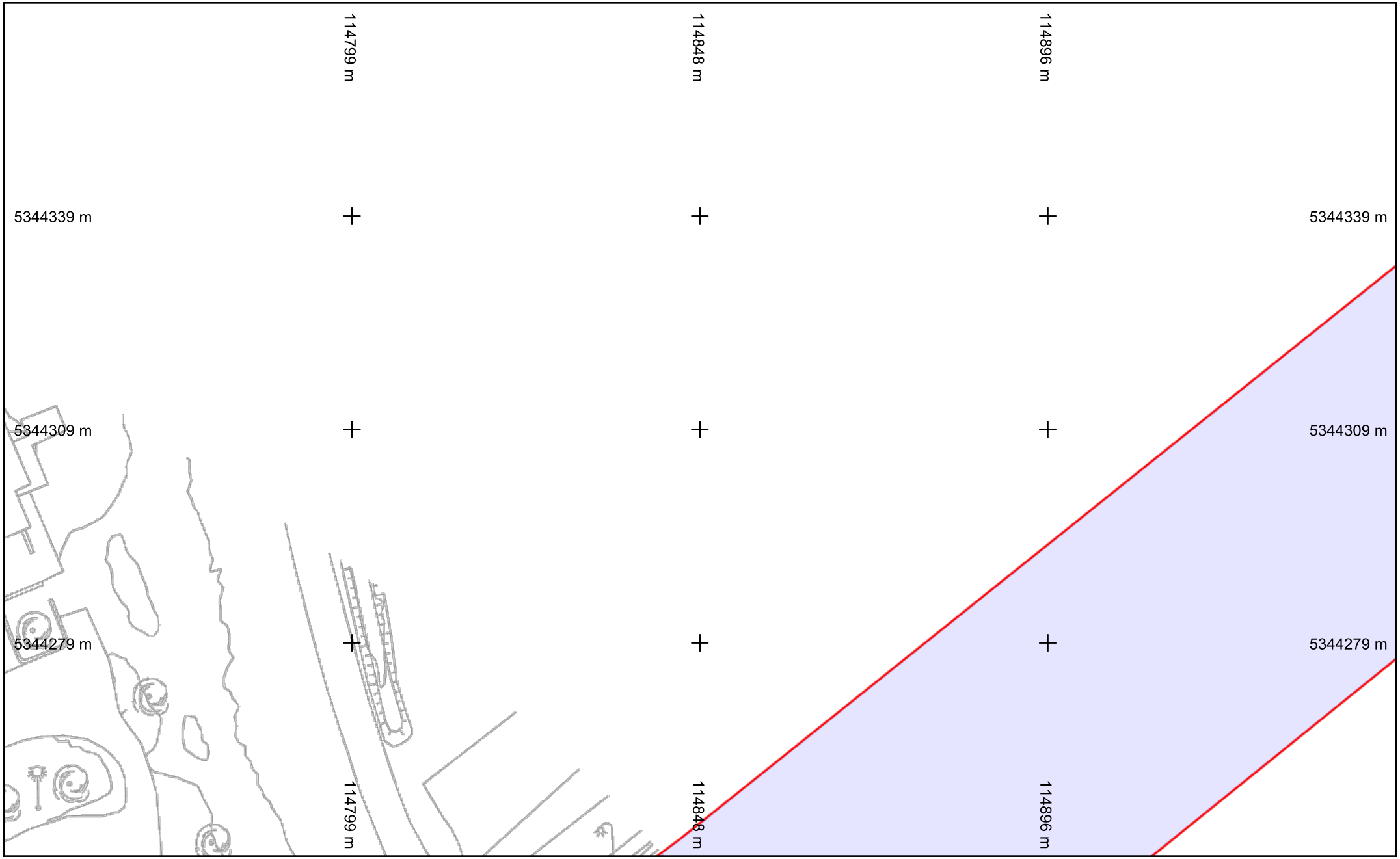
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



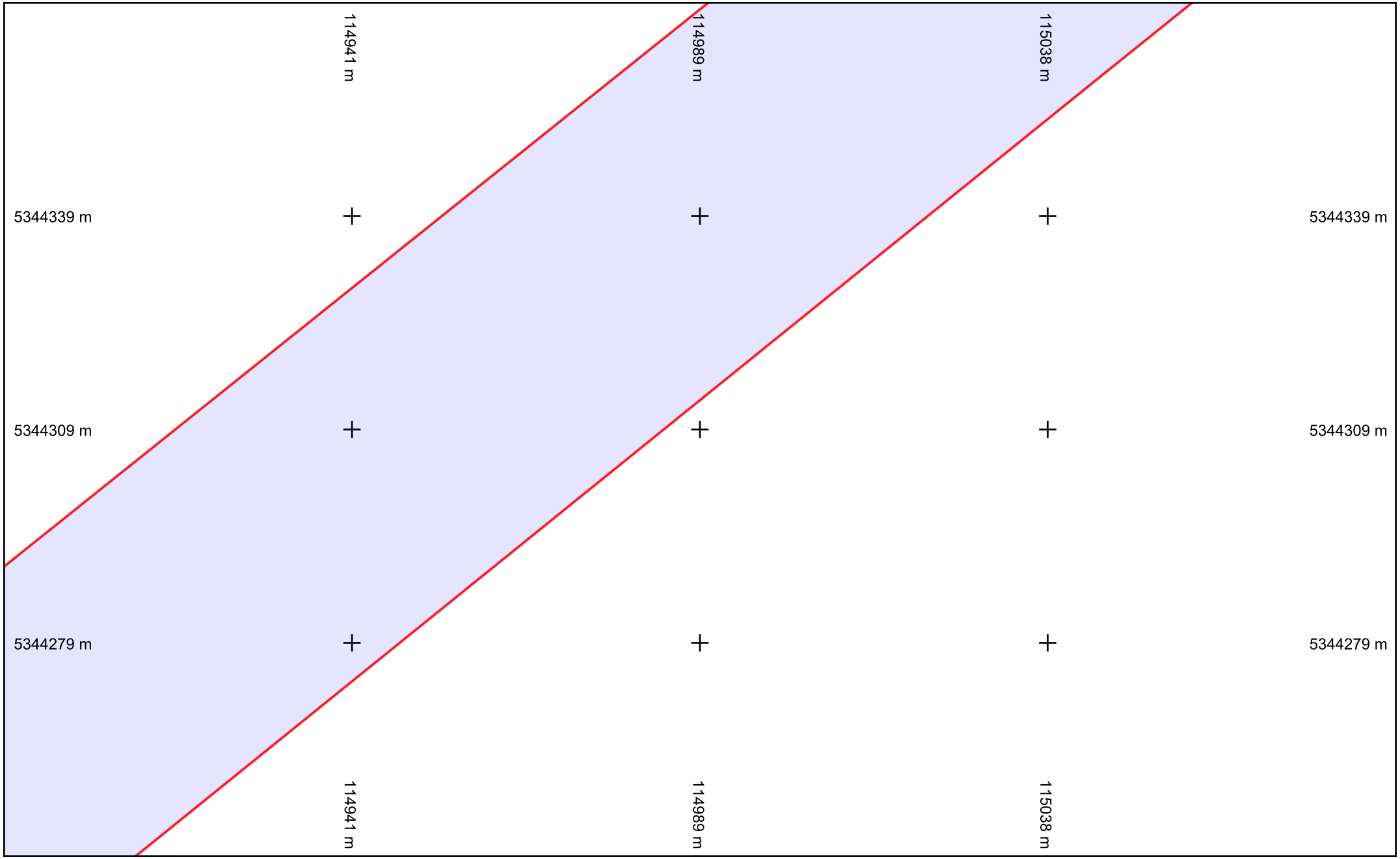
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



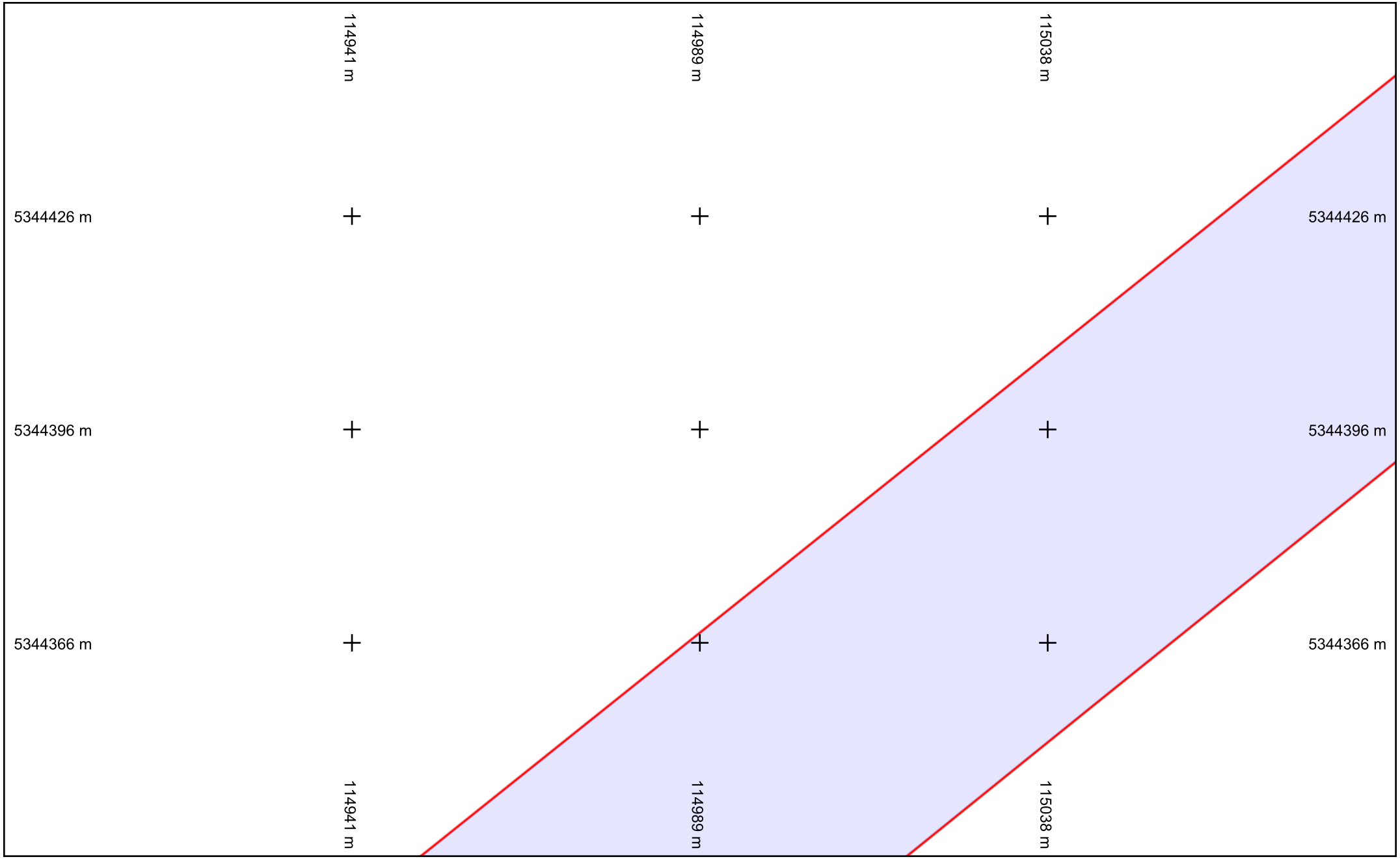
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

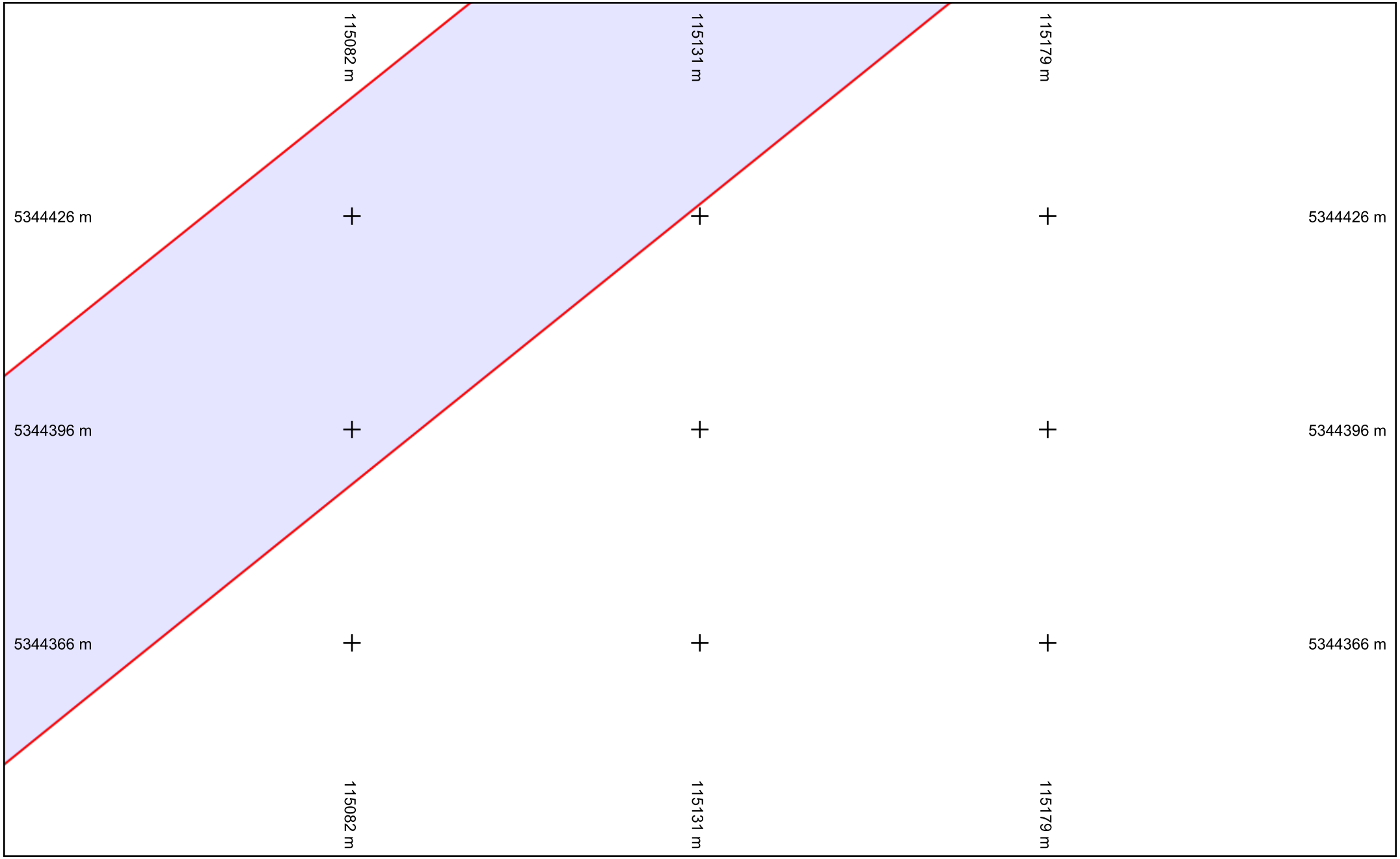
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

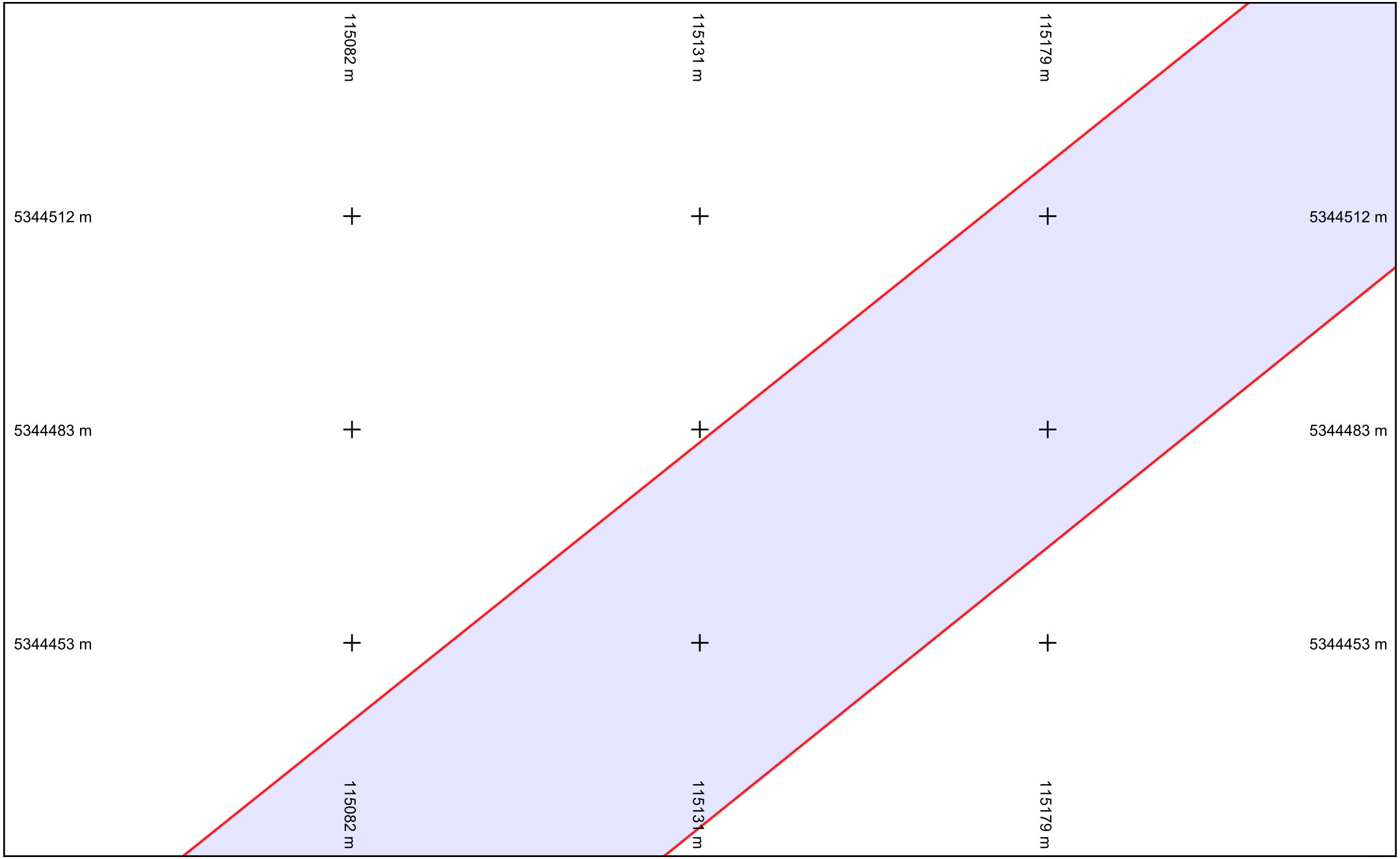
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



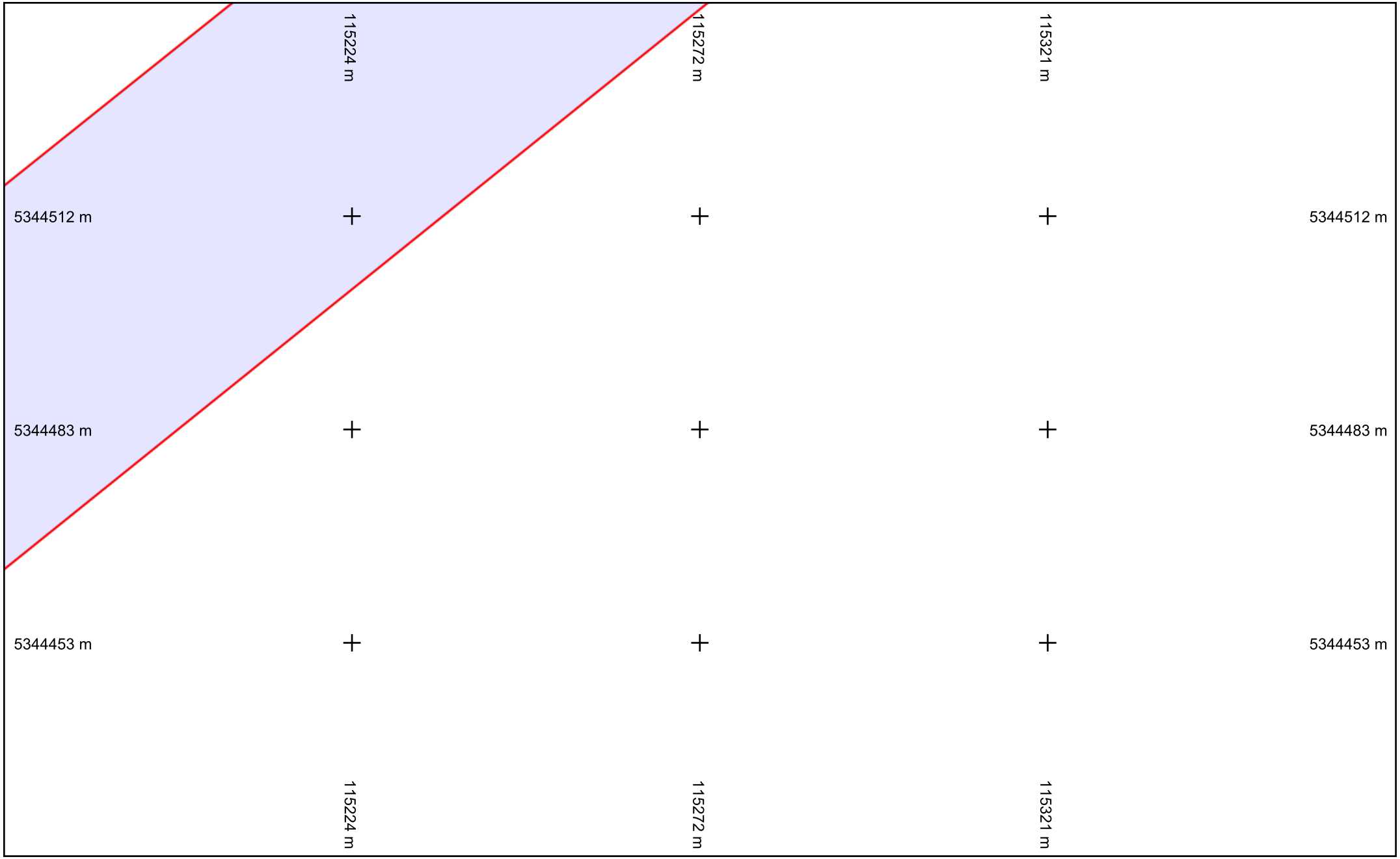
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



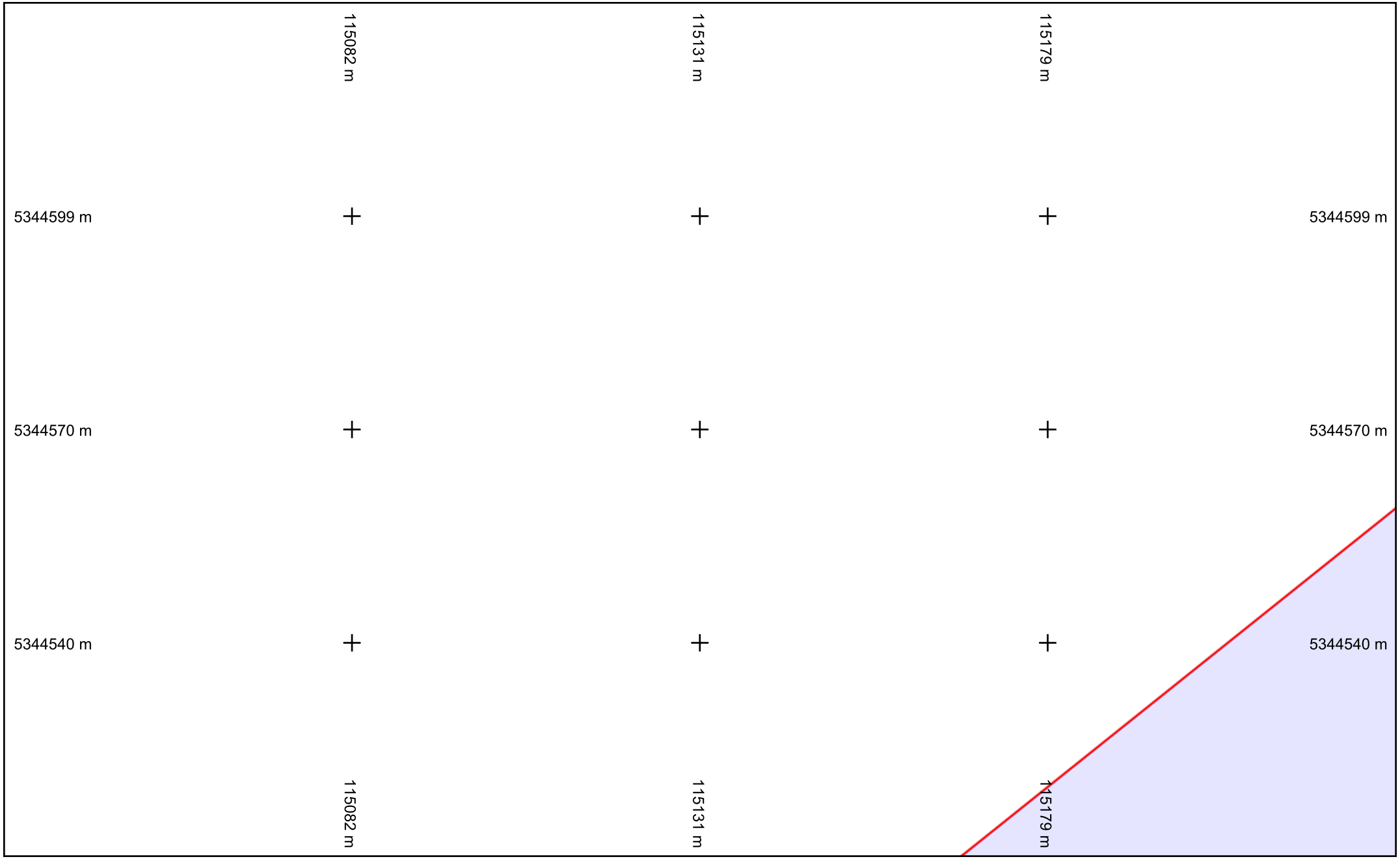
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



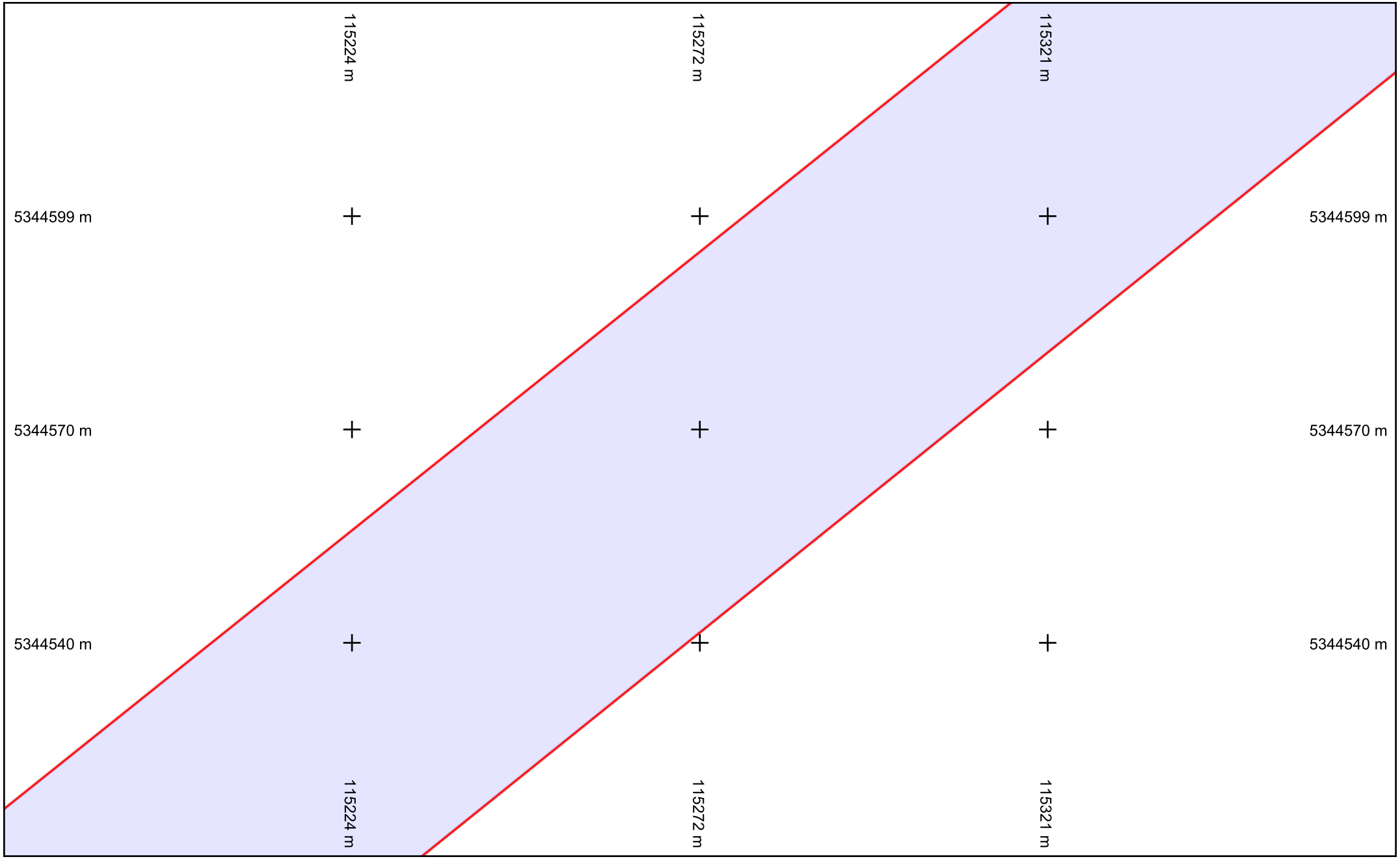
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

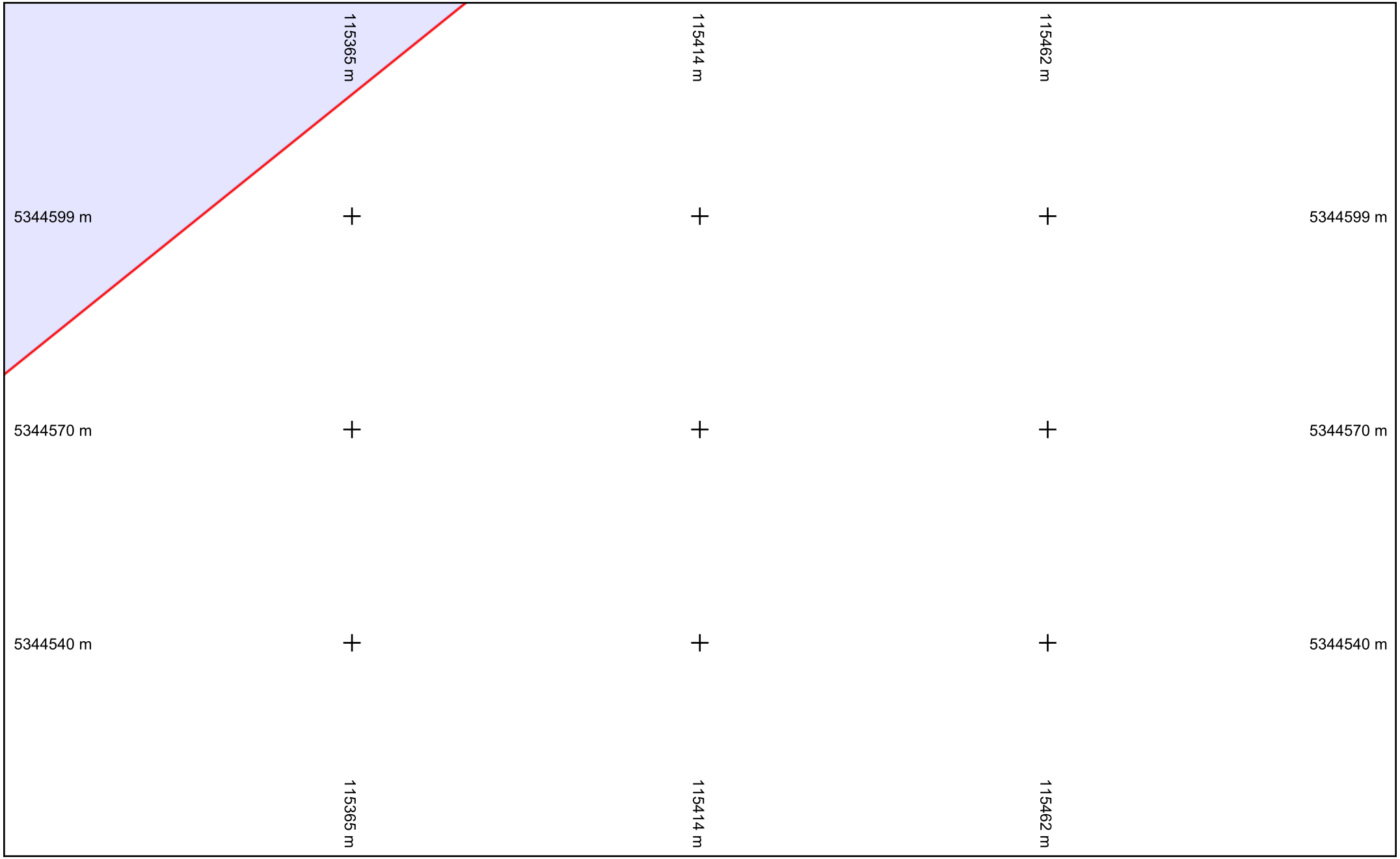
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



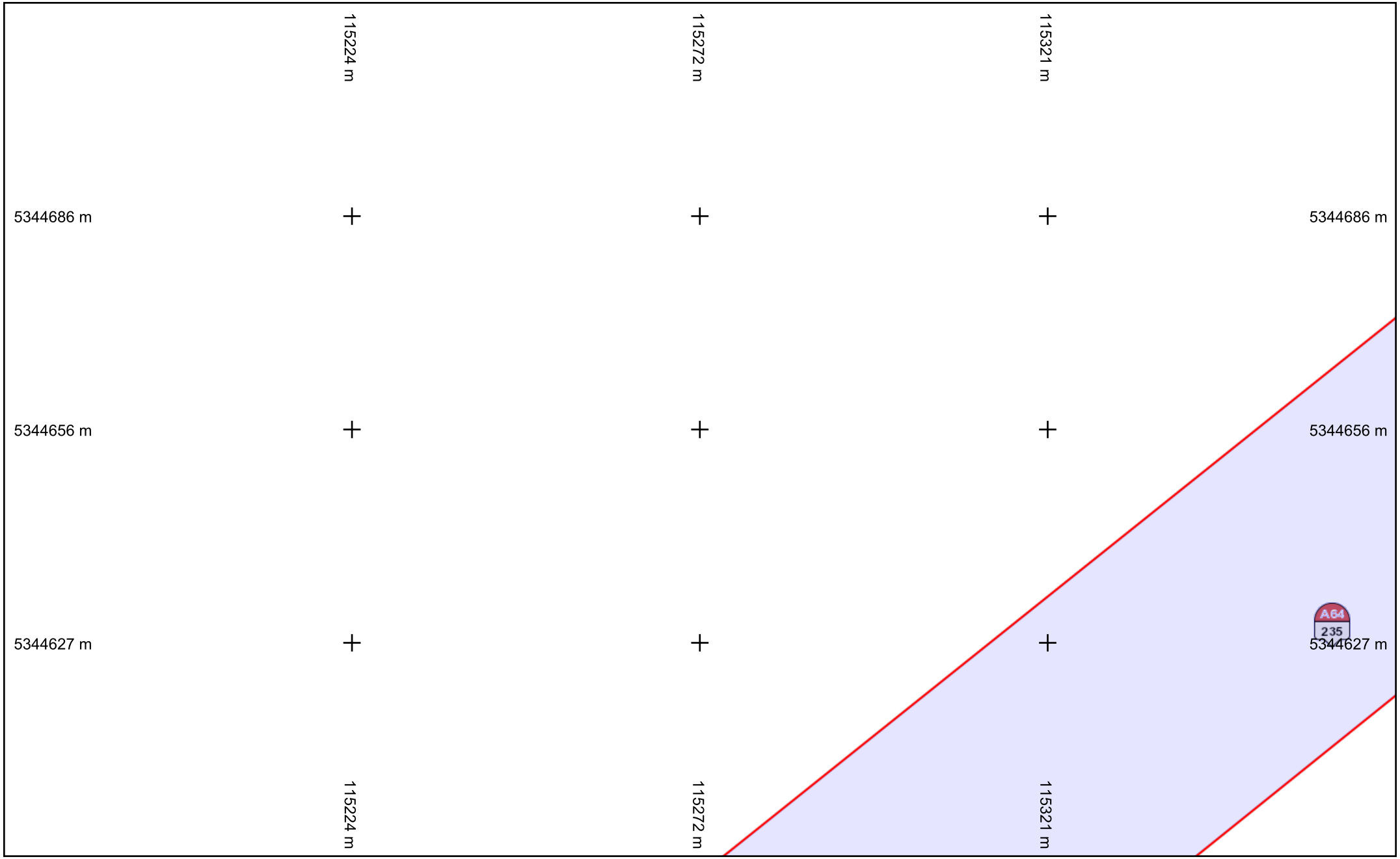
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



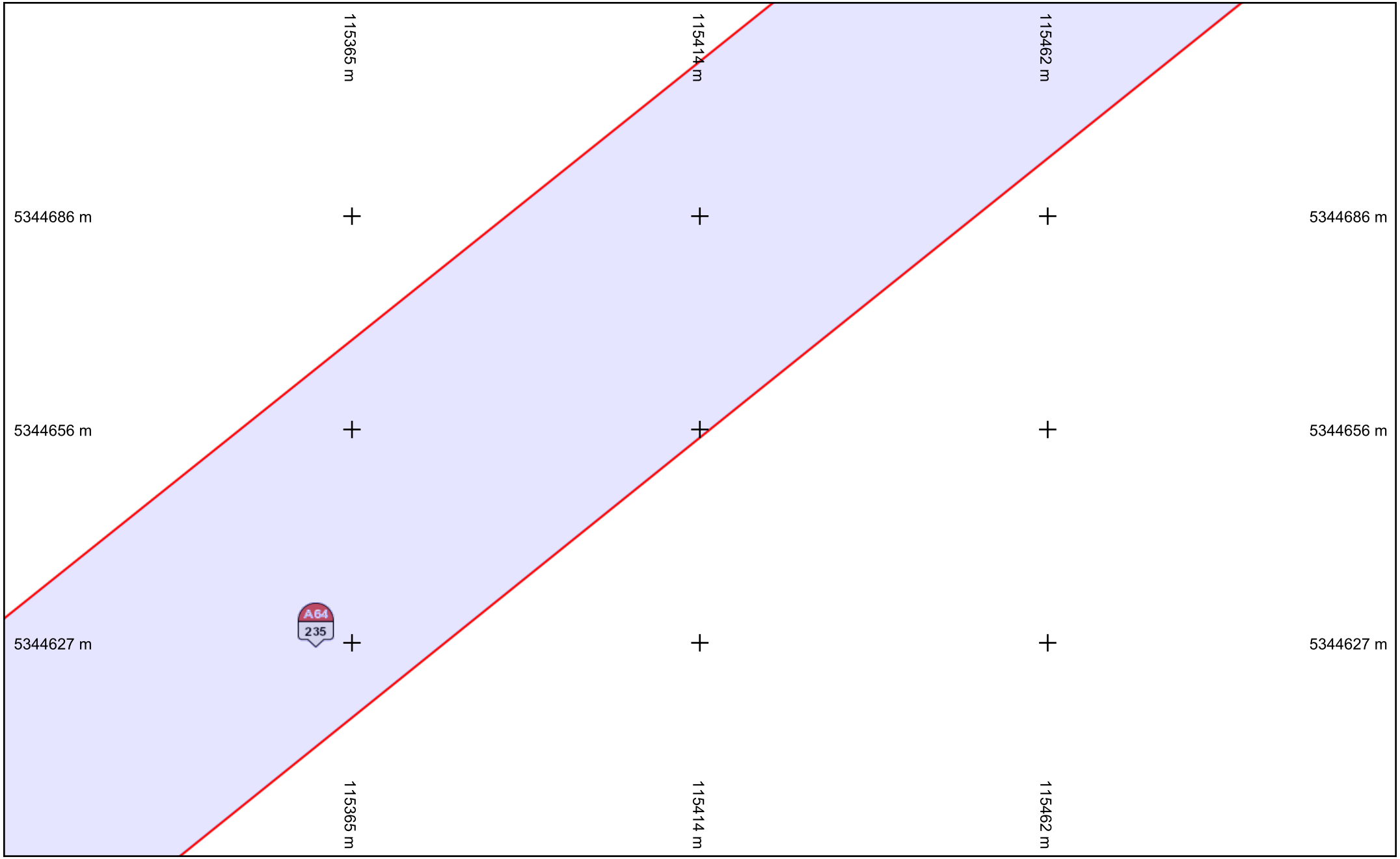
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

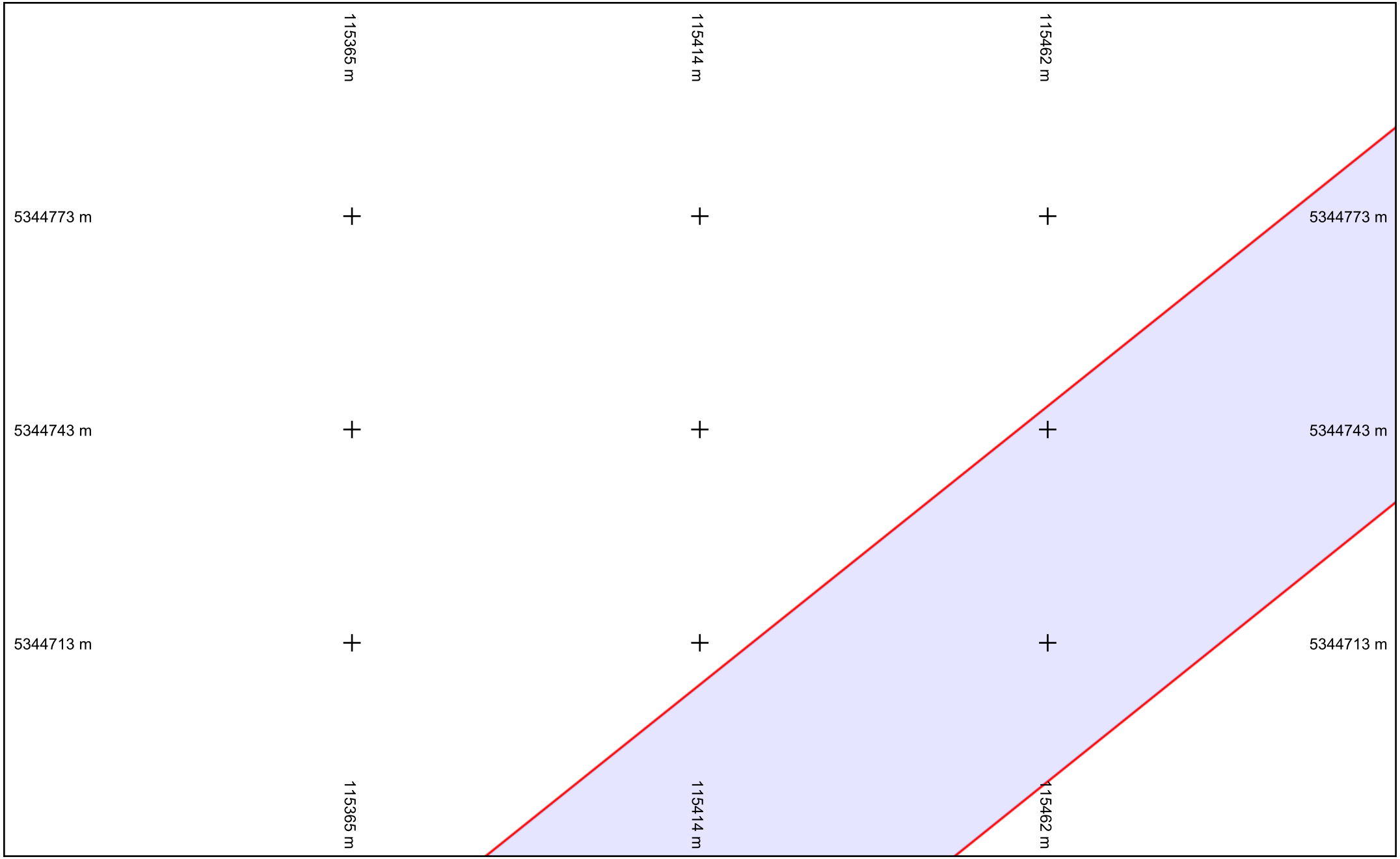
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

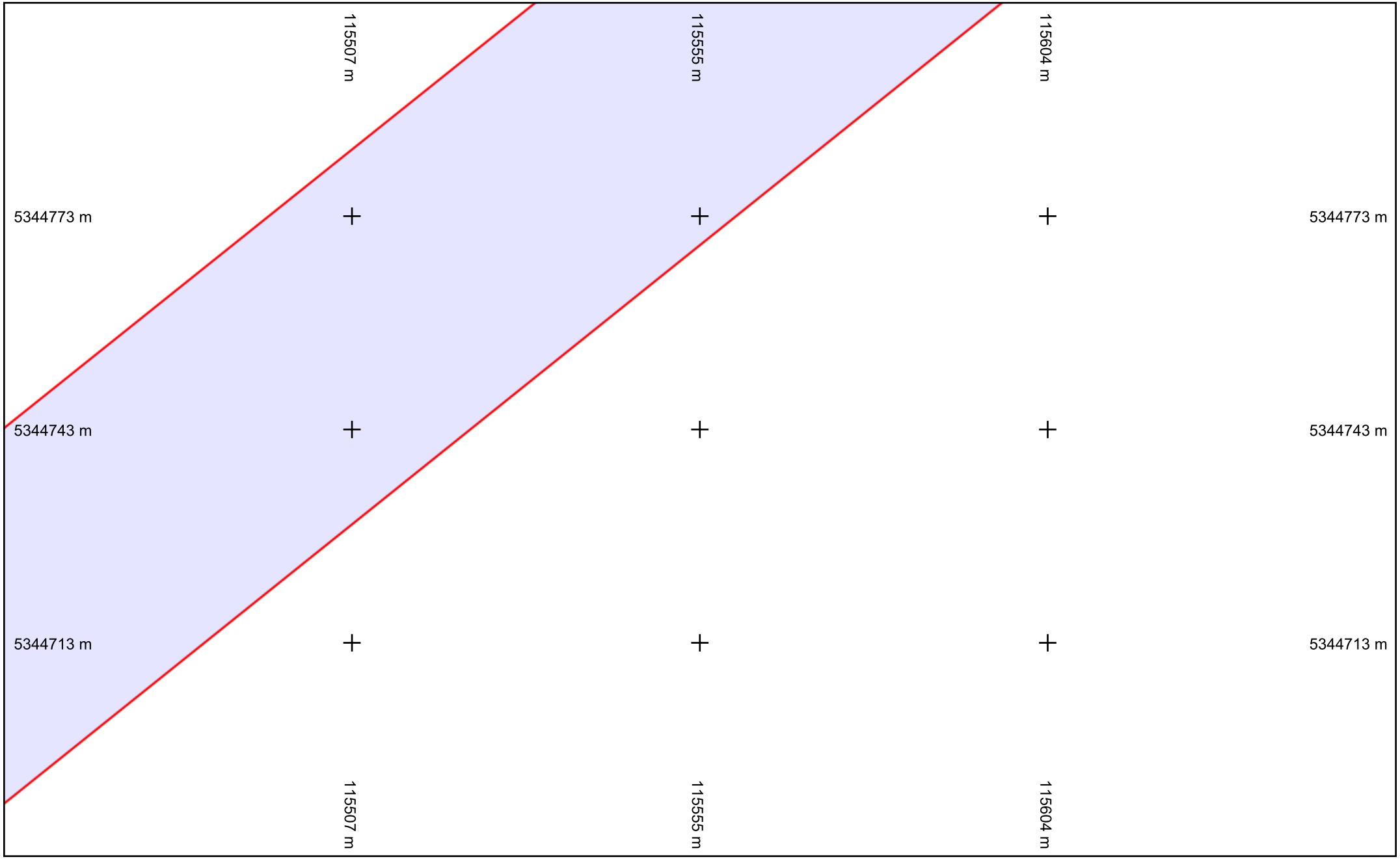
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

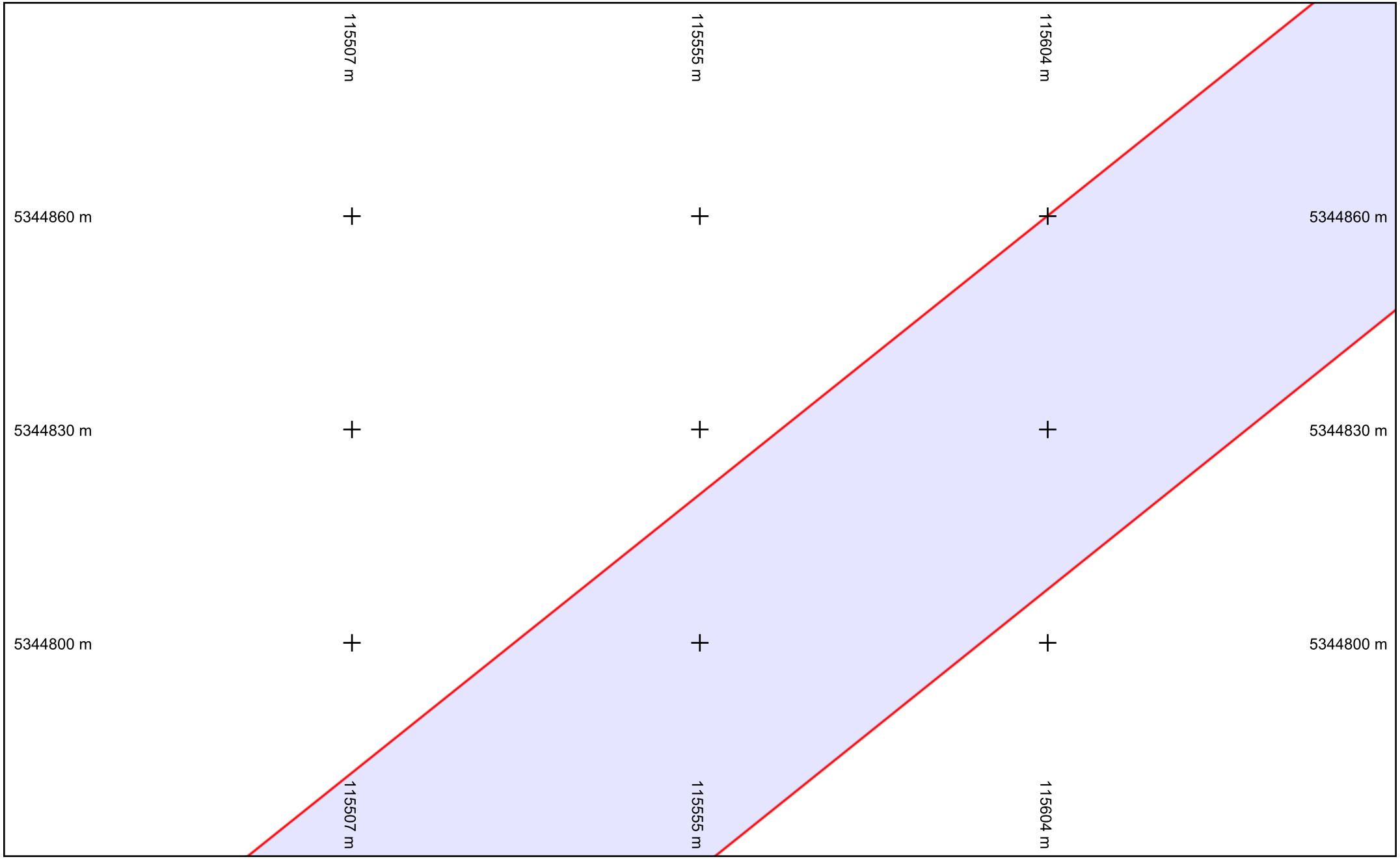
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

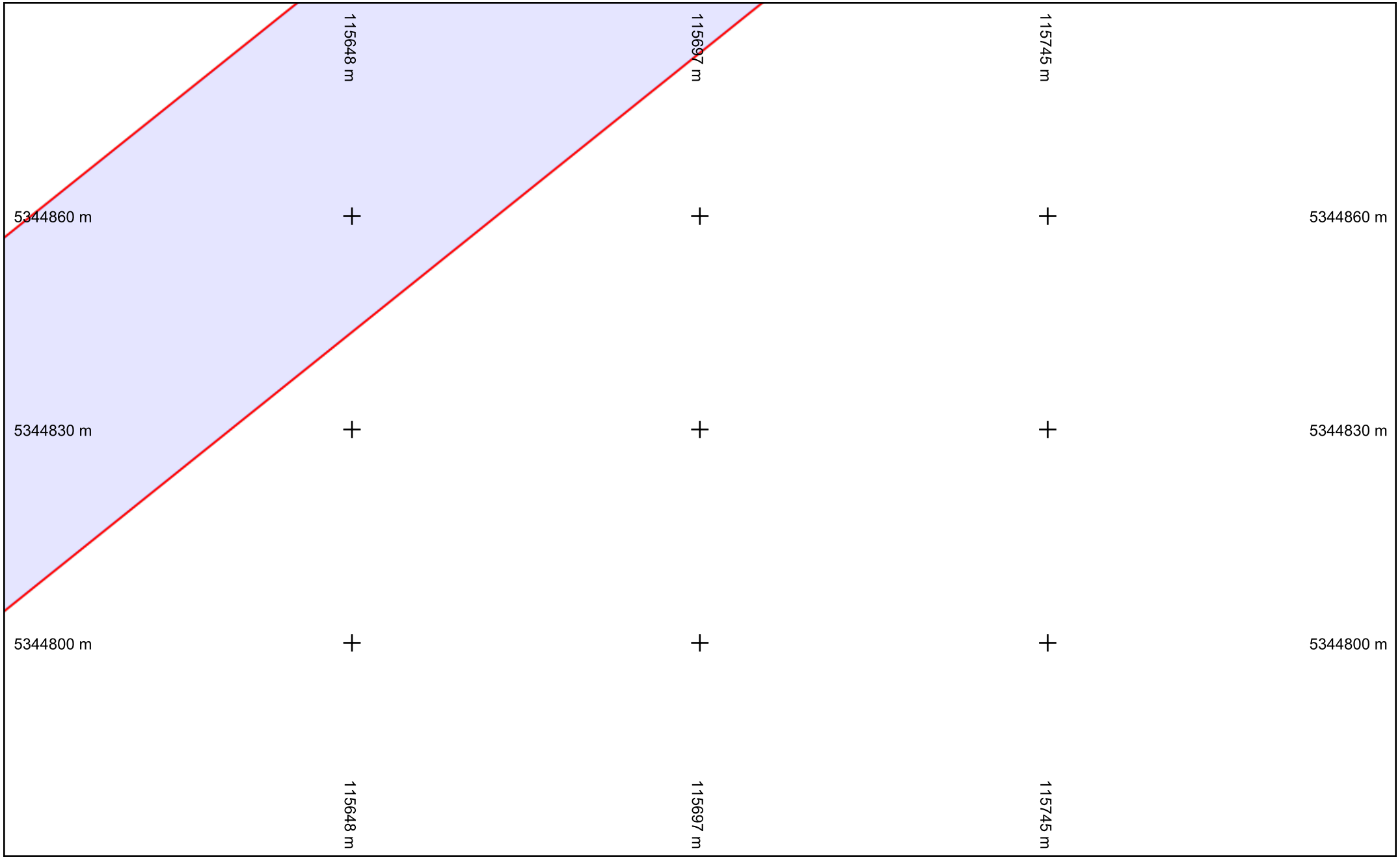
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

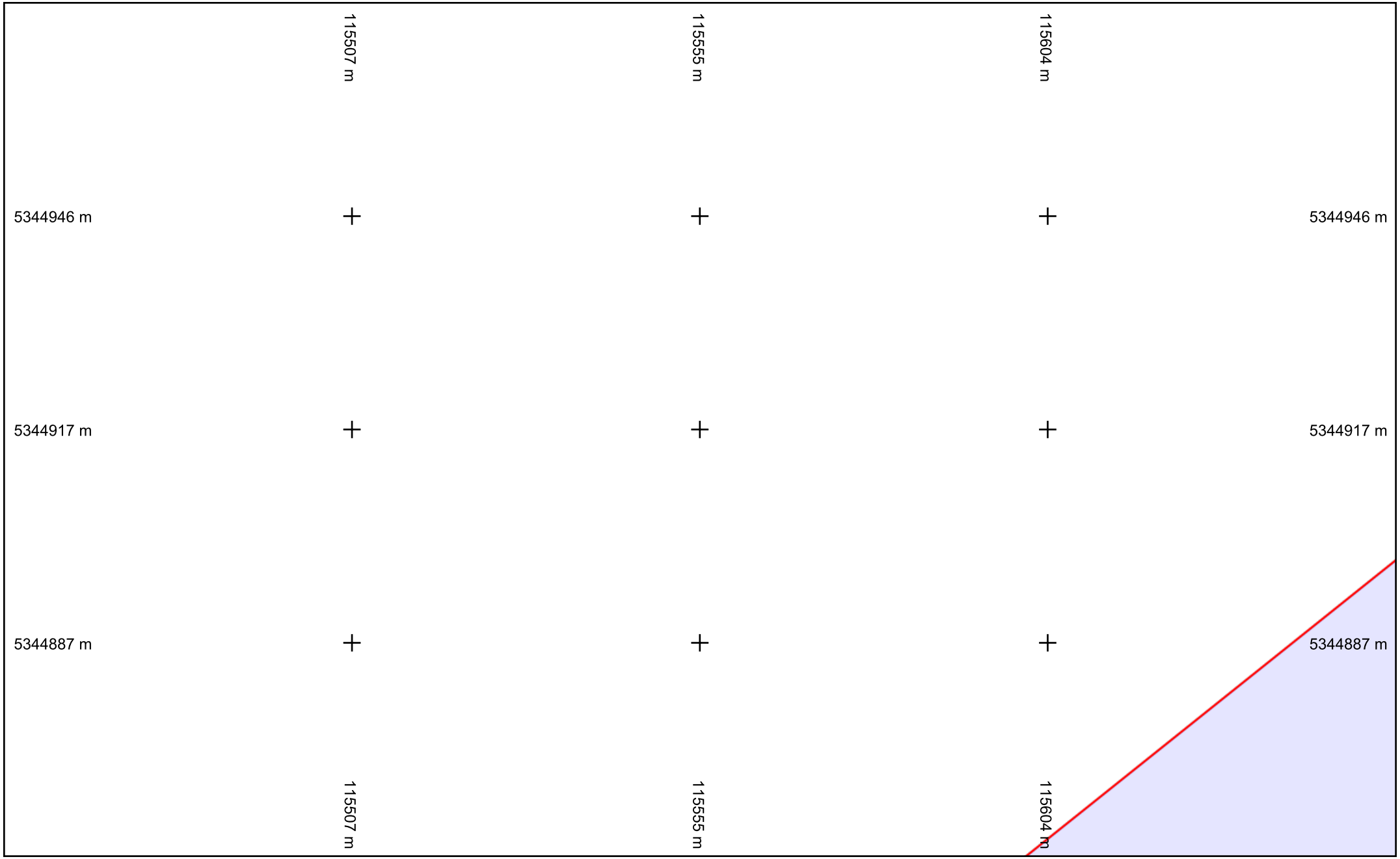
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



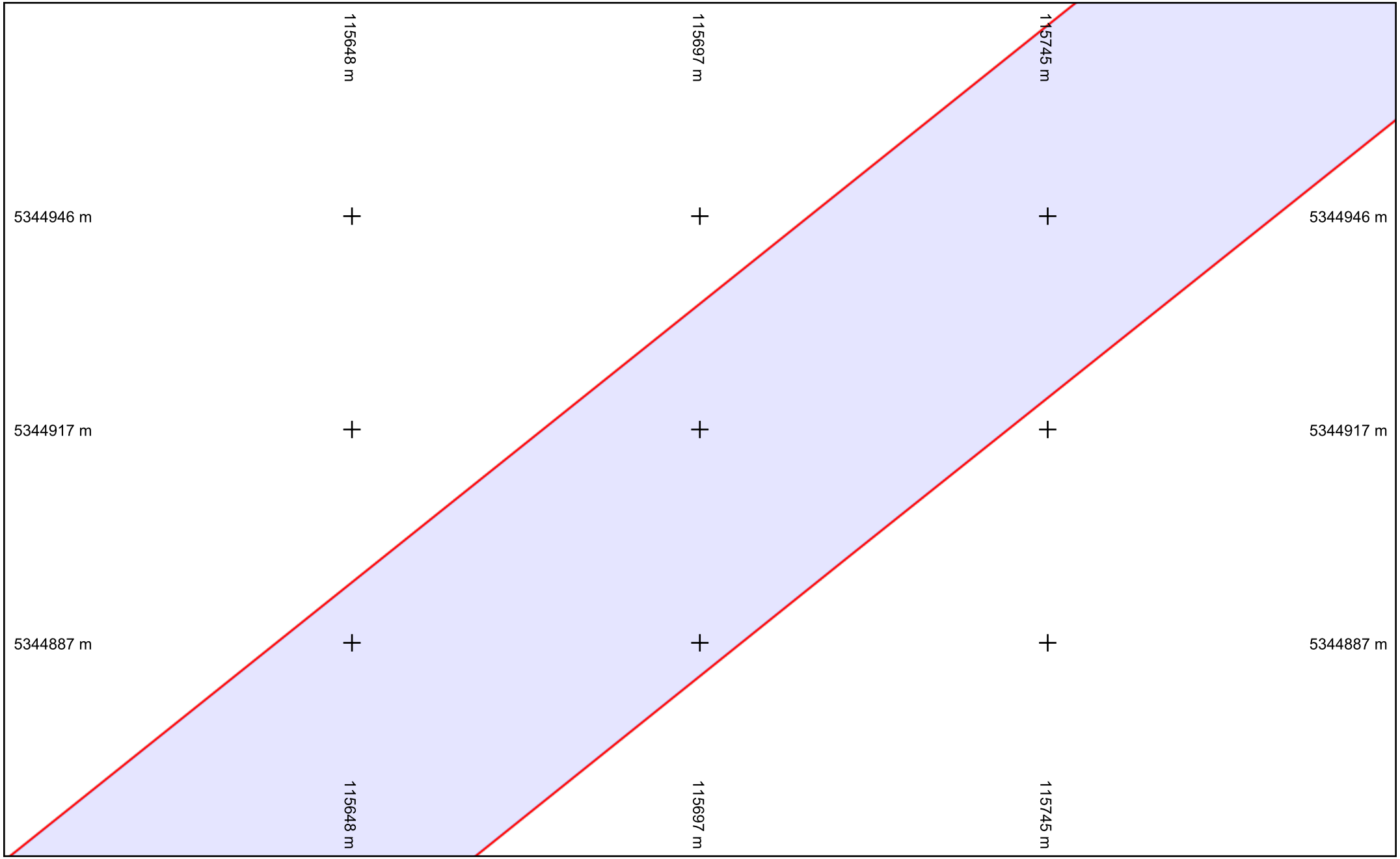
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



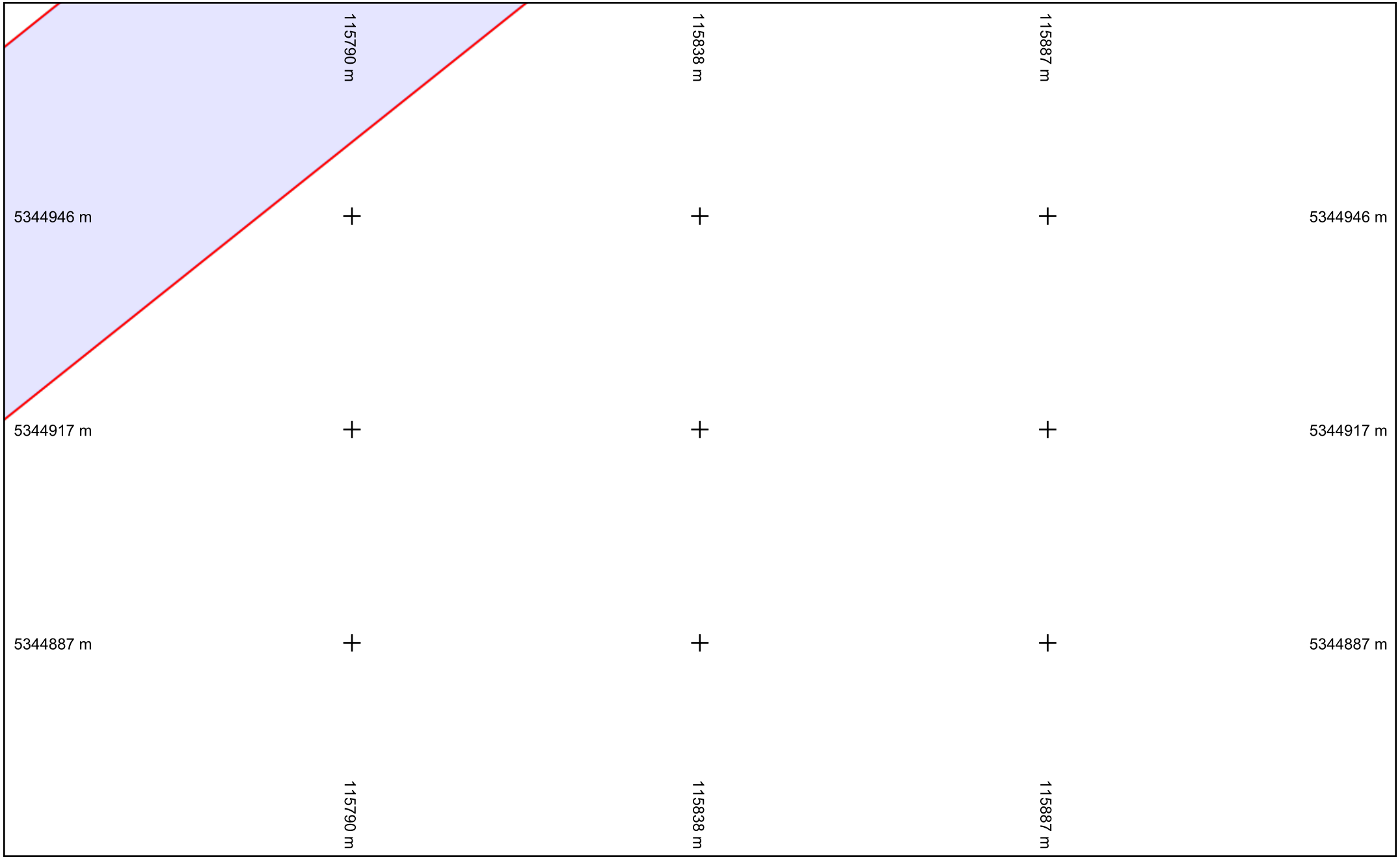
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



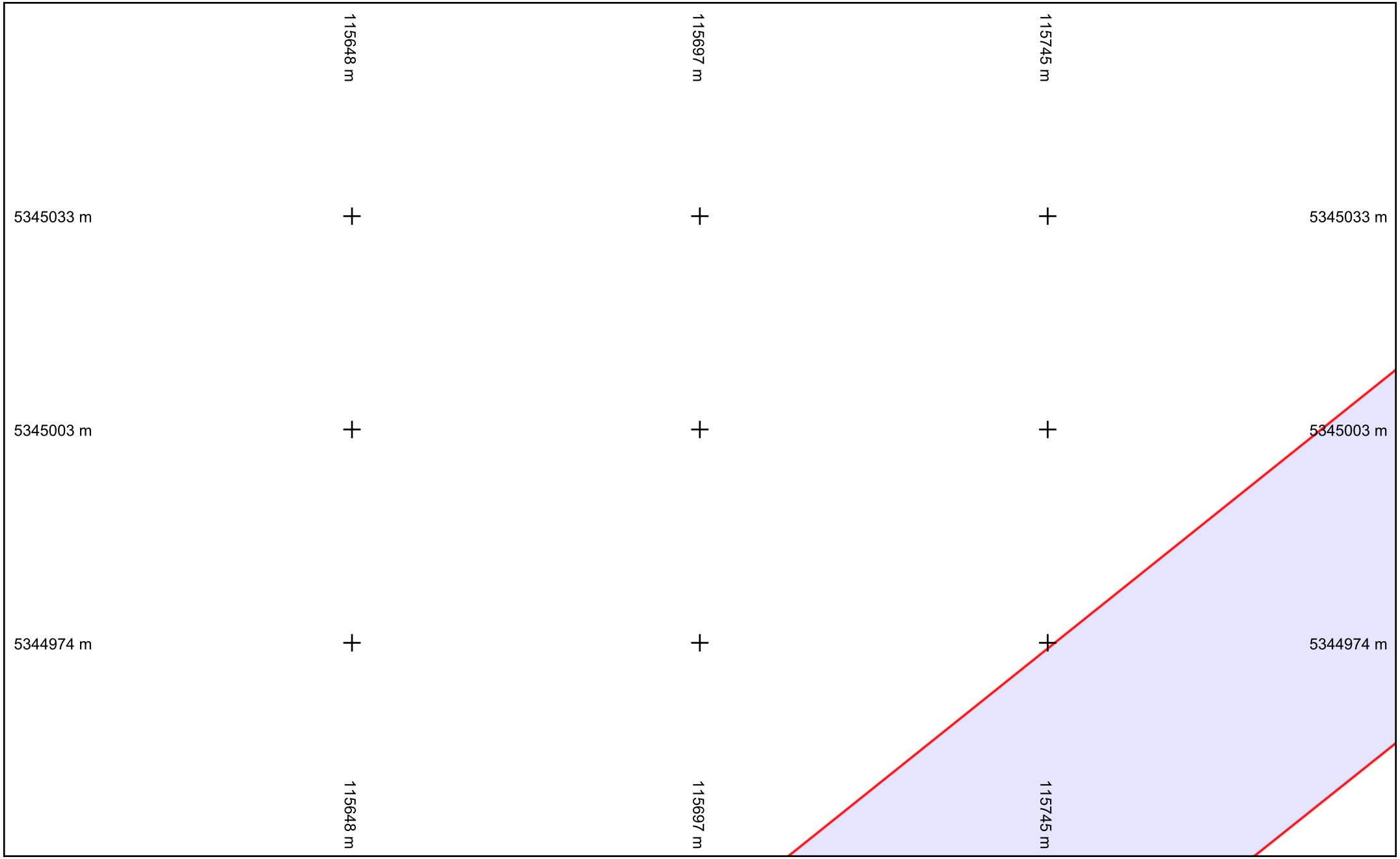
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



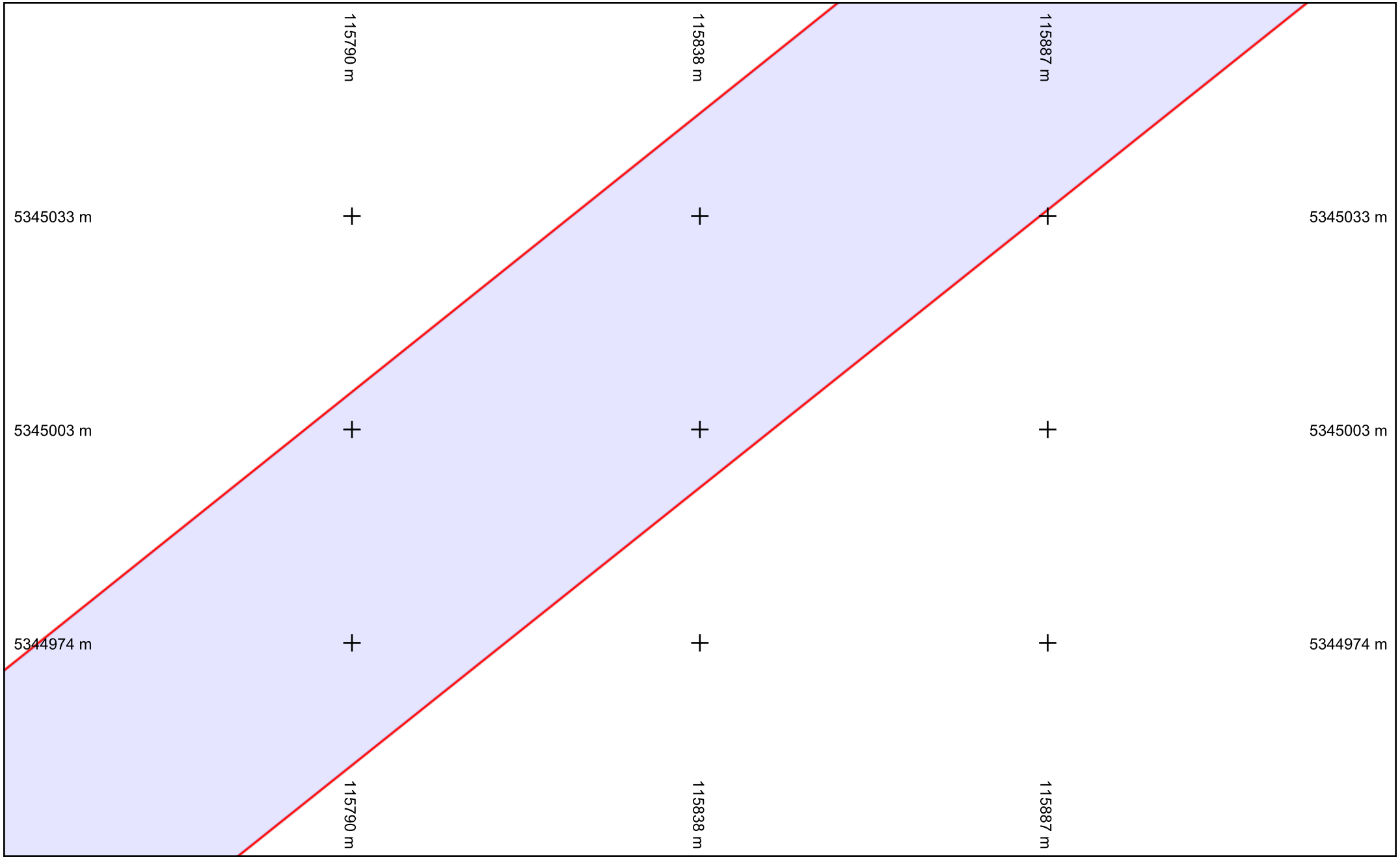
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

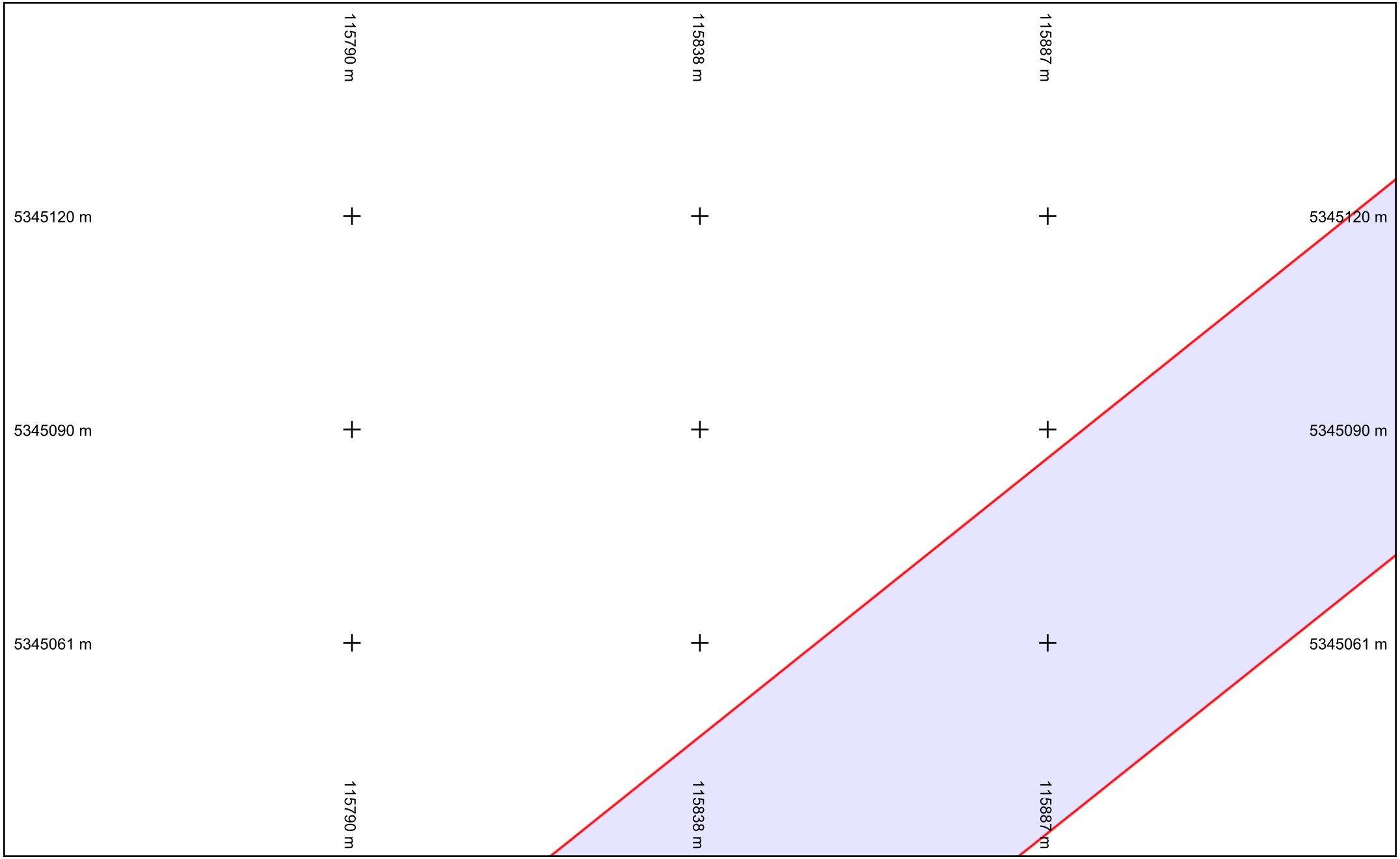
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



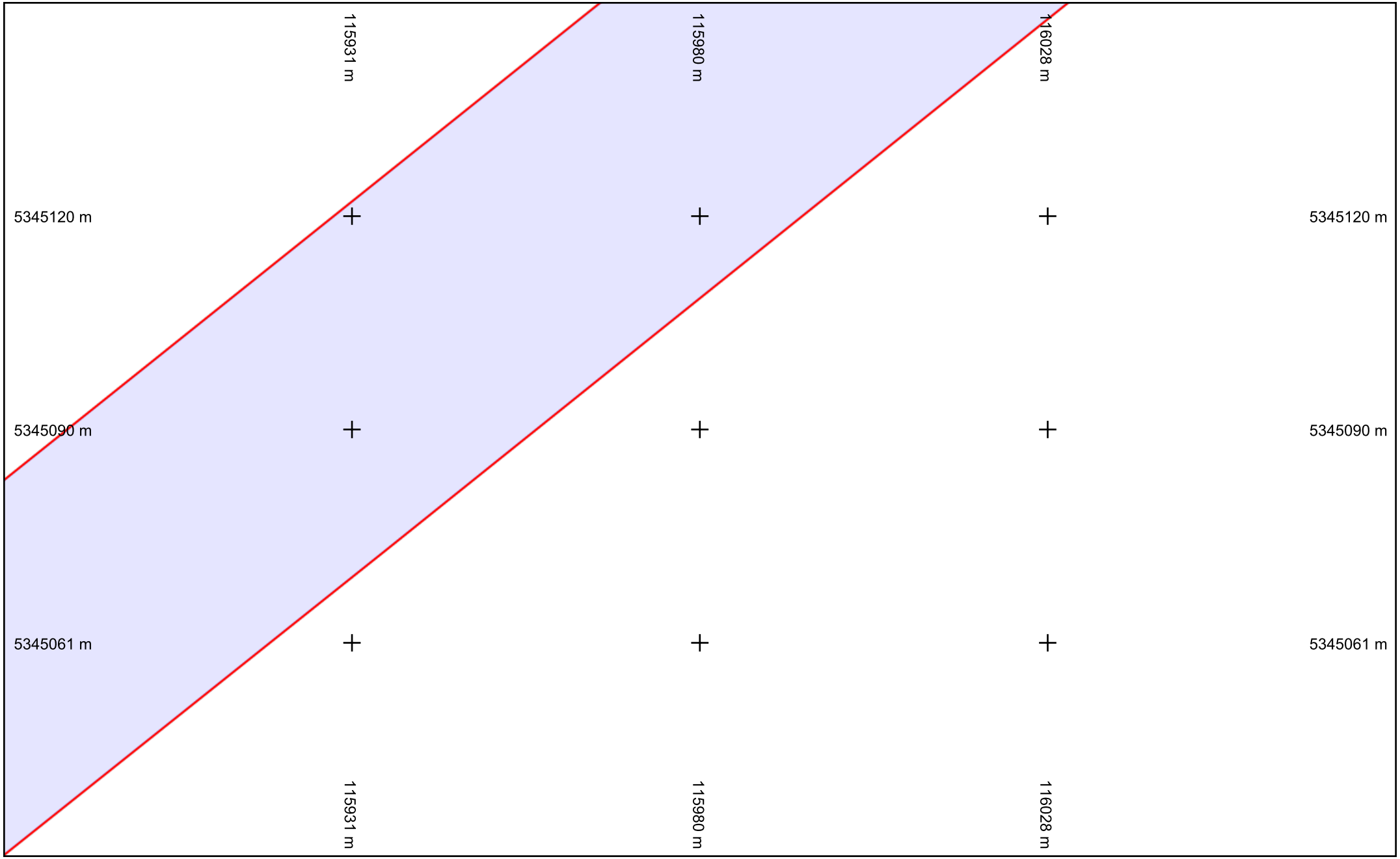
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

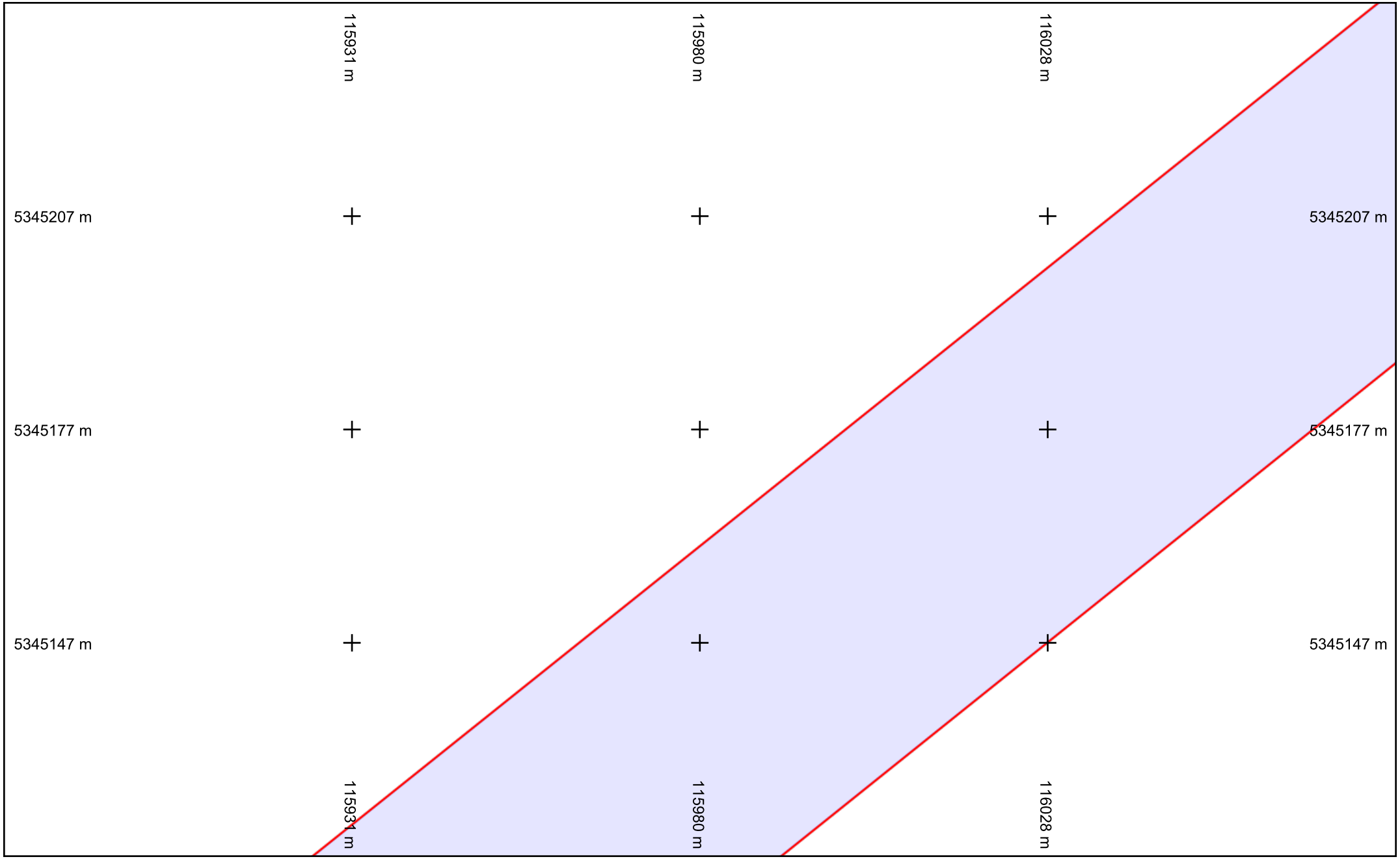
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



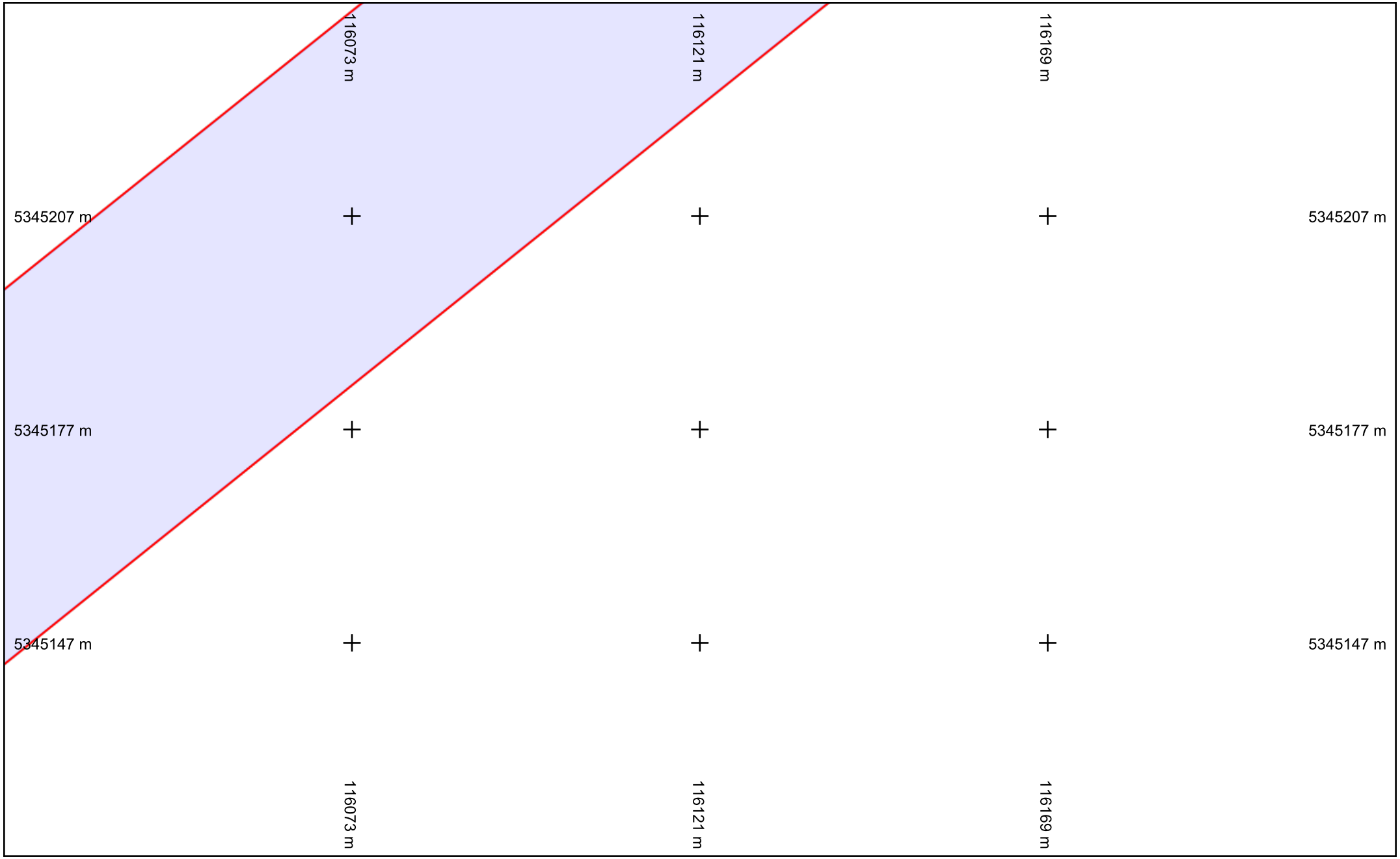
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



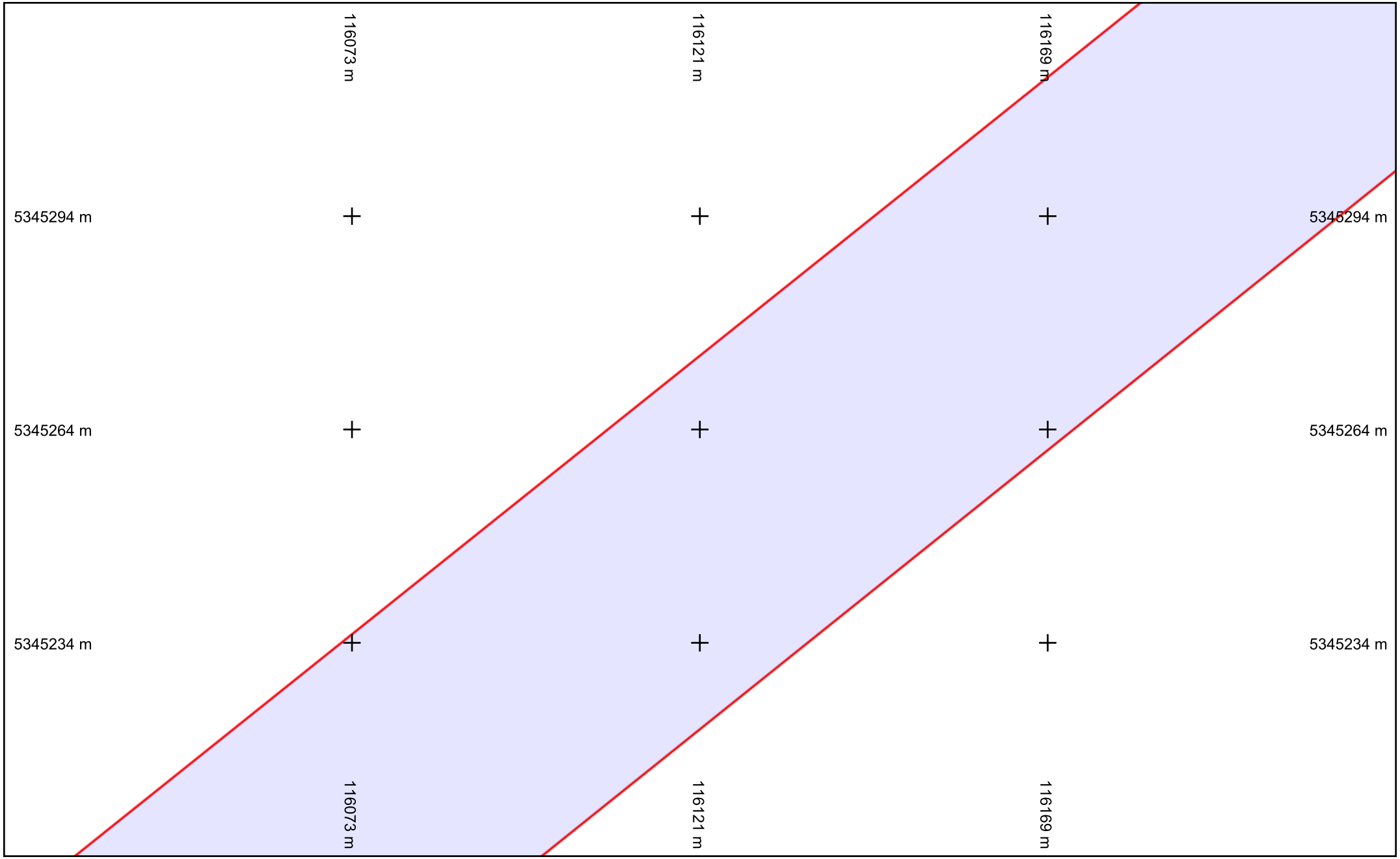
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

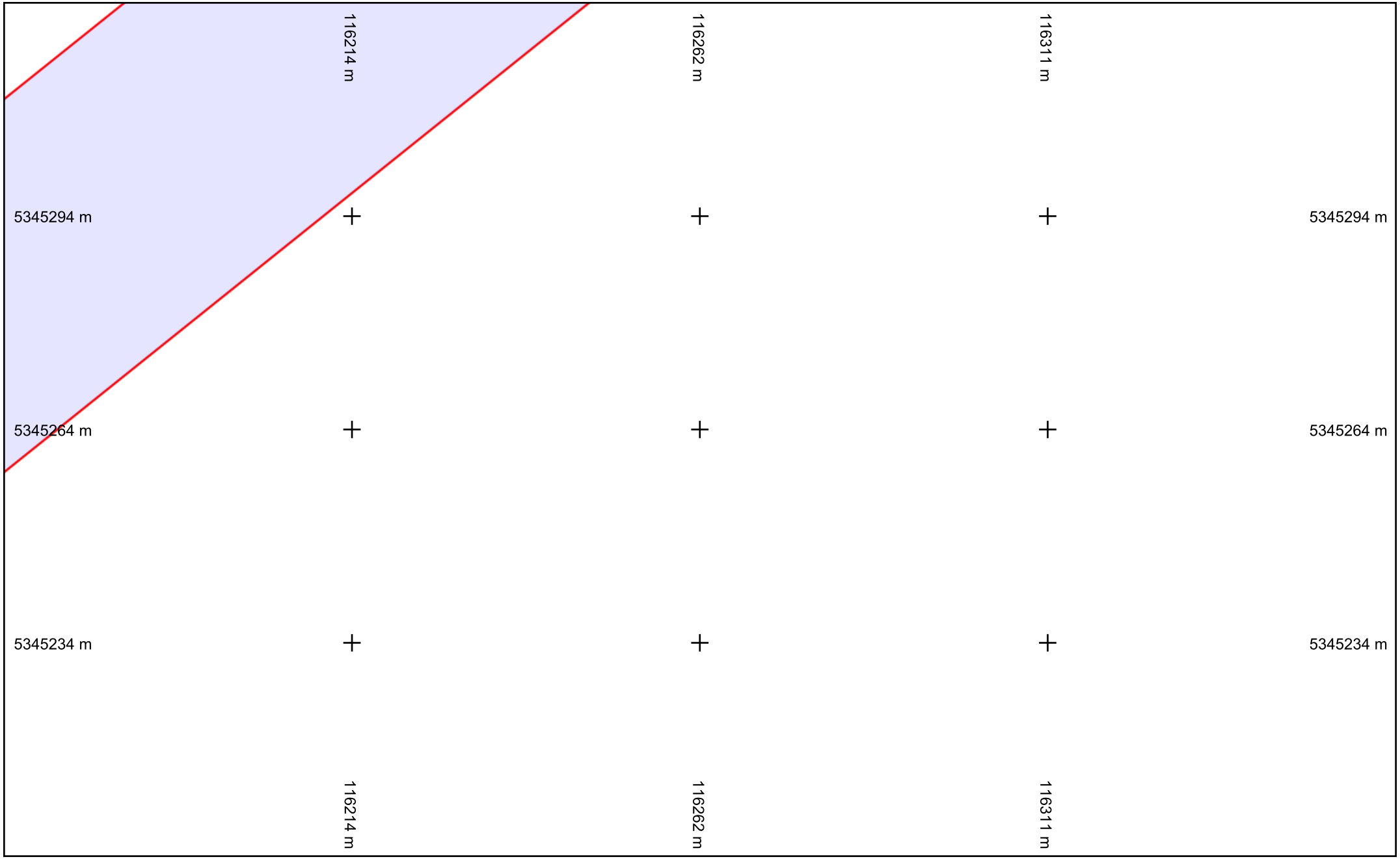
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



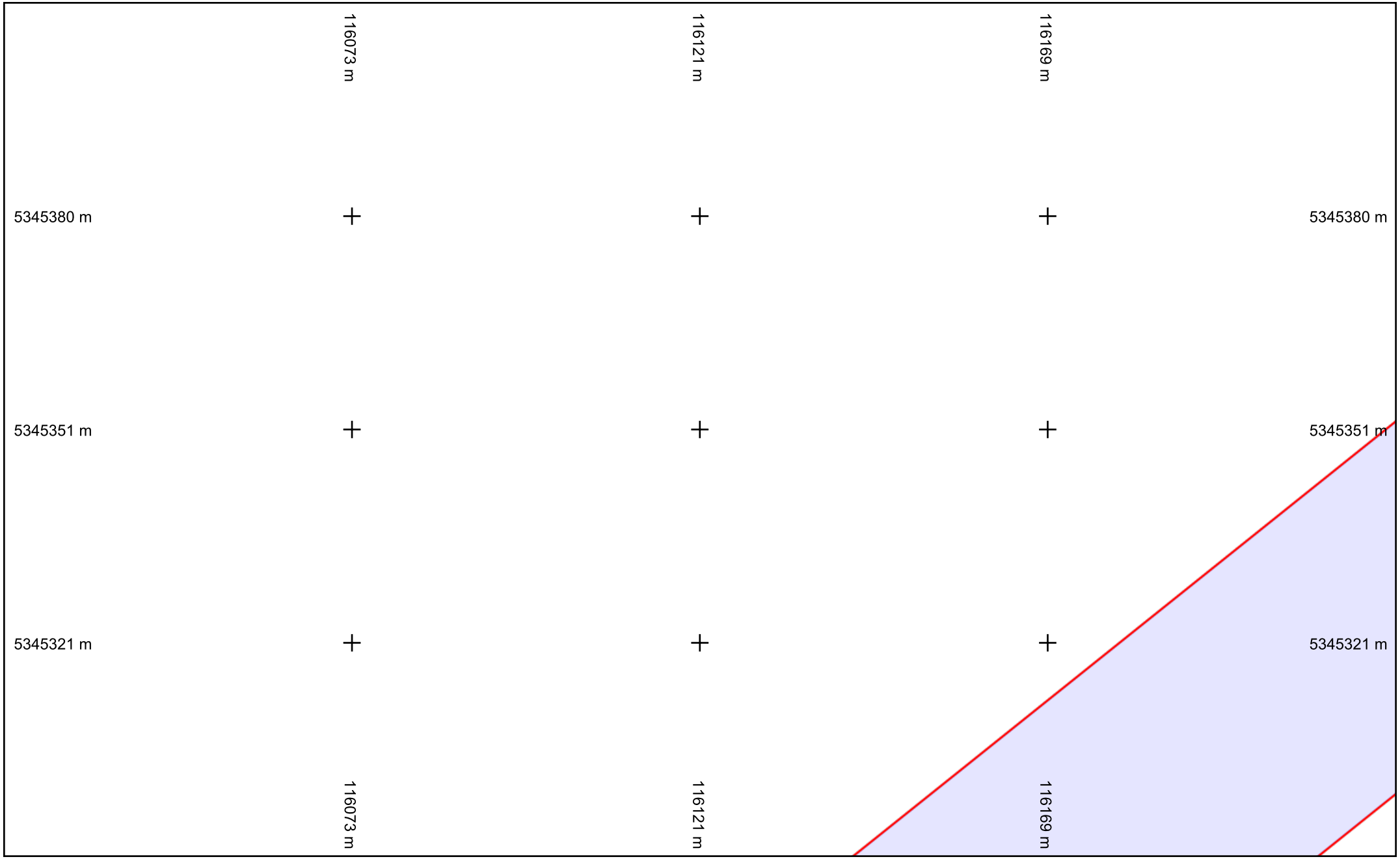
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



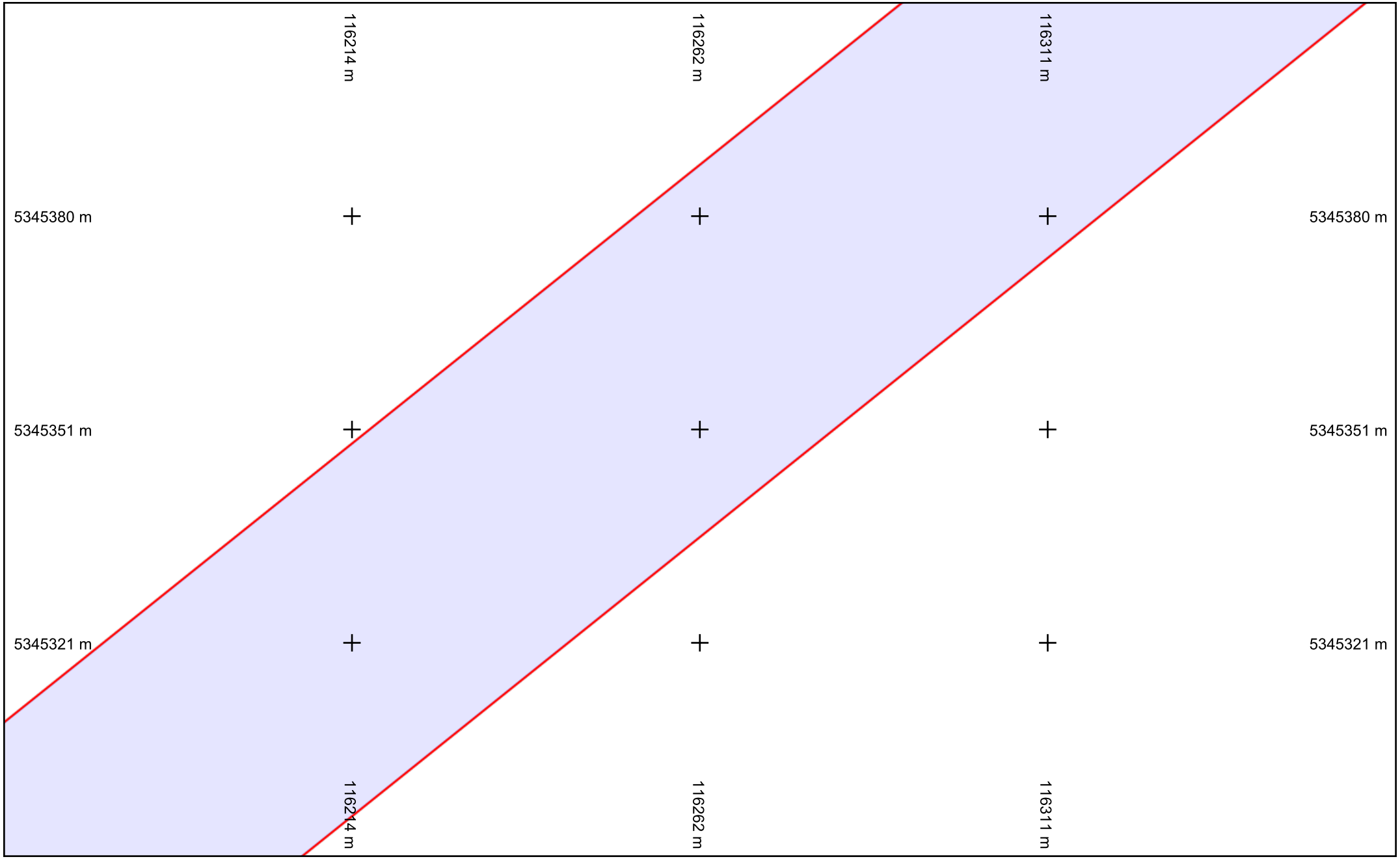
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

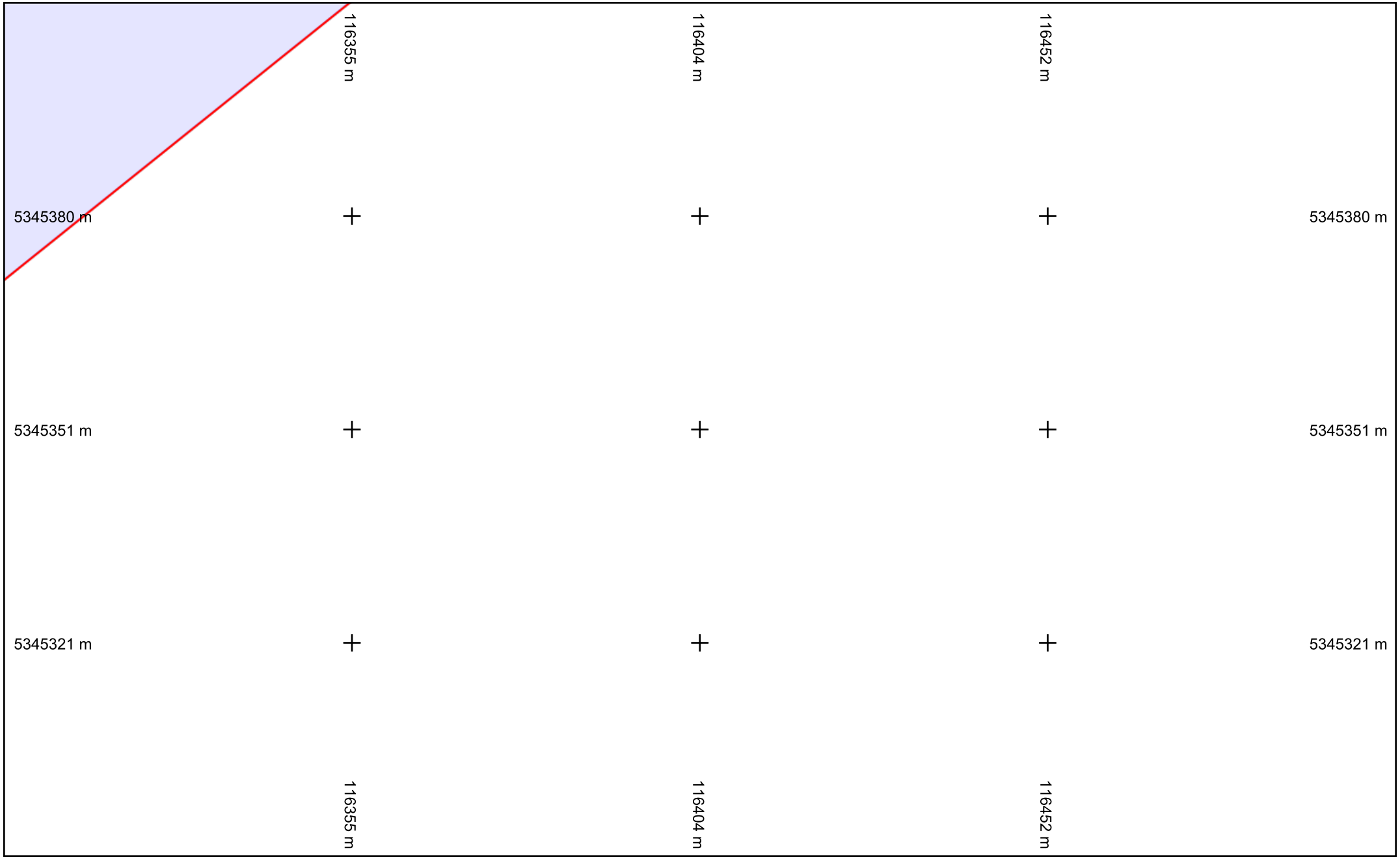
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

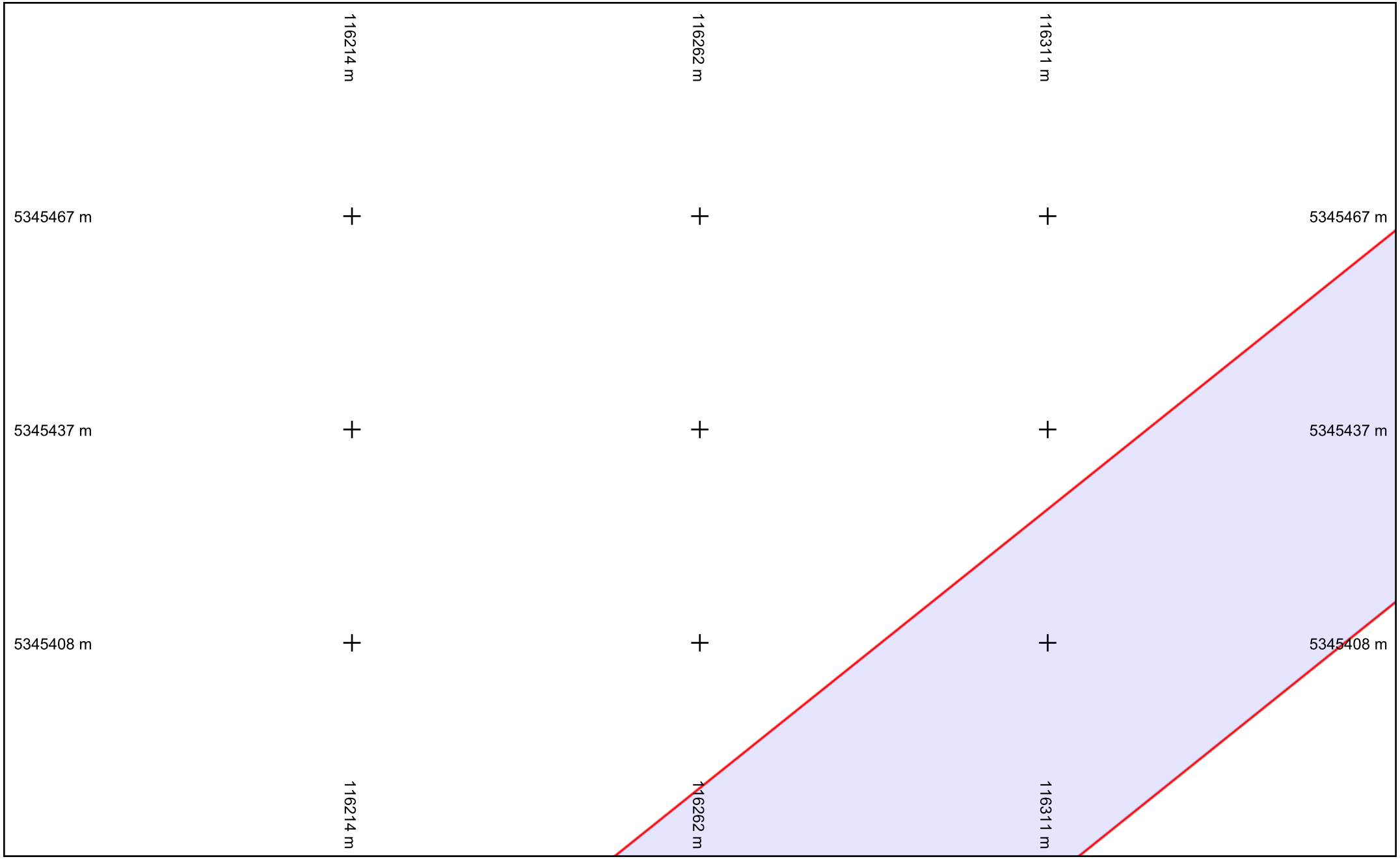
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

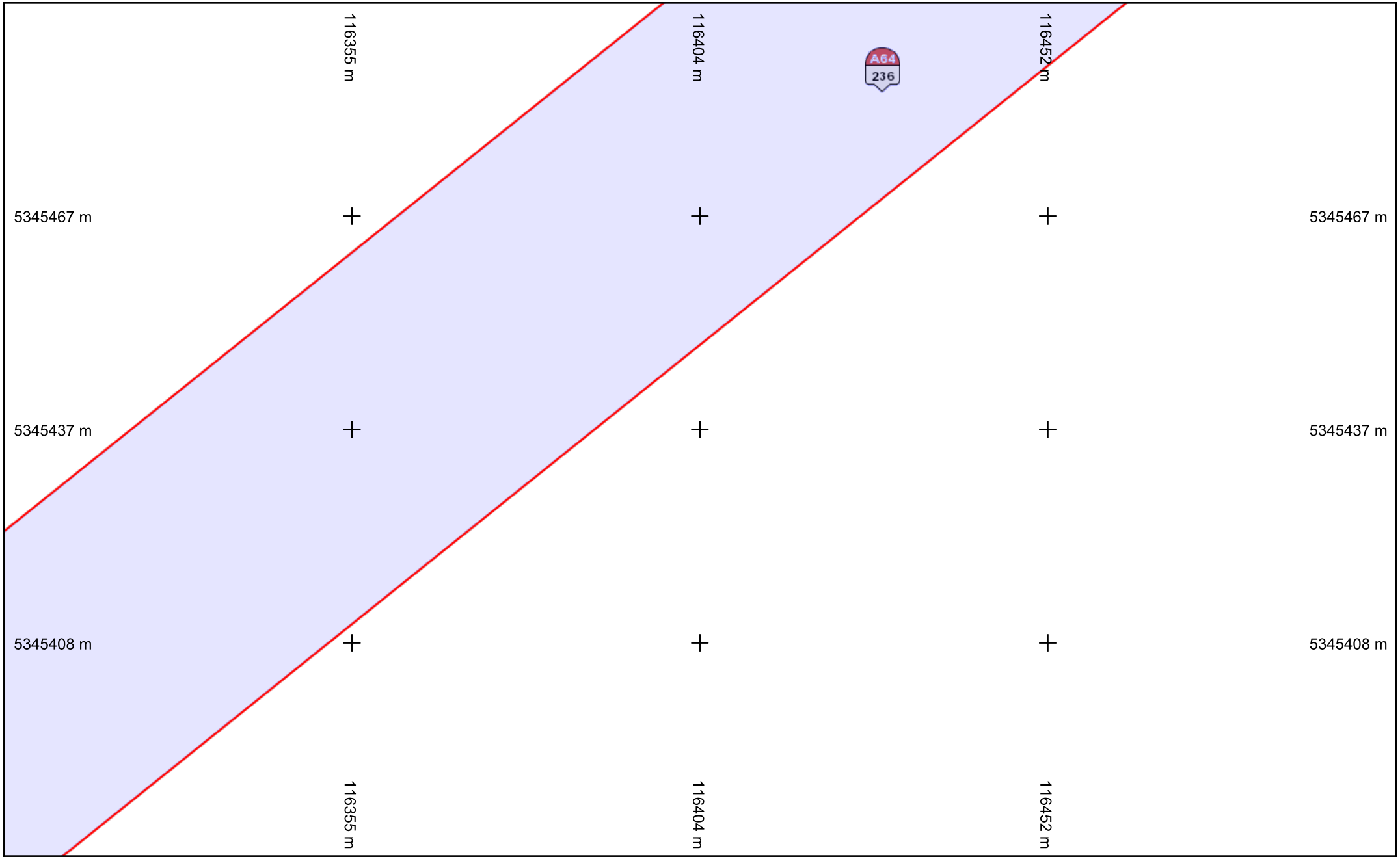
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

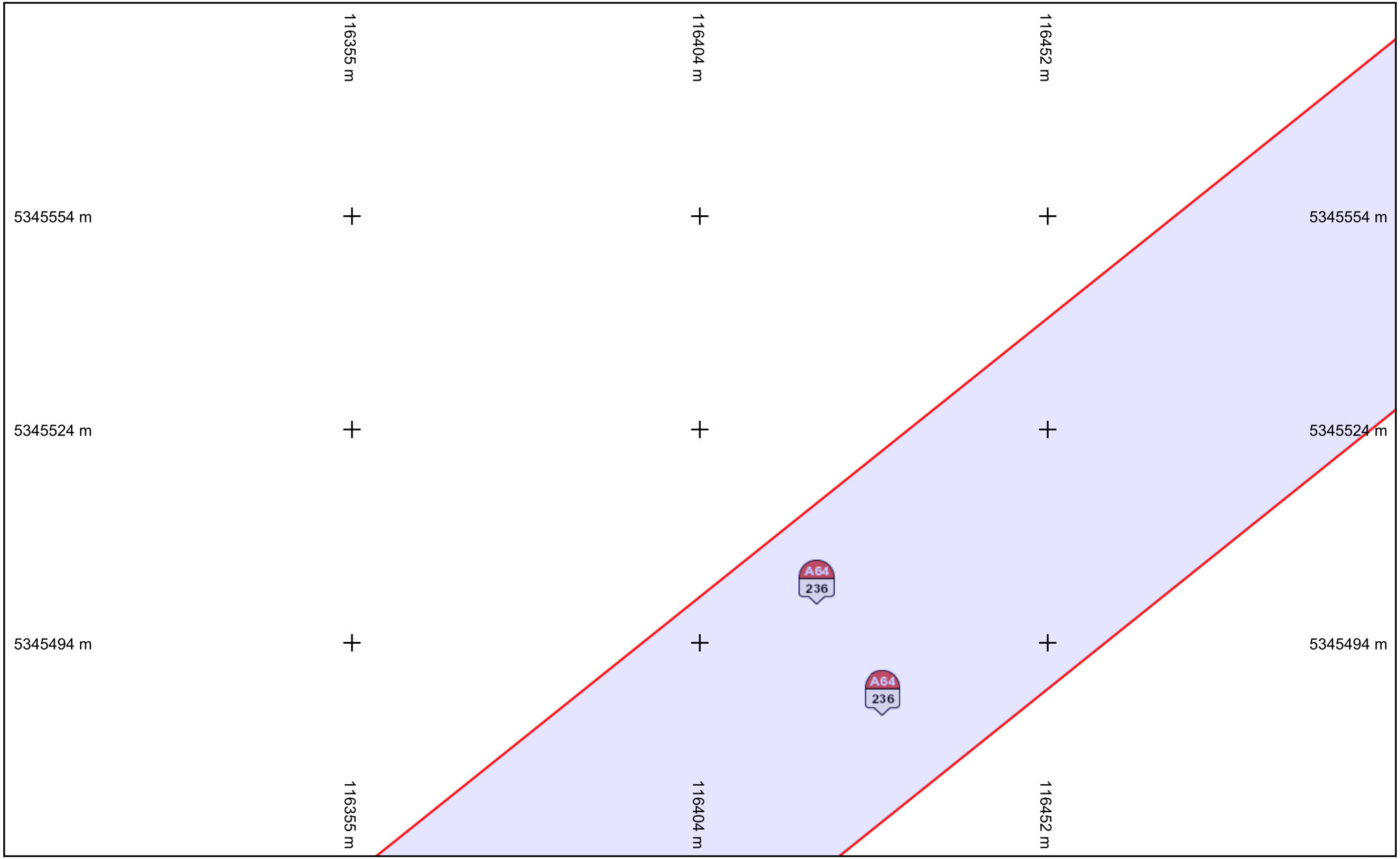
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



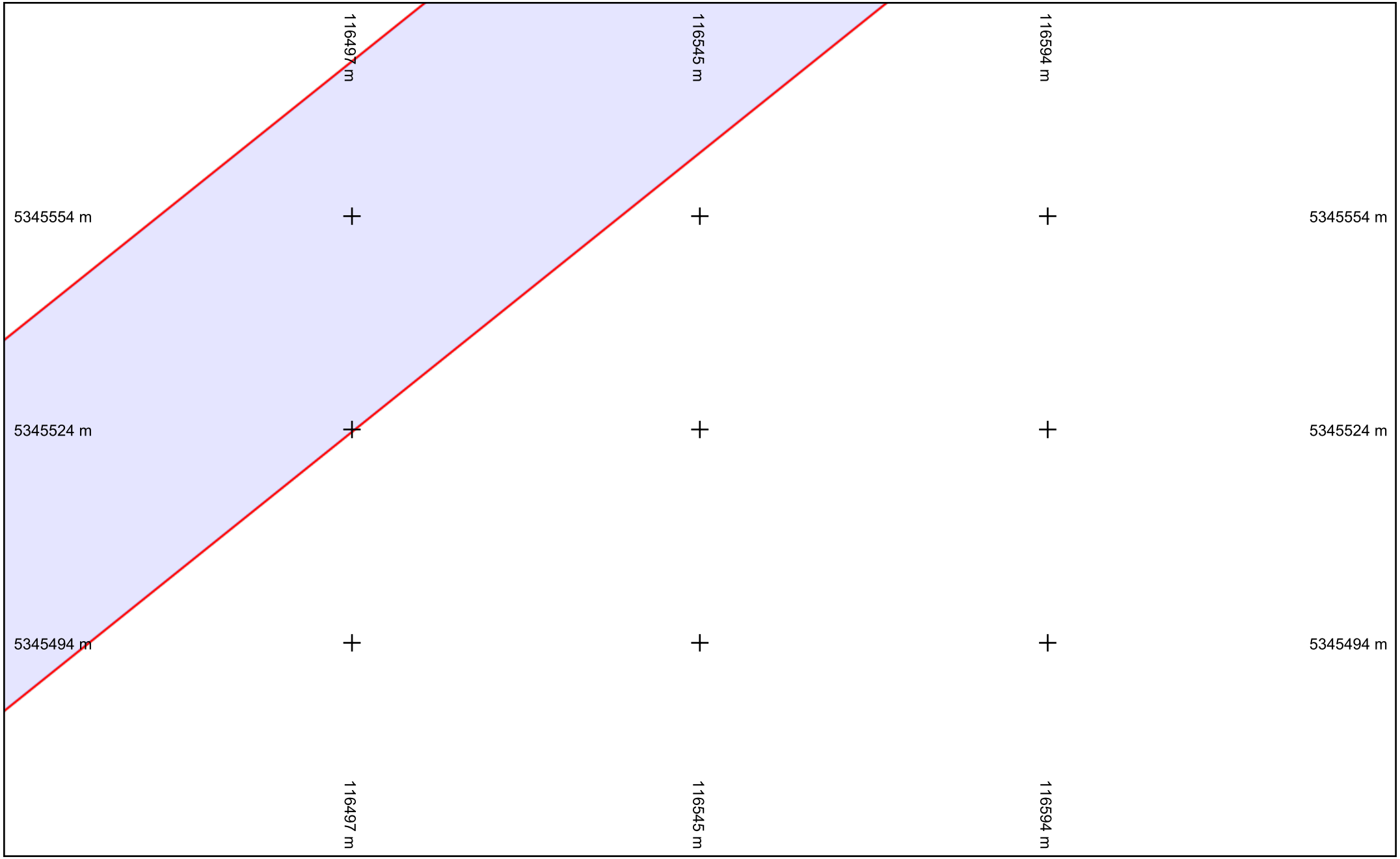
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



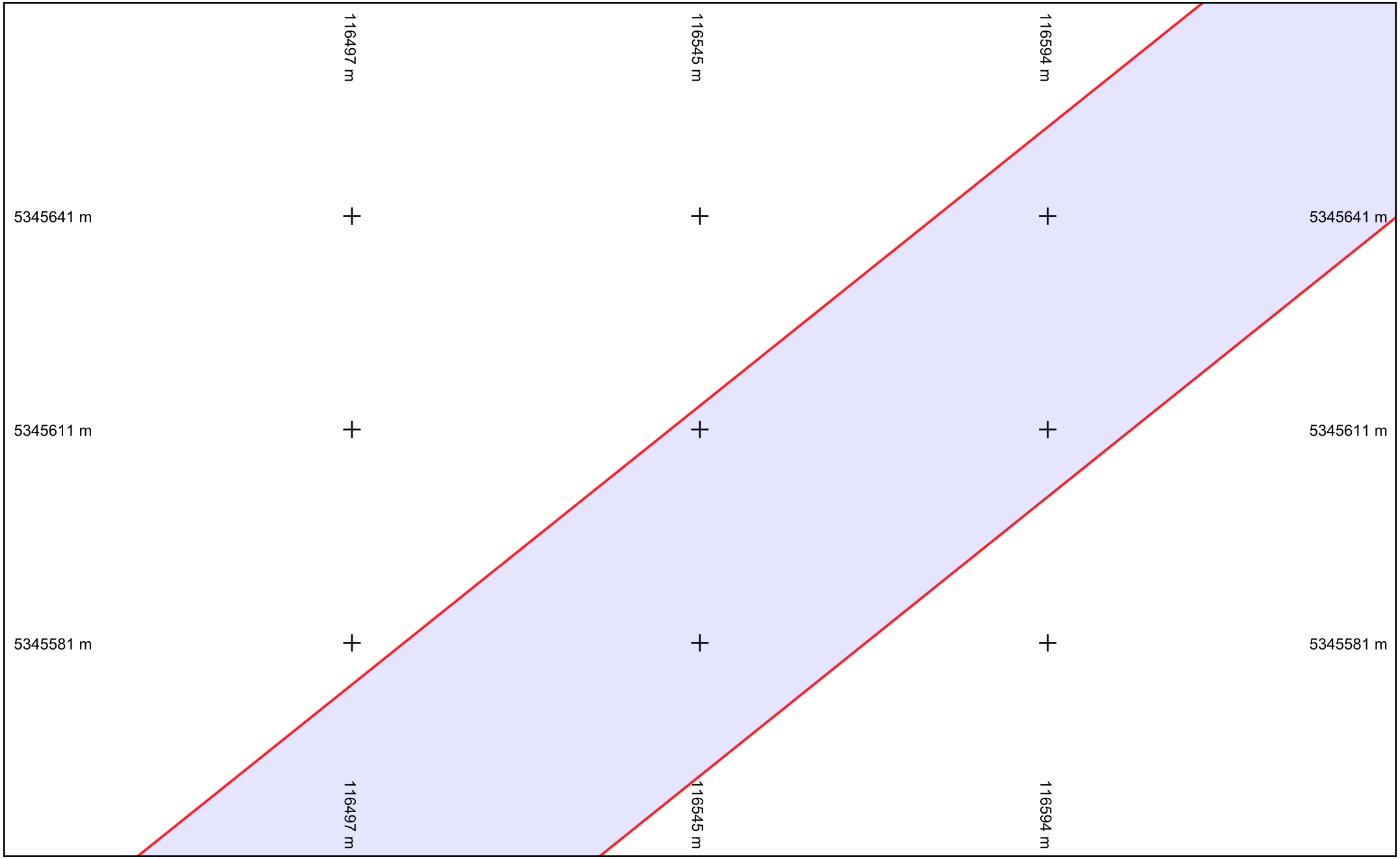
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



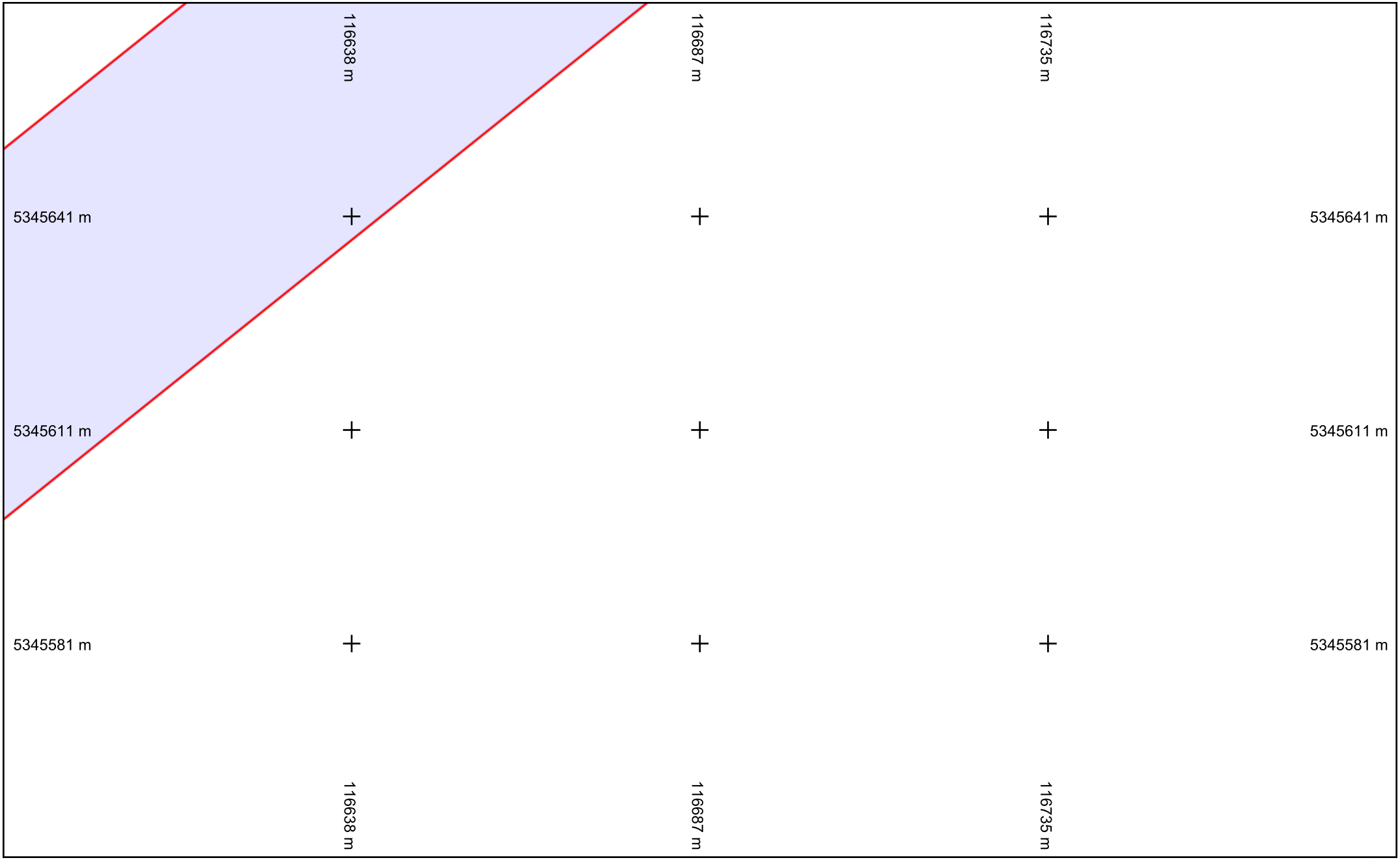
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



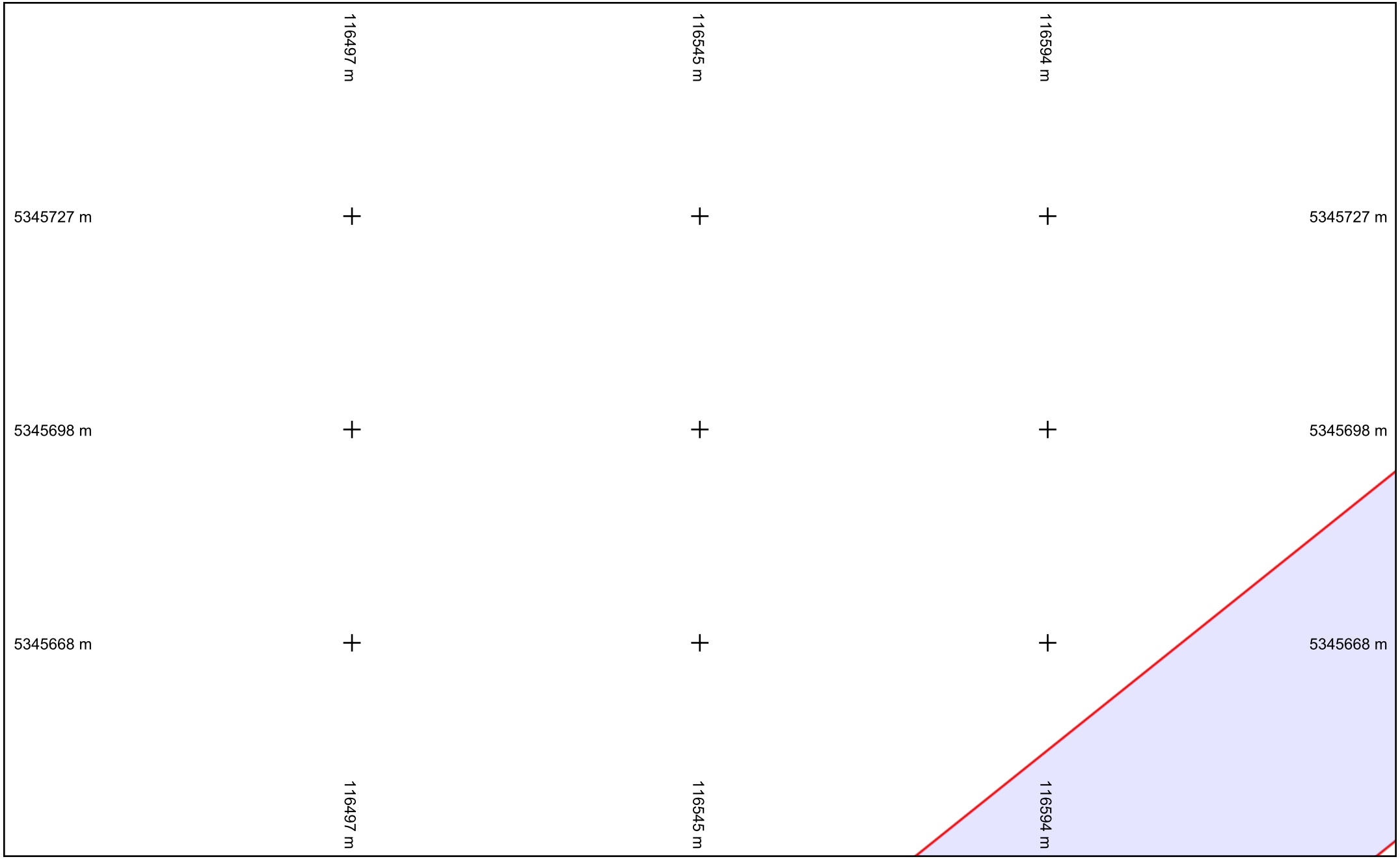
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



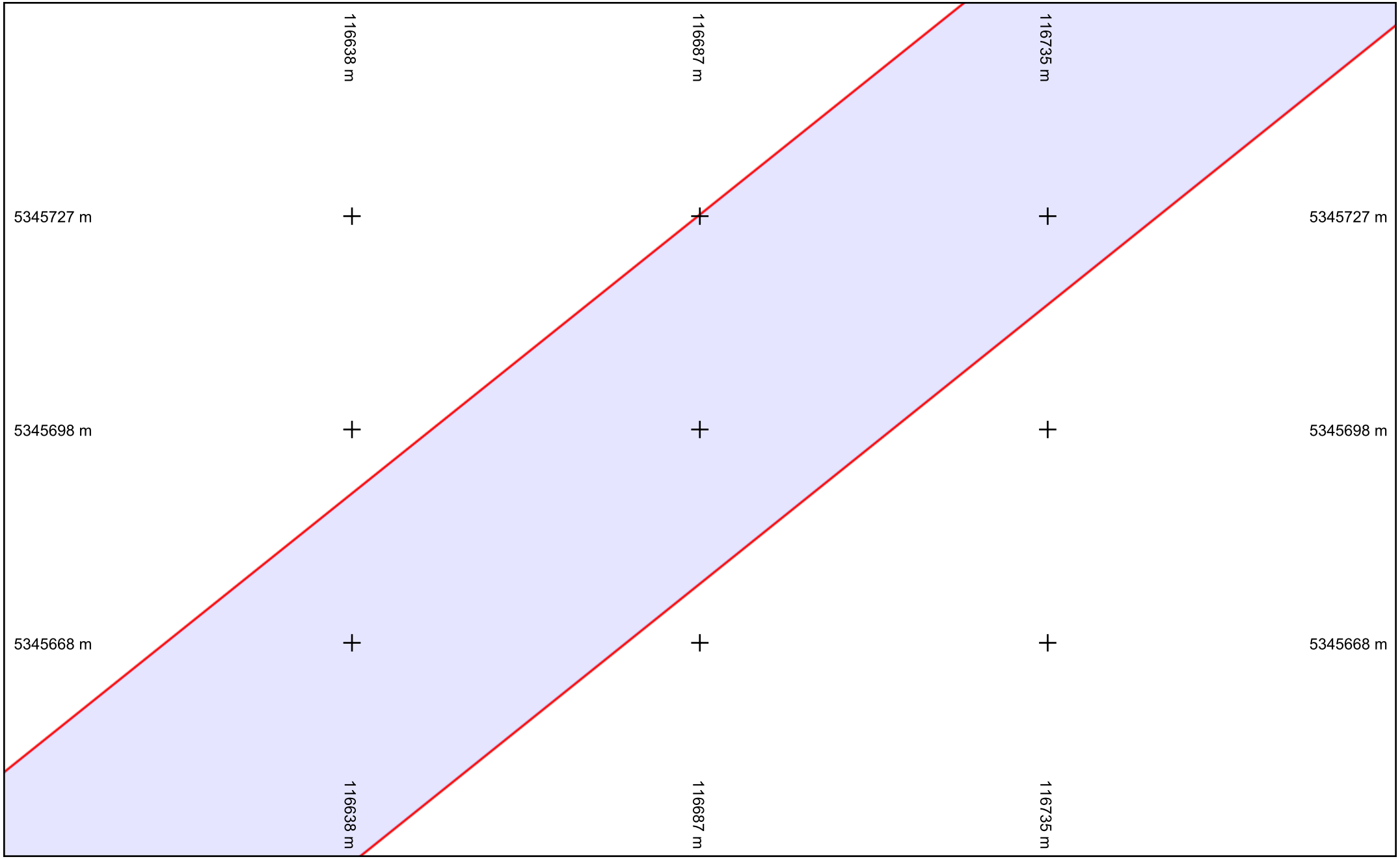
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

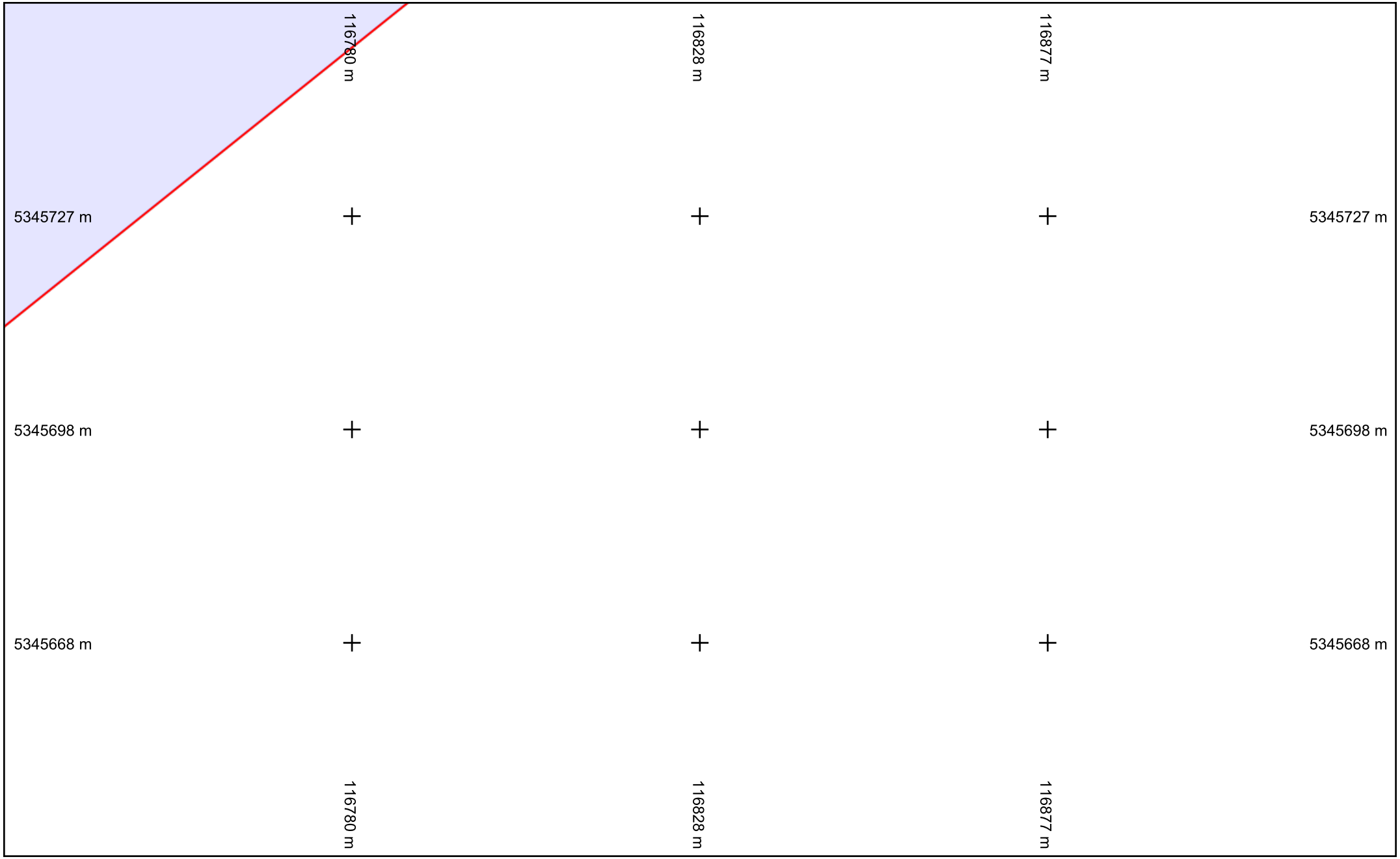
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

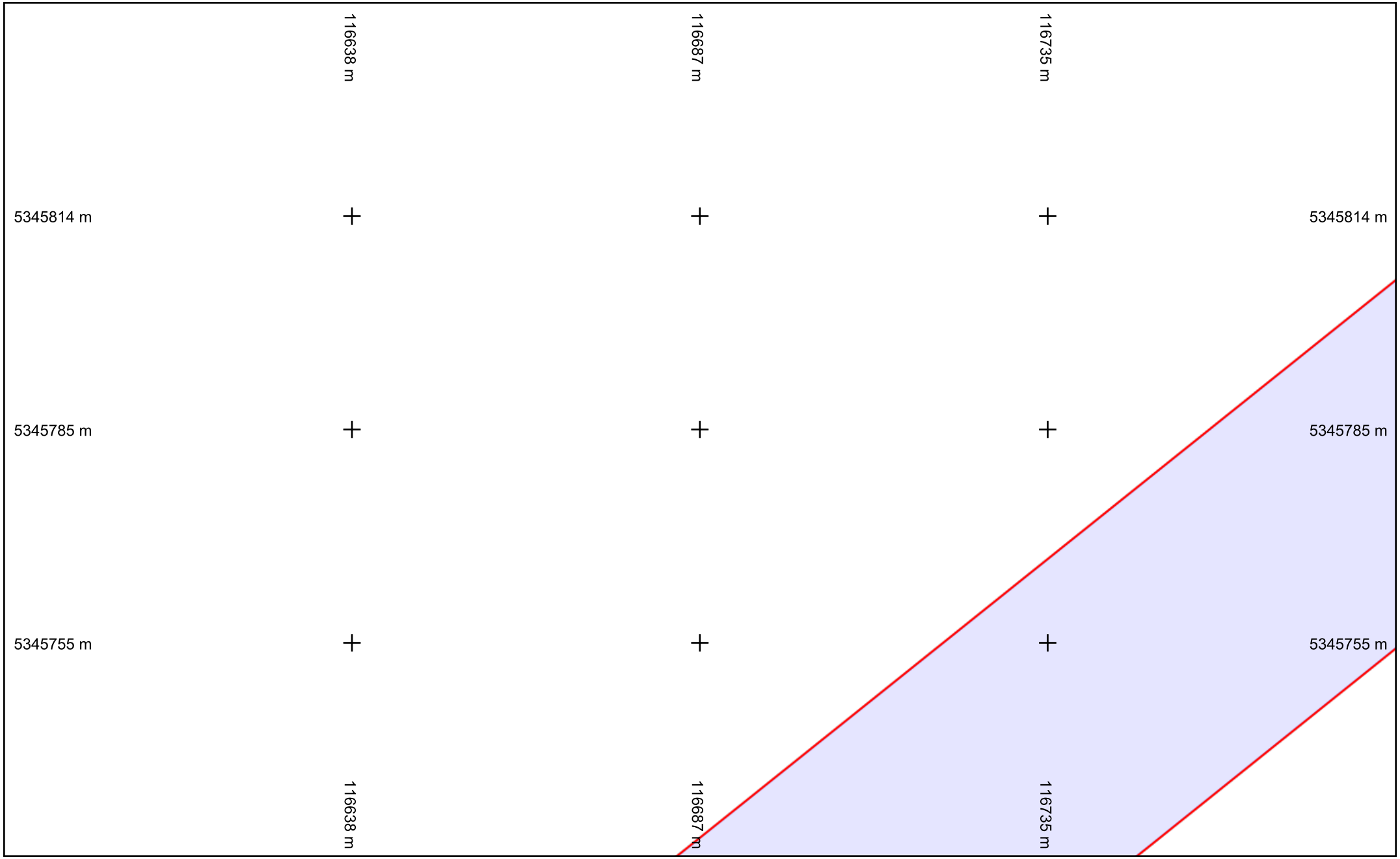
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



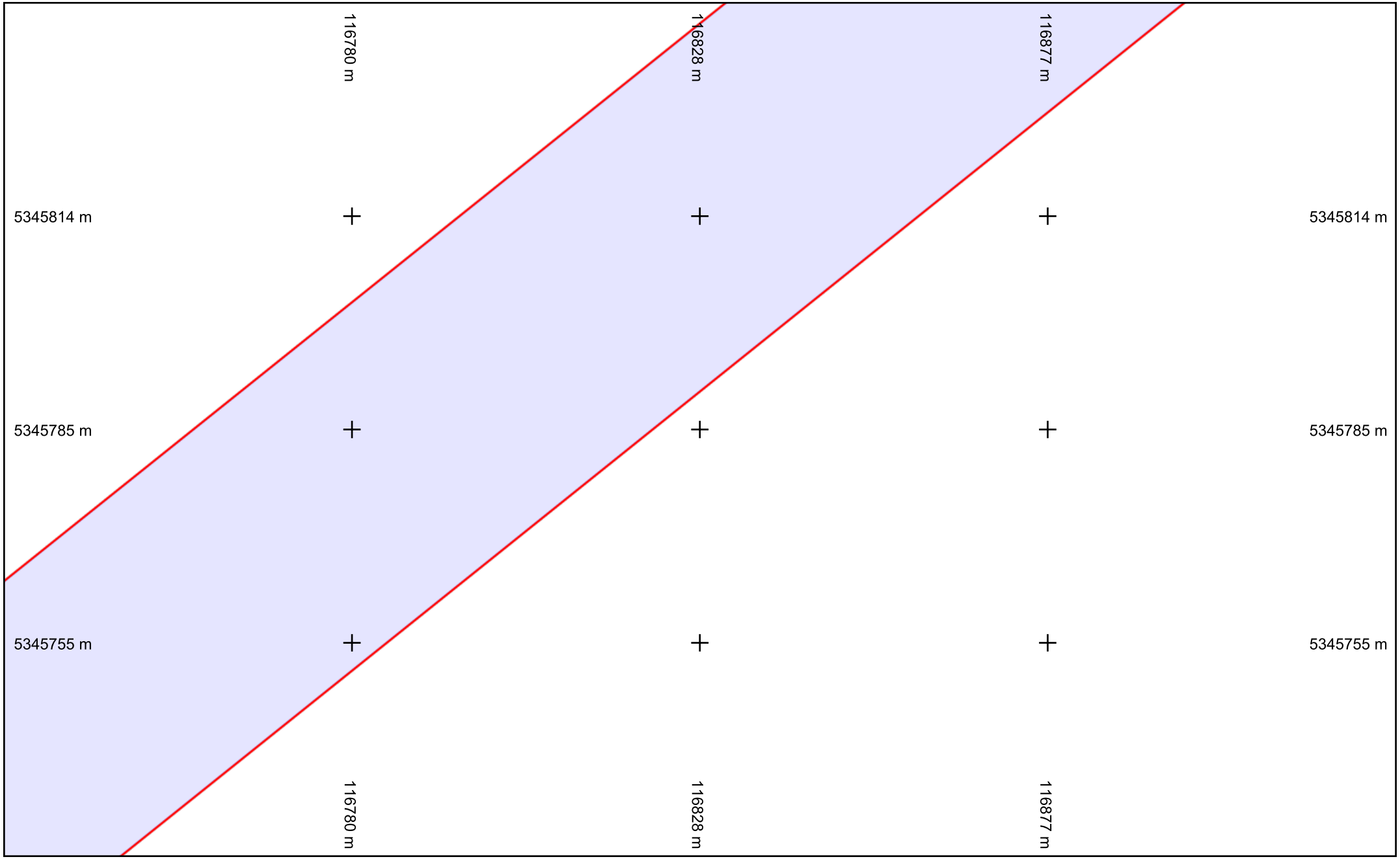
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

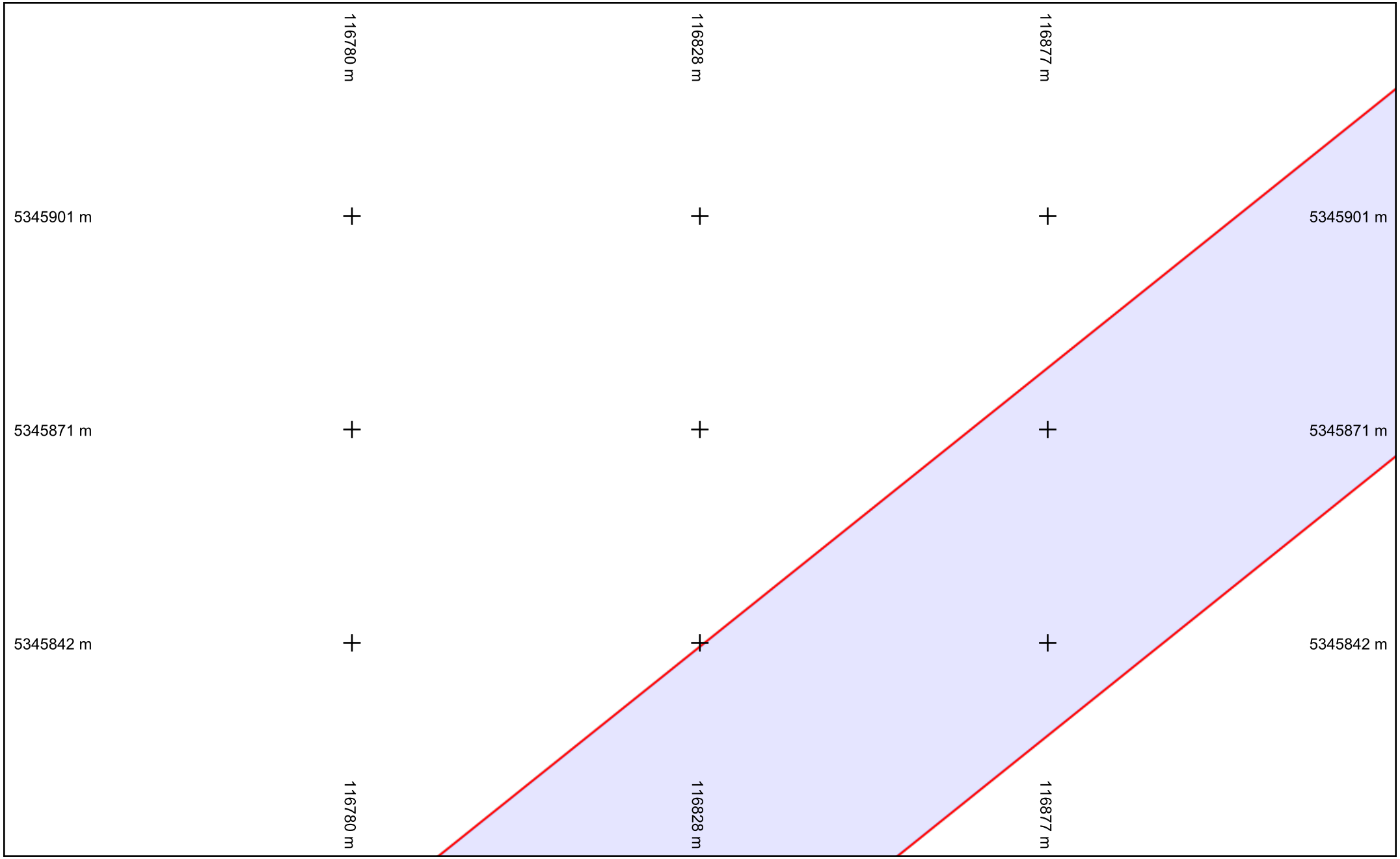
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



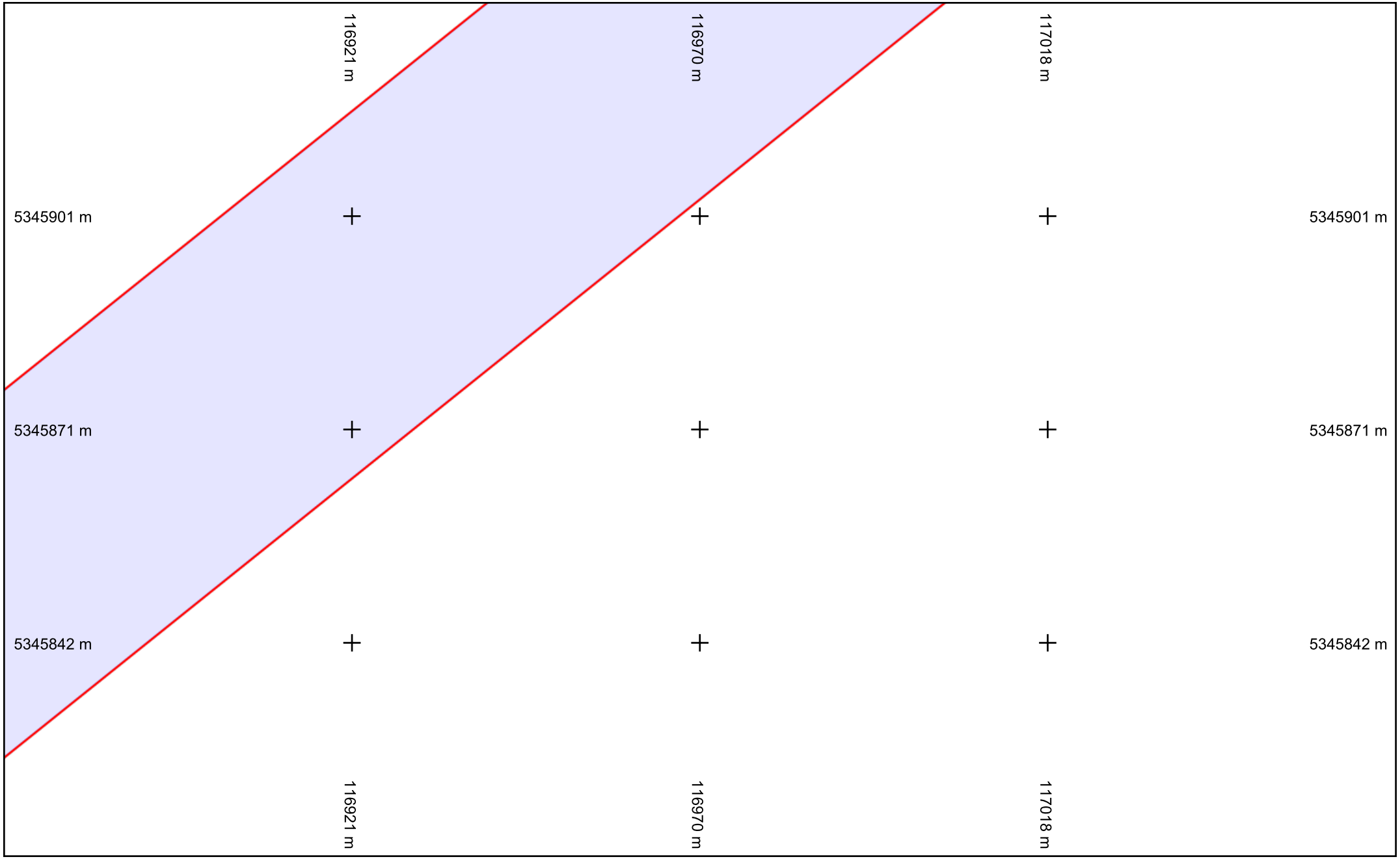
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



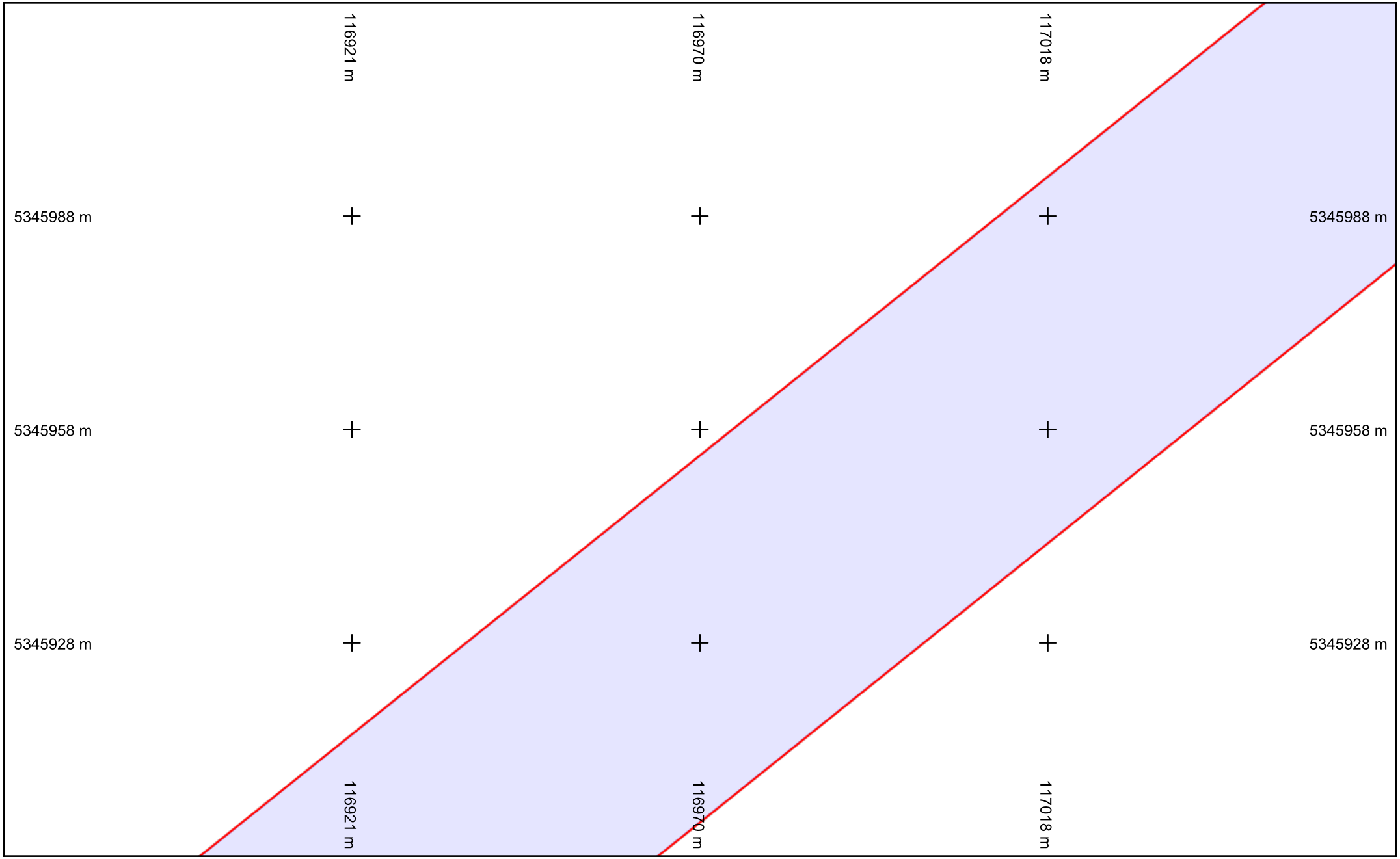
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

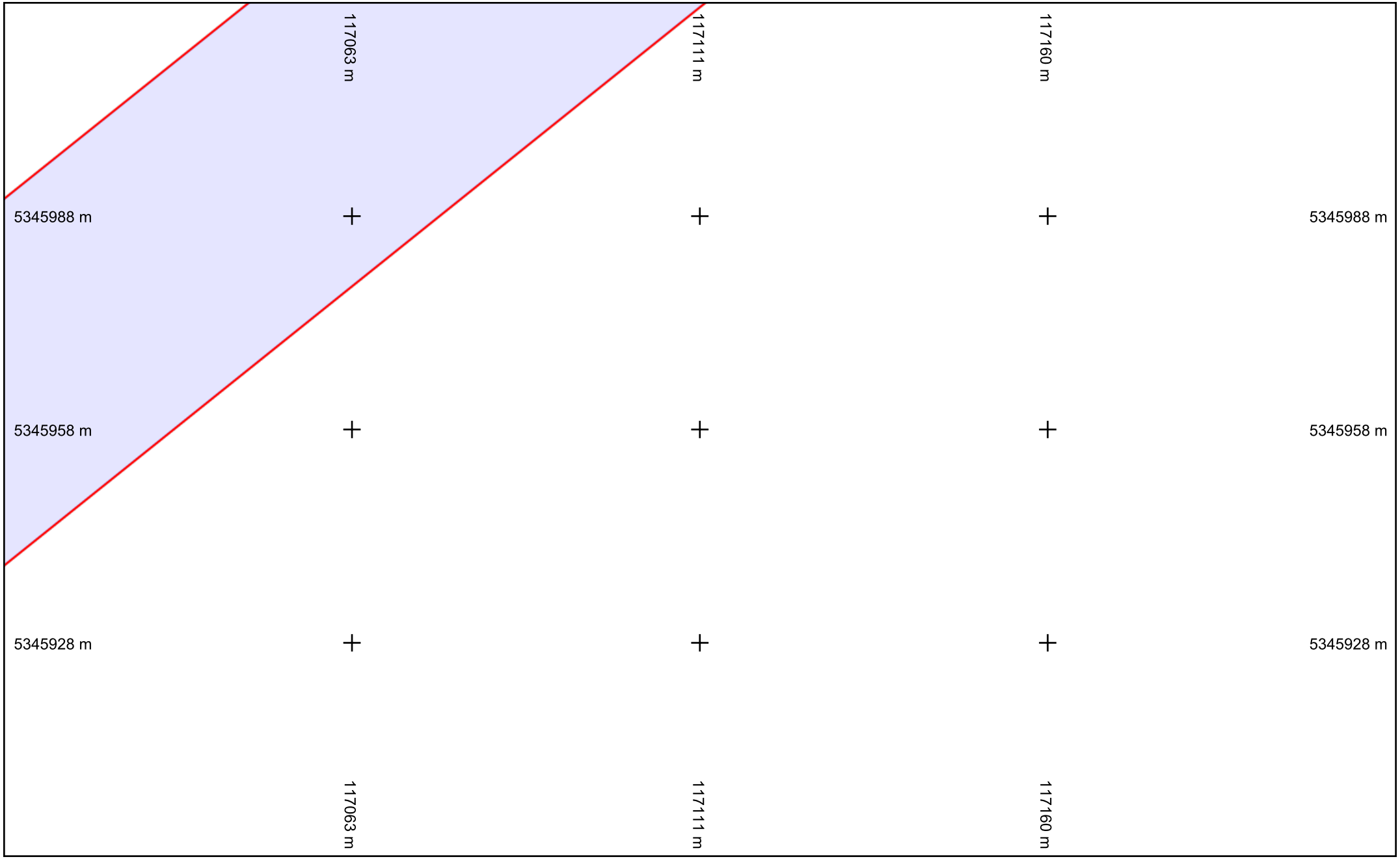
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

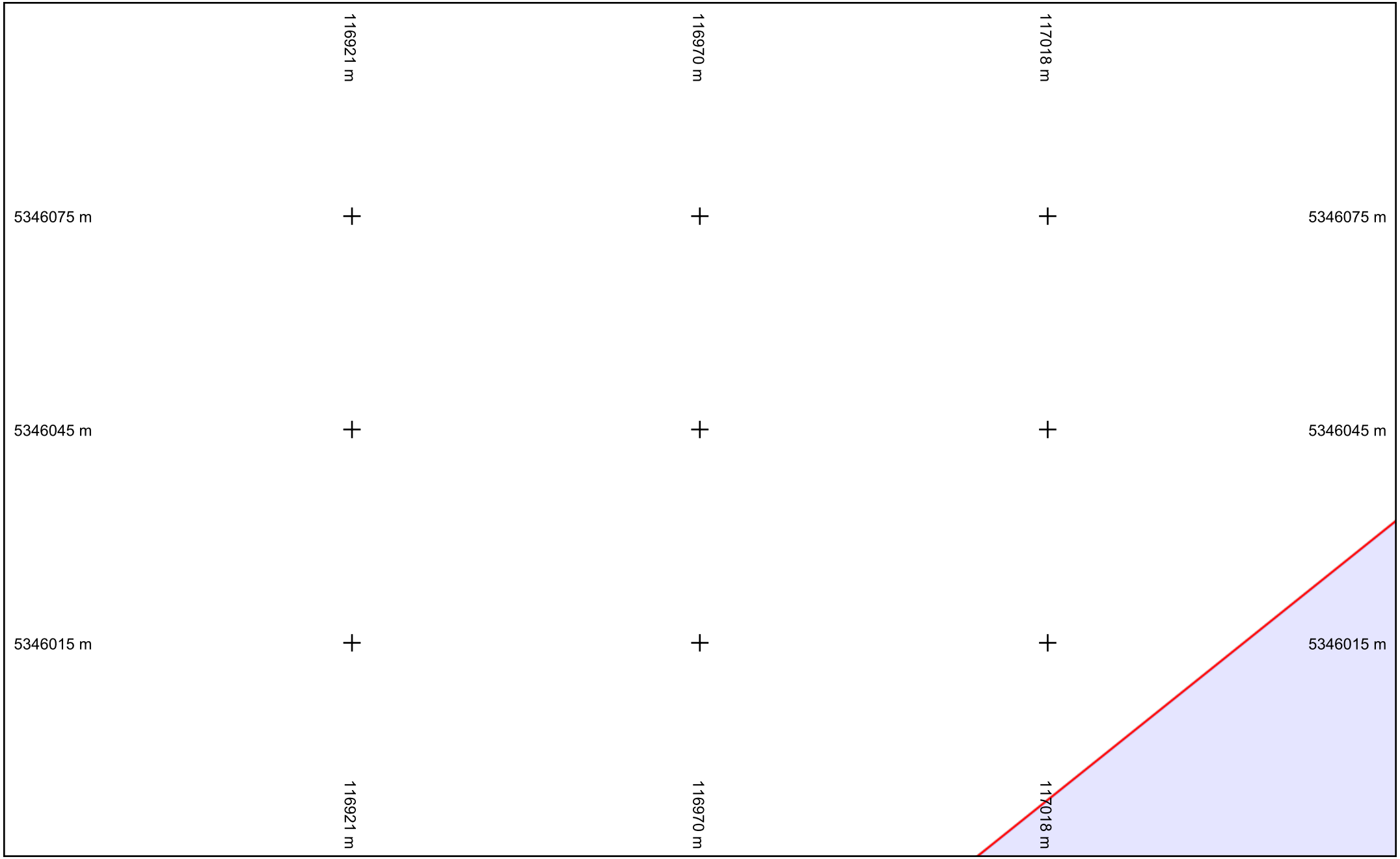
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



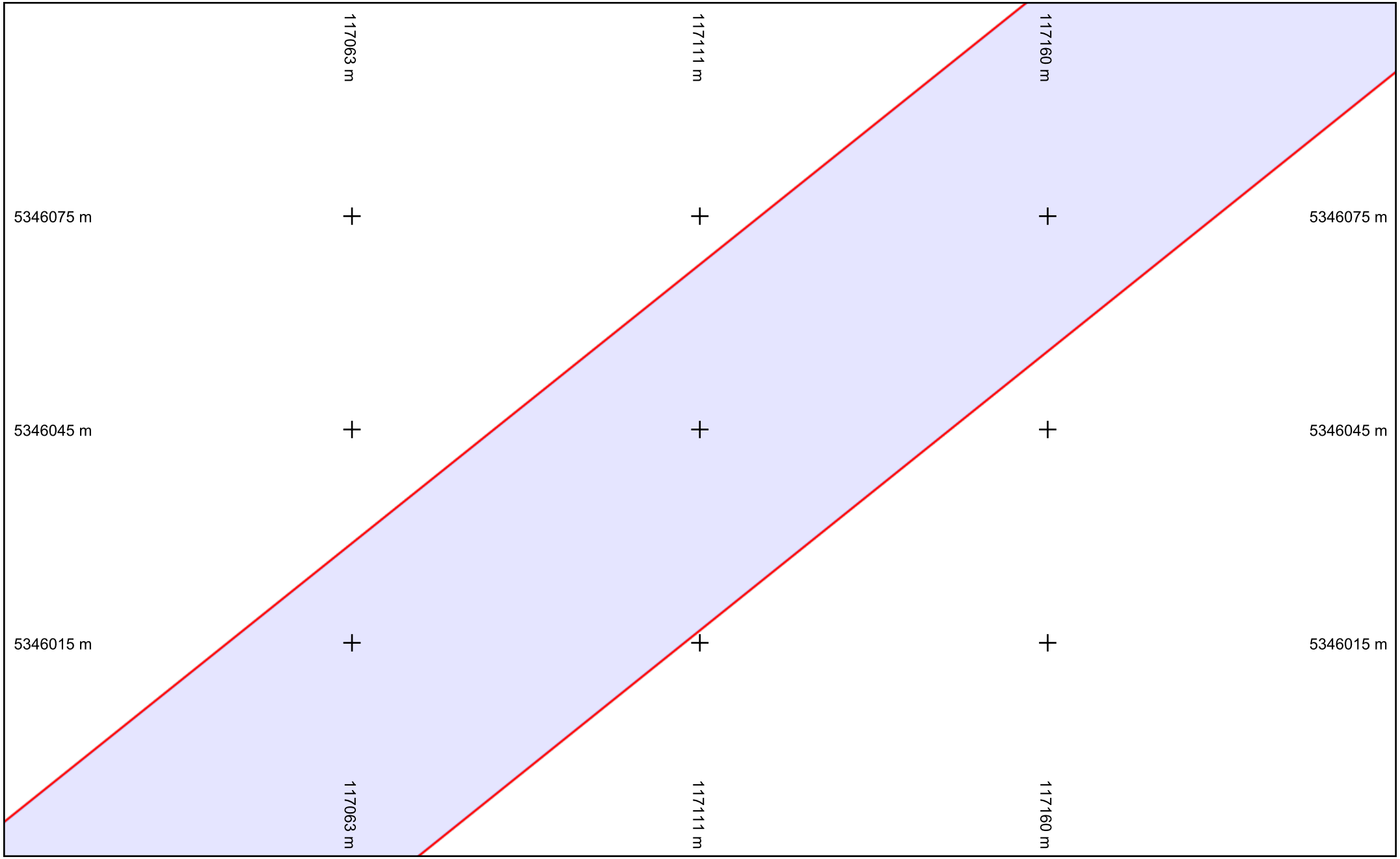
Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



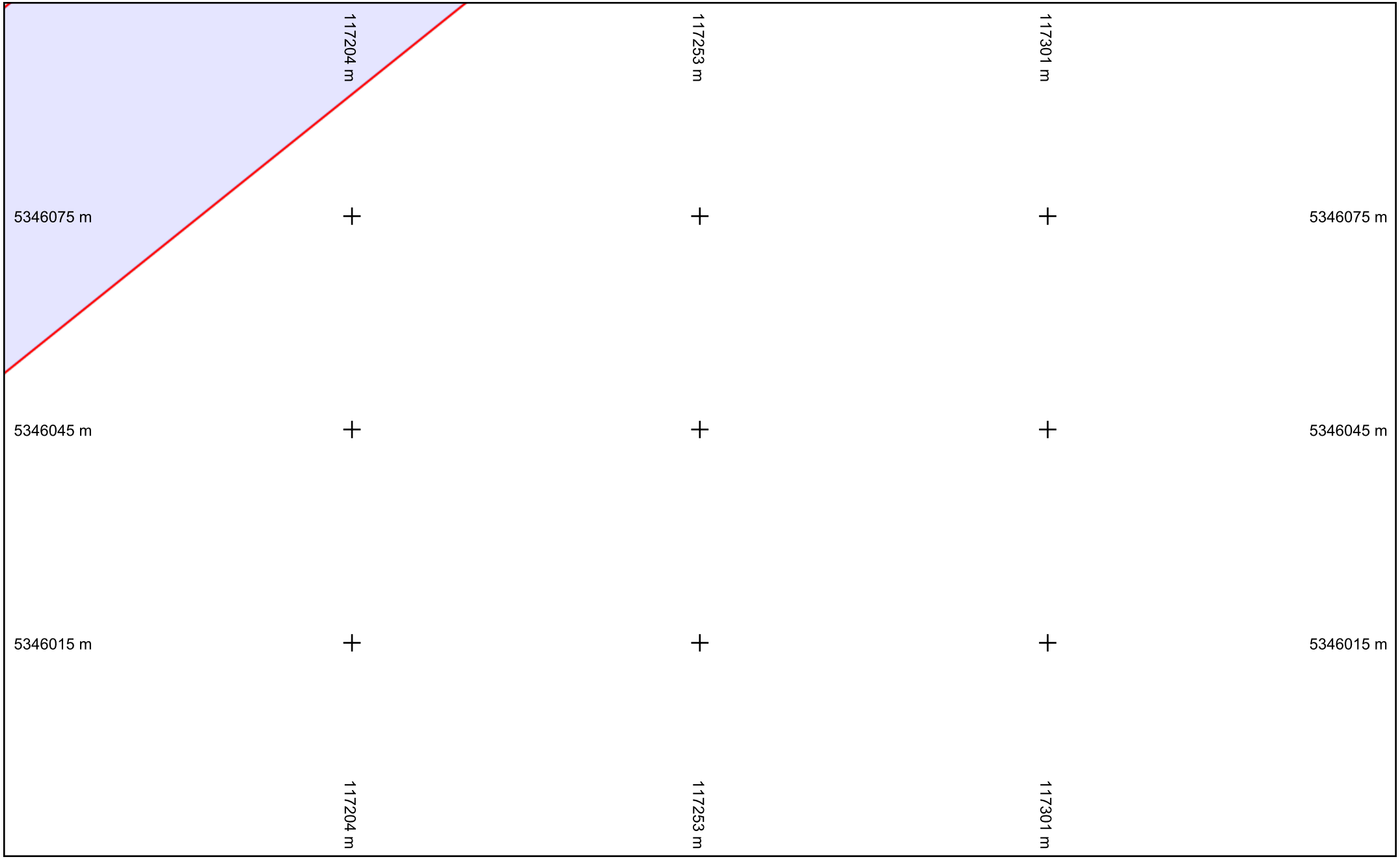
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



VINCI AUTOROUTES

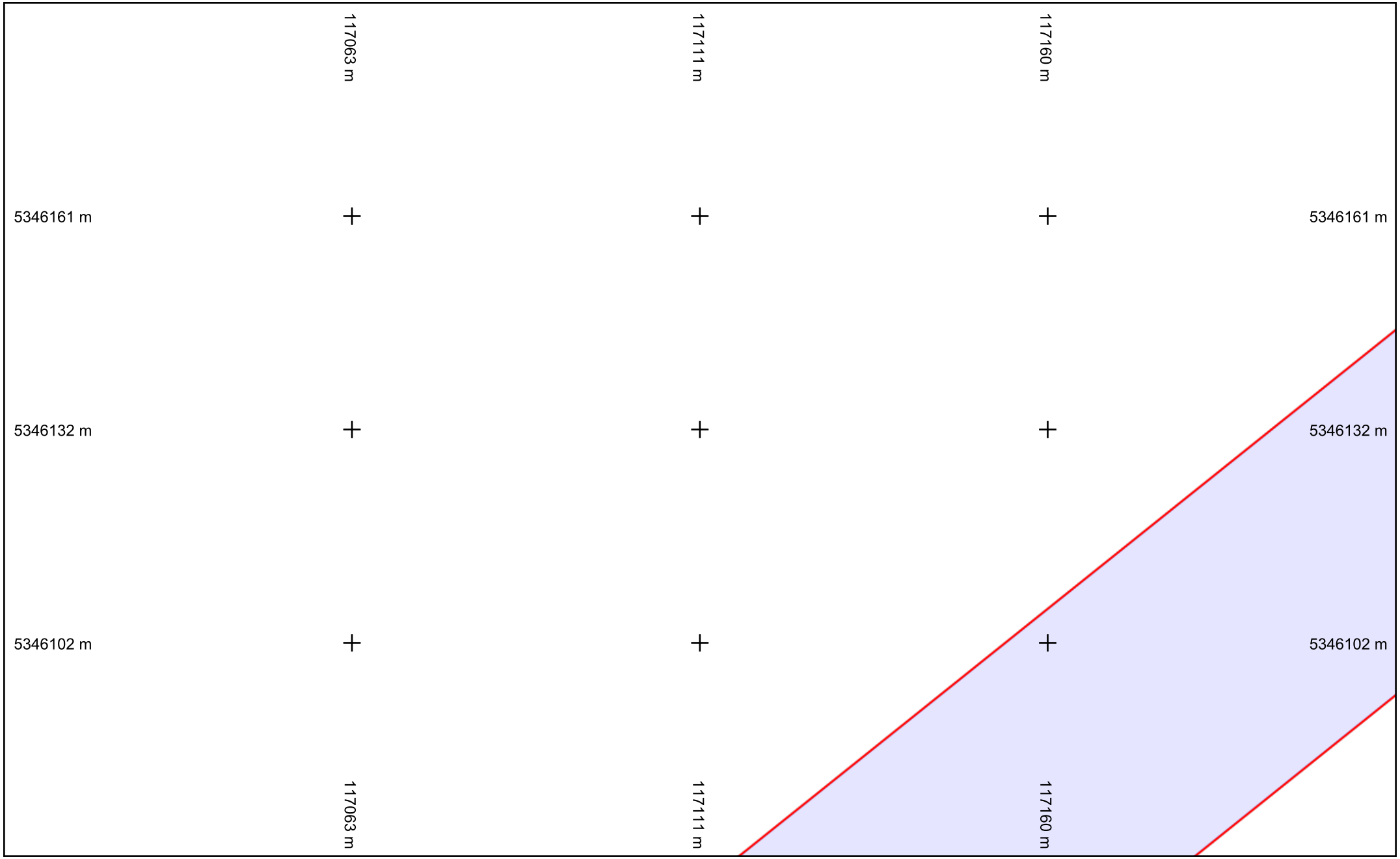
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



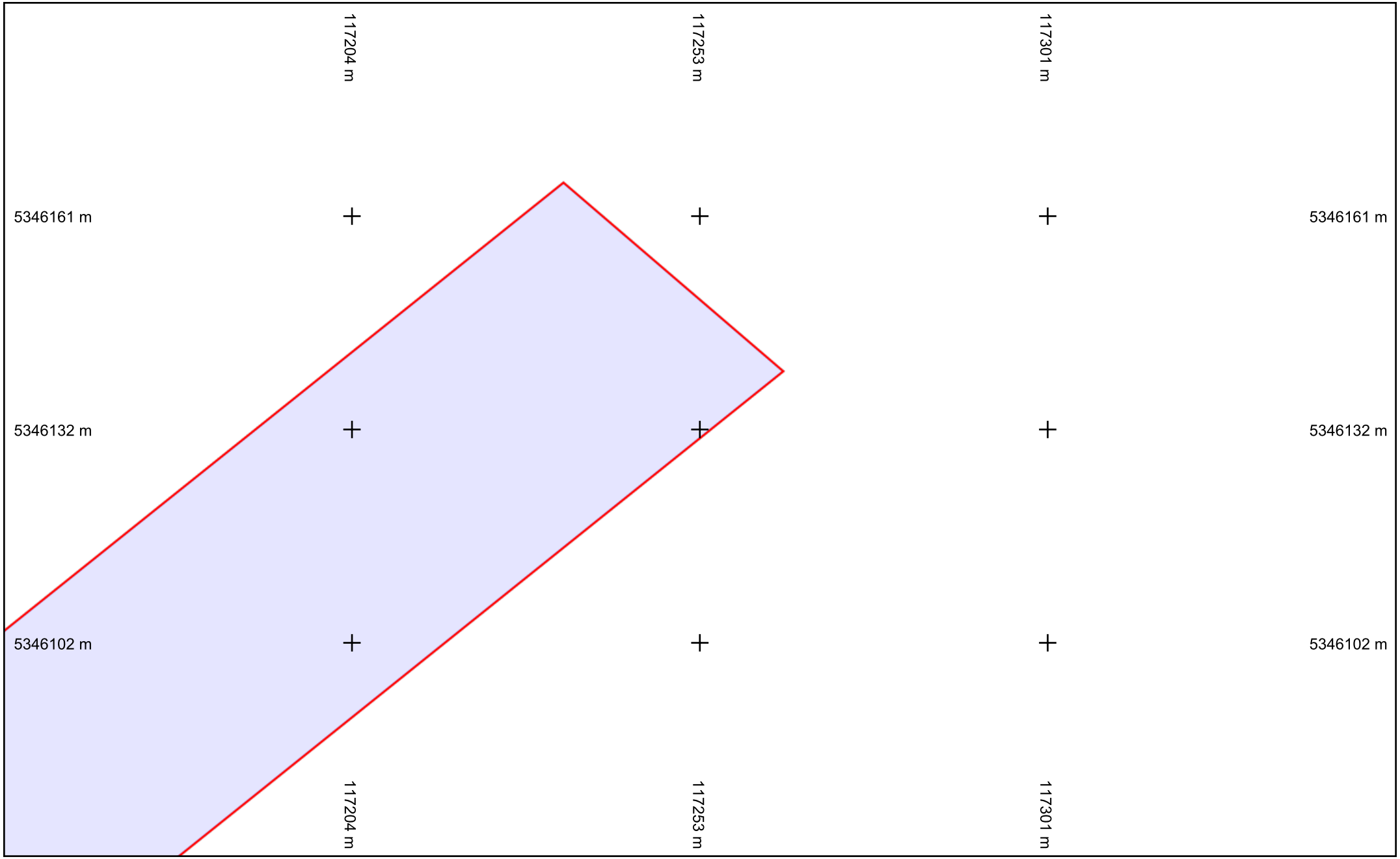
- Électricité BT, Aérien
- Électricité BT, Souterrain
- Électricité HTA ou HTB , Aérien
- Électricité HTA ou HTB , Souterrain
- Télécommunications, TBT, Aérien
- Télécommunications, TBT, Souterrain
- Eau potable, Souterrain
- Eau Pluvial, Souterrain
- Assainissement EU, Souterrain
- Gaz, Souterrain
- Hydrocarbures, Souterrain
- Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857



Électricité BT, Aérien
Électricité BT, Souterrain
Électricité HTA ou HTB , Aérien
Électricité HTA ou HTB , Souterrain
Télécommunications, TBT, Aérien
Télécommunications, TBT, Souterrain
Eau potable, Souterrain
Eau Pluvial, Souterrain
Assainissement EU, Souterrain
Gaz, Souterrain
Hydrocarbures, Souterrain
Chauffage et Climatisation, Souterrain

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 27/05/2026 - 08:55:13
Numéro de consultation : 2026052601093PJW
Adresse : A64, 31220 Martres-Tolosane
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : n/a	Catégorie réseau : EL, TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : SPL EBCS - AEP chez Multani
Numéro / Voie : 50 BIS RUE DU FAUBOURG FIGUEROLLES
Code postal / Commune : 34070 MONTPELLIER
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet
(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.05@captidec.fr

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier
(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Exécutant des travaux
(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Travaux et leur calendrier
(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (DTDICT V1.04)

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays :

N° consultation du téléservice : 20260526010930PJW
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26 / 05 / 2026
Commune principale des travaux : Martres-Tolosane
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : SPL EBCS - AEP Chez Multani
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 50 BIS RUE DU FAUBOURG FIGUEROLLES
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 34070 Montpellier
Tél. : 0449382716 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : EA ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
[x] Plans joints : NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	SEBCS - AEP.pdf	500	___ / ___ / _____	[]	_____ cm	_____
	_____	_____	___ / ___ / _____	[]	_____ cm	_____

- [x] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou [x] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Contacter le 0561948187 ou Philippe JOAN au 0675462109 | Se référer au guide d'application de la reglementation

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Paragraphe 3.8 du fascicule 2

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : (•) possible () impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : attention : présence d'importantes canalisations d'adduction d'eau potable ainsi que de conduites de distribution d'eau potable - repérage terrain impératif

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0561948187

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : 18 (Pompiers)

Responsable du dossier

Nom : Philippe JOAN
Désignation du service : EAU POTABLE
Tél. : 0675462109

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Multani pour SPL EBCS
Signature : multani
Date : 26 / 05 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

SYNDICAT DES EAUX
BAROUSSE COMMINGES SAVE

Légende et informations complémentaires

Légende

- Compteur
- Compteur réseau
- Défense incendie
- Pompage
- Poste drainage/pompage
- Poste soutirage
- Réservoir
- Ressource
- Robinet
- Sectionnement
- Ventouse
- Vidange

- Distribution
- Adduction
- Branchement
- Anode
- Canalisation HS
- Branchement HS

Fond de plan © IGN

Contact

Philippe JOAN
Tél terrain : 06.75.46.21.09
Tél bureau : 05.61.94.81.87

multani



SPL EBCS - AEP Chez Multani **Plan d'ensemble** **26/05/2026**

N° de consultation : 2026052601093PJW

Adresse : A64

31220 Martres-Tolosane

N° d'urgence : 0561948187

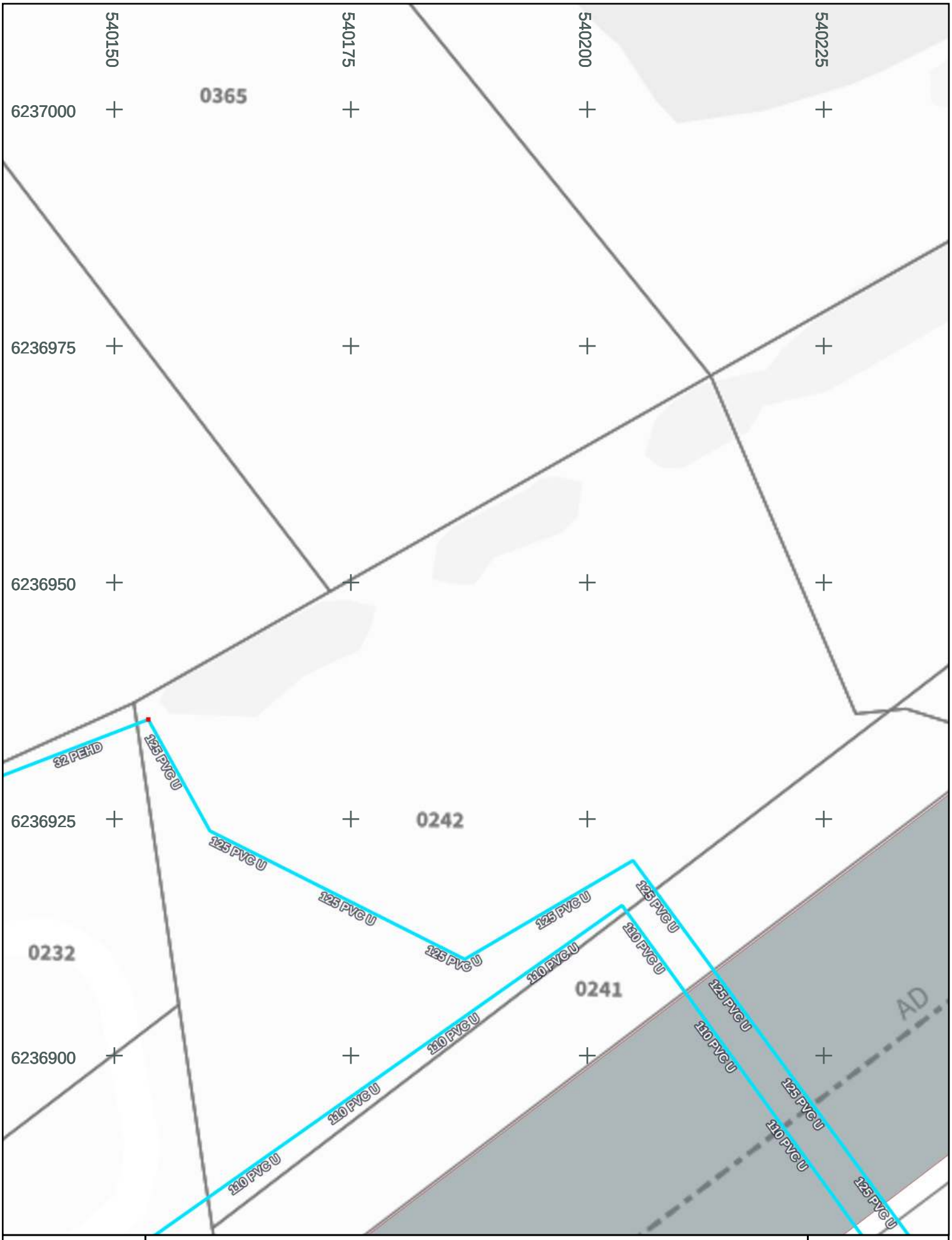
Les réseaux sont en classe C sauf mention contraire. Valable en altimétrie et profondeur.

multani

Lambert 93

A4 - Portrait

N



SPL EBCS - AEP Chez Multani **Plan de détails 1/5** **26/05/2026**

N° de consultation : 2026052601093PJW

Adresse : A64

31220 Martres-Tolosane

N° d'urgence : 0561948187

Les réseaux sont en classe C sauf mention contraire. Valable en altimétrie et profondeur.

multani

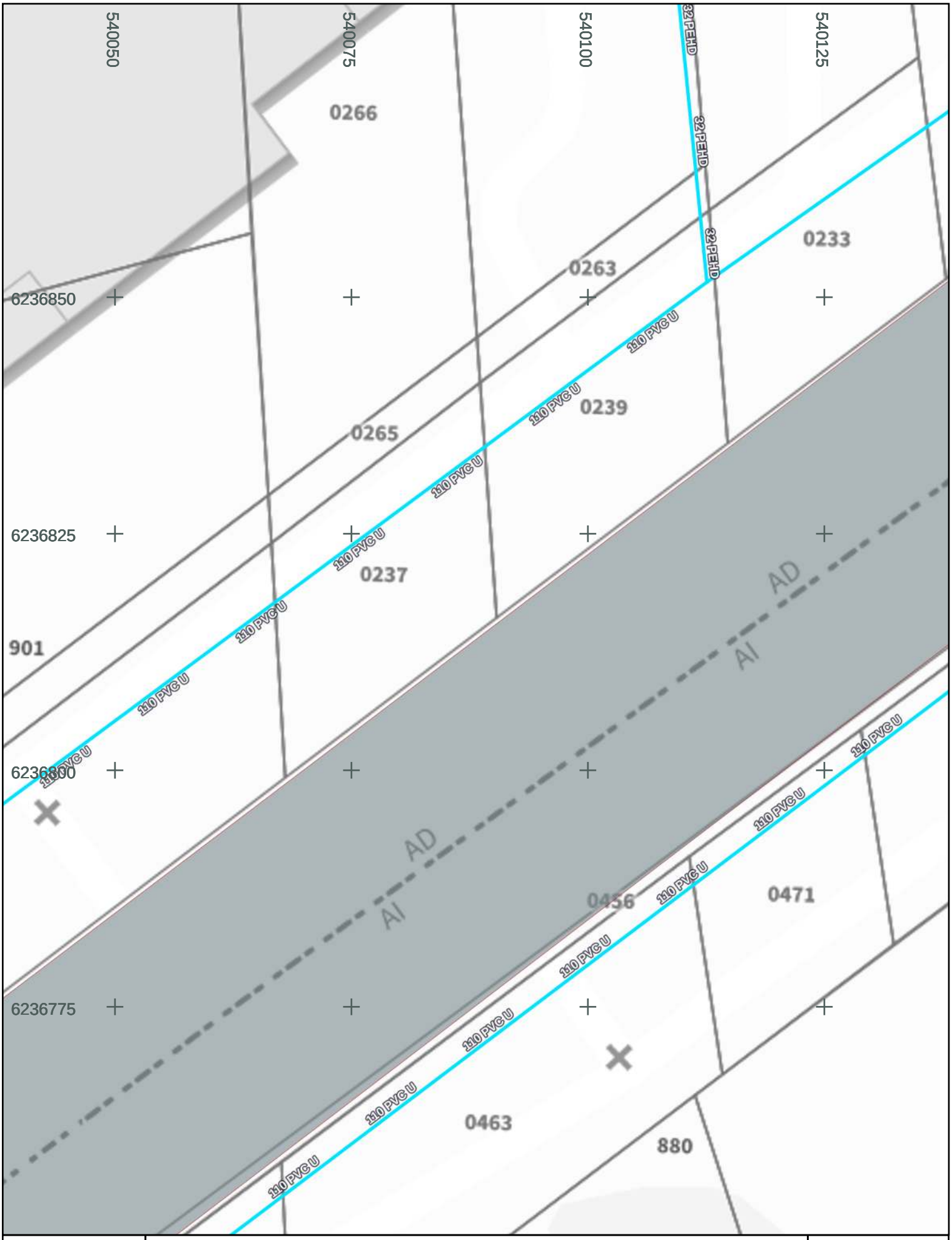
1:500

0 5 10 m

Lambert 93

A4 - Portrait

N



SPL EBCS - AEP Chez Multani **Plan de détails 2/5** **26/05/2026**

N° de consultation : 2026052601093PJW

Adresse : A64

31220 Martres-Tolosane

N° d'urgence : 0561948187

Les réseaux sont en classe C sauf mention contraire. Valable en altimétrie et profondeur.

multani

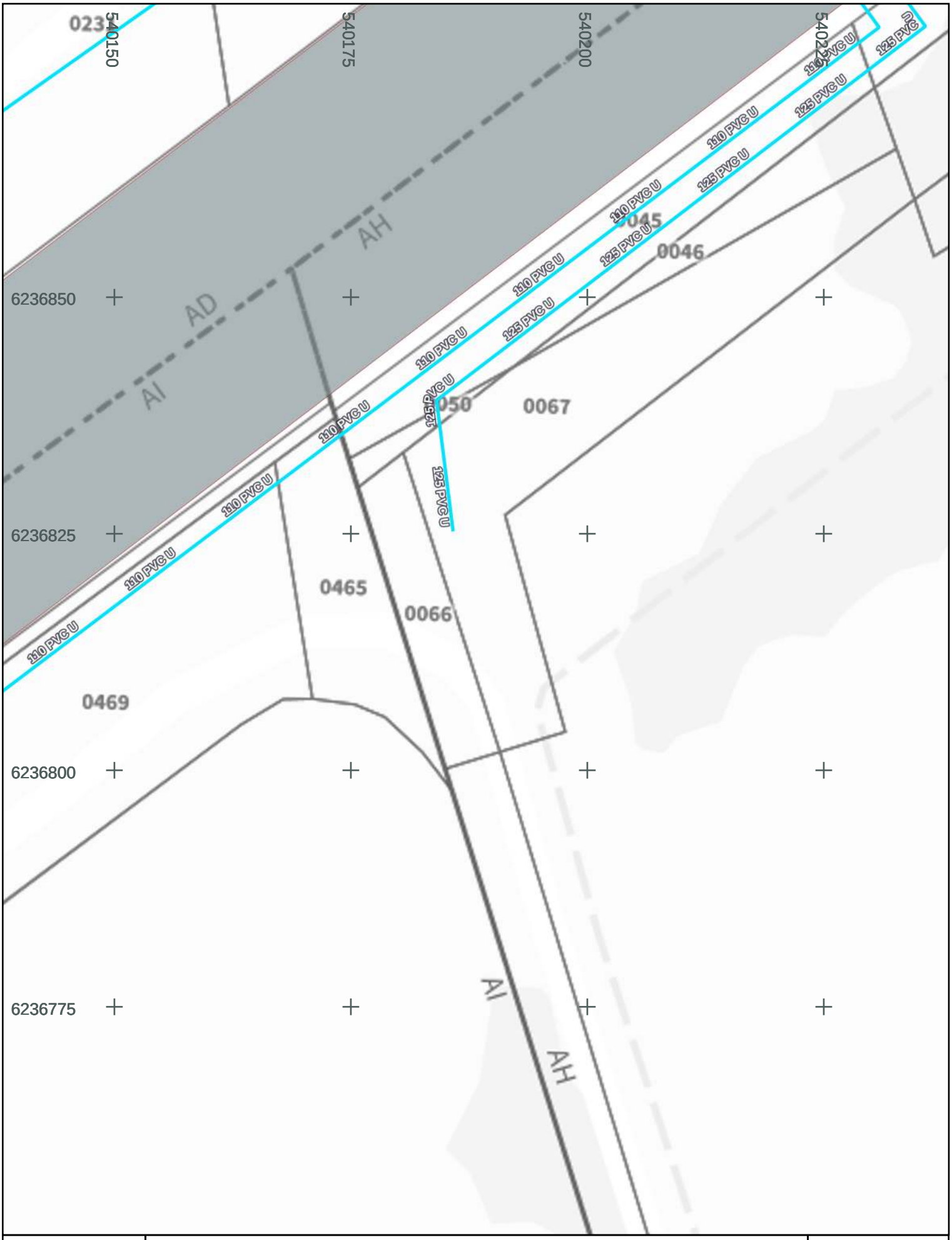
1:500

0 5 10 m

Lambert 93

A4 - Portrait

N



SPL EBCS - AEP Chez Multani **Plan de détails 3/5** **26/05/2026**

N° de consultation : 2026052601093PJW

Adresse : A64

31220 Martres-Tolosane

N° d'urgence : 0561948187

Les réseaux sont en classe C sauf mention contraire. Valable en altimétrie et profondeur.

multani

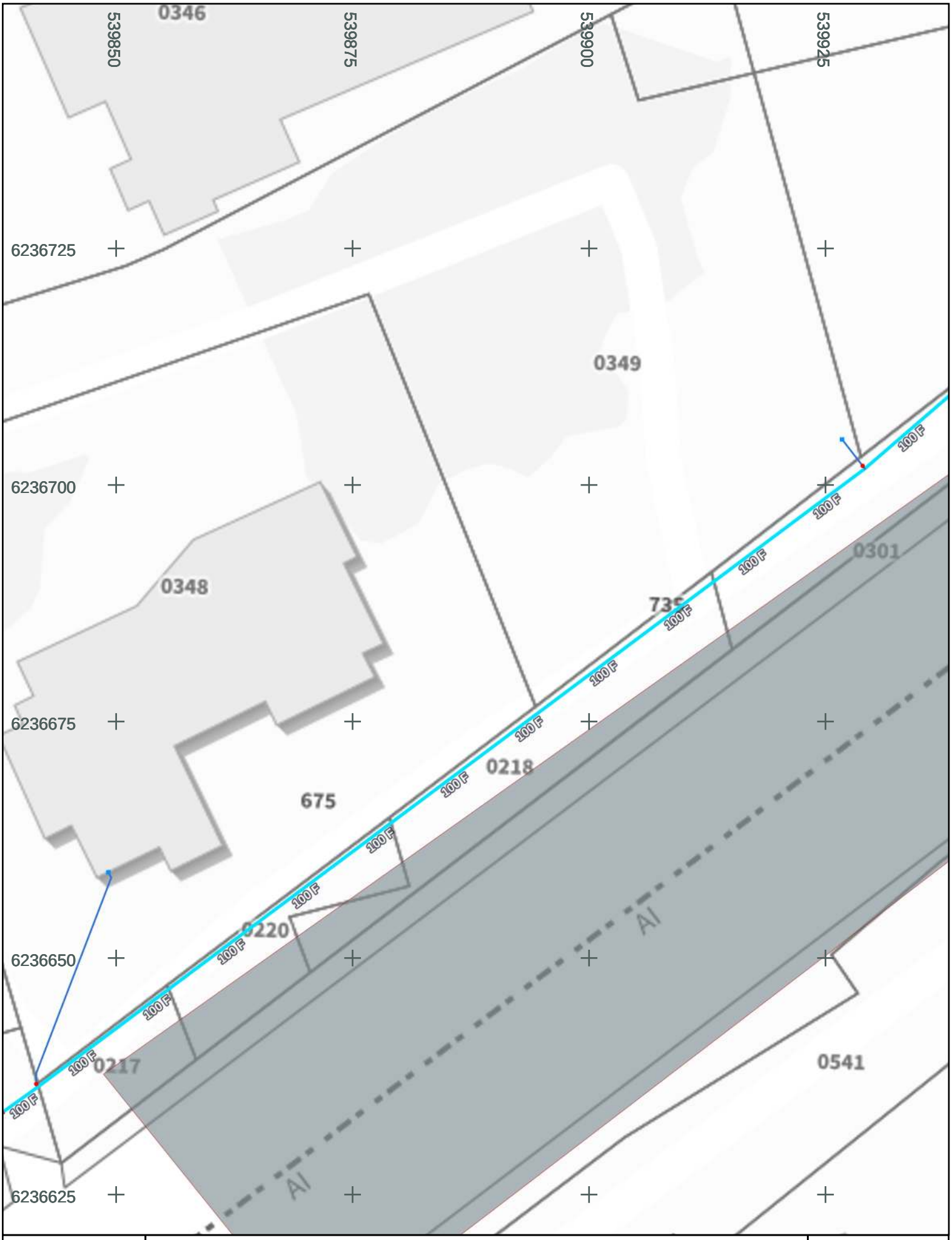
1:500

0 5 10 m

Lambert 93

A4 - Portrait

N



SPL EBCS - AEP Chez Multani **Plan de détails 4/5** **26/05/2026**

N° de consultation : 2026052601093PJW

Adresse : A64

31220 Martres-Tolosane

N° d'urgence : 0561948187

Les réseaux sont en classe C sauf mention contraire. Valable en altimétrie et profondeur.

multani

1:500

0 5 10 m

Lambert 93

A4 - Portrait

N



SPL EBCS - AEP Chez Multani **Plan de détails 5/5** **26/05/2026**

N° de consultation : 2026052601093PJW

Adresse : A64

31220 Martres-Tolosane

N° d'urgence : 0561948187

Les réseaux sont en classe C sauf mention contraire. Valable en altimétrie et profondeur.

multani

1:500

0 5 10 m

Lambert 93

A4 - Portrait

N

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	DIR SUD OUEST - DISTRICT CENTRE
Destinataire	CHEZ PROTYS P0390
Numéro / Voie	2 Boulevard de Thibaud
Code postal / Commune	31100 Toulouse
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax (1) :
Courriel (1) : dylan.guyard@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax (1) :
Courriel (1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux (3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux (3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées (3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant Destinataire : ENEDIS-DRMPS-ARE ARIEGE COMMINGE
Lieu-dit / BP : CHEZ PROTYS P0135
Code postal / Commune : CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax (1) :
Courriel (1) : dylan.guyard@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax (1) :
Courriel (1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux (3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux (3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées (3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
Référence de l'exploitant : 2622017455.262205RDT02
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26/05/2026
Commune principale des travaux : 31220 MARTRES TOLOSANE
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DR-MPS
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 8 RUE MARIE LAURENCIN
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 31200 TOULOUSE
Tél. : +33561586070 Fax : +33344625439

Eléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : EL Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
Plans joints			[]	65 cm	
			[]	cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
 ou [] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [X] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [X] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ⊗ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"
Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0181624701
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la haute-Garonne 0561063700

Responsable du dossier

Nom : MAURY Melvyn
Désignation du service : ASGARD-DR-MPS
Tél :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : MAURY Melvyn
Signature :
Date : 01/06/2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 9

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_v1.01)

Avertissement relatif à l'amélioration de la cartographie des réseaux dans l'emprise des projets de travaux :

Les plans ci-joints des réseaux que nous exploitons comportent, dans l'emprise des travaux prévus, un ou plusieurs tronçons non conformes aux dispositions du 6° du I de l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (voir le plan et sa légende).

En application du 2° de l'article 7-1 de ce même arrêté, si l'emprise des travaux prévus affectant le sol (terrassement, enfoncement, forage, décapage, compactage ...) dépasse 100 m2, vous devez en tant que responsable de projet procéder en phase projet à des investigations complémentaires à notre charge pour porter à la classe A les tronçons qui n'y sont pas, branchements inclus. Ces investigations complémentaires doivent être confiées à un prestataire certifié. Elles sont limitées à la zone constituée de l'emprise où sont effectivement prévus des travaux affectant le sol et de tous points situés à moins de 2 m de cette emprise.

Leurs résultats doivent nous être transmis sous la forme définie à l'article 15 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié, à l'adresse électronique suivante :
« enedis@retours-ic.protys.fr »

Vous voudrez bien joindre au résultat des investigations complémentaires la facture à notre charge, établie au prorata de la longueur des ouvrages dont nous sommes exploitants initialement non rangés dans la classe A, branchements inclus. La longueur des ouvrages à reporter dans la facture est celle mentionnée dans le compte rendu d'investigations complémentaires du prestataire certifié.

Les modalités pour la réalisation des investigations complémentaires sont décrites dans les pages suivantes.

Annexe 6 - Créé par Arrêté du 26 octobre 2018 - art. 2

Faire une Investigation Complémentaire sur les réseaux d'Enedis

Document à destination des responsables de projet et de leurs sous-traitants réalisant des Investigations Complémentaires (IC).

Vous êtes responsable de projet. Il se peut que vous ayez des IC à réaliser (voir réponse DT ci-jointe). Si tel est le cas, la réalisation d'IC sur le réseau d'Enedis impose une demande d'accès au réseau ; vous et votre sous-traitant mandaté devrez avoir connaissance des informations qui figurent dans ce document.

Ces informations vous sont également nécessaires pour ajouter, dans vos commandes ou marchés d'IC, toutes les précisions utiles pour réaliser des IC sur le réseau d'Enedis.

La prise en charge financière par Enedis de ces IC ne sera possible que si ces règles de détection et d'accès au réseau ont été respectées, et sous réserve que les contrôles d'Enedis en confirment la qualité.

Il vous incombera de nous transmettre le résultat de ces IC

- à l'adresse mail unique suivante : enedis@retours-ic.protys.fr
- en indiquant le numéro de consultation dans **l'objet** du mail

ENEDIS

p.3

Comment faire une IC sur les réseaux Enedis ?

Je suis une entreprise de détection

Besoin ponctuel = accès ponctuel au réseau

p.4

Démarche à suivre

Contacter le bureau d'exploitation local

p.5

Faire une demande d'accès payant

p.6

Recevoir et payer la facture

Après paiement de la facture, convenir d'une date d'intervention

RDV sur site pour procéder à la détection avec la présence d'un agent Enedis

Besoin récurrent = accès conventionné

p.4

Démarche à suivre

Contacter l'agence cartographique locale

Qui vous accompagnera dans le processus de signature de la convention

p.7

Préparer les documents relatifs à la convention

Effectuer le cursus de stages

Si vous n'avez pas de personnel ayant déjà validé le cursus.

p.8

Signer la convention

Pour chaque accès au réseau :

Transmission d'un planning hebdomadaire au moins une semaine avant les travaux

CES ACCES SONT GRATUITS
Pas de présence d'un agent Enedis

Les responsables de projet transmettront le résultat de ces IC à Enedis.
Elles pourront être facturées à Enedis sous réserve de respecter les conditions du Guide Technique (p.3) et des articles 9 et 15 de l'arrêté du 15/02/2012

Décret DT/DICT – extrait du guide technique

Le guide technique du décret DT/DICT (Fascicule 2) précise les modes de détection autorisés pour les réseaux électriques (voir extraits ci-dessous).

4.2.3.2 DÉTECTION PAR RADAR GÉOLOGIQUE

c) Recommandations et prescriptions

Prescription

- **dans le cas d'investigations complémentaires pour identifier un réseau électrique dans des zones où plusieurs réseaux sont présents, avec des risques d'erreur sur leur identification respective : appliquer obligatoirement la méthode électromagnétique avec raccordement direct plutôt qu'un radar géologique, ou en plus de celui-ci.**

4.2.3.3 DÉTECTION PAR MÉTHODE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

c) Recommandations et prescriptions

Prescription

- Lorsque la méthode électromagnétique est utilisée pour la réalisation d'investigations complémentaires sur des réseaux électriques, l'emploi du mode actif avec raccordement direct est obligatoire afin d'obtenir les meilleures assurances sur la correspondance entre l'élément détecté et son identification parmi les différents réseaux présents dans la zone, dès lors que l'exploitant permet l'accès aux affleurants du réseau concerné de façon non discriminatoire, dans des conditions techniques et de délai convenables.

En conséquence, pour toute détection par méthode électromagnétique, un accès au réseau d'Enedis est nécessaire pour pouvoir raccorder le matériel d'injection. Il existe deux façons d'obtenir cet accès aux affleurants du réseau (voir détails page suivante) :

Accès ponctuel

Accès permanent

Trouver une solution adaptée à votre besoin

Besoin ponctuel = Accès ponctuel au réseau (payant)

Particulièrement adapté aux entreprises ayant peu d'interventions de détection à produire.



Correspondant au cas des entreprises de détection répondant à des commandes ponctuelles d'IC d'un Responsable de Projet.

Enedis propose aux entreprises de détection d'avoir un accès à son réseau en toute sécurité avec la présence d'un de ses agents.
Ce dernier fera tous les gestes techniques de raccordement au réseau et restera durant la durée de la prestation.
Dans ce cadre, l'habilitation B0-H0 est nécessaire pour accompagner le technicien d'Enedis dans l'environnement d'ouvrages électriques sous tension et pour identifier les risques liés à ses déplacements et ses gestes dans ce milieu .
Cette prestation est facturée à l'entreprise de détection qui en fait la demande.

Besoin récurrent = Accès permanent au réseau (gratuit)

Particulièrement adapté aux entreprises ayant beaucoup d'interventions de détection à produire.



Correspondant au cas des entreprises de détection ayant passé un marché d'IC avec un Responsable de Projet.

Enedis propose aux entreprises de détection qui le souhaitent d'avoir un accès à son réseau en autonomie (sans demande d'accès ponctuel).
Pour ce faire, l'entreprise de détection devra faire suivre à ses salariés un cursus de formation spécifique et signer une convention avec les Directions Régionales Enedis correspondant à la localisation de ses marchés.
Une fois cette convention signée, l'entreprise enverra en semaine n au Bureau d'Exploitation local concerné son planning d'interventions de la semaine n+1.
Dans ce cas les accès seront gratuits et votre opérateur interviendra sans la présence d'un agent Enedis.

Accès ponctuel

Contacter l'interlocuteur Enedis local **correspondant à votre lieu d'intervention pour** obtenir un accès ponctuel au réseau

Code	Département	Adresse mail pour un accès ponctuel
01	Ain	sirho-asgard@enedis.fr
02	Aisne	ure-picardie-drdict@enedis.fr
03	Allier	auv-dtdict@enedis.fr
04	Alpes-de-Hte-Provence	pads-dict@enedis.fr
05	Hautes-Alpes	pads-dict@enedis.fr
06	Alpes-Maritimes	caz-asgard@enedis.fr
07	Ardèche	sirho-asgard@enedis.fr
08	Ardennes	car-dtdict@enedis.fr
09	Ariège	mps-arex-dtdict@enedis.fr
10	Aube	car-dtdict@enedis.fr
11	Aude	urelaro-bexacces@enedis.fr
12	Aveyron	nmp-bex@enedis.fr
13	Bouches-du-Rhône	pads-dict@enedis.fr
14	Calvados	cpa14@enedis.fr
15	Cantal	auv-dtdict@enedis.fr
16	Charente	drpch-cpa@enedis.fr
17	Charente-Maritime	drpch-cpa@enedis.fr
18	Cher	cen-bex-reseau@enedis.fr
19	Corrèze	lim-cpa19@enedis.fr
21	Côte-d'Or	cotedor-pilotage@enedis.fr
22	Côtes-d'Armor	bzh-bex-229@enedis.fr
23	Creuse	lim-cpa23@enedis.fr
24	Dordogne	aqn-bex@enedis.fr
25	Doubs	ureafc-bex@enedis.fr
26	Drôme	sirho-asgard@enedis.fr
27	Eure	cpa27@enedis.fr
28	Eure-et-Loir	cen-bex-reseau@enedis.fr
29	Finistère	bzh-bex-229@enedis.fr
30	Gard	urelaro-bexacces@enedis.fr
31	Haute-Garonne	mps-arex-dtdict@enedis.fr
32	Gers	mps-arex-dtdict@enedis.fr
33	Gironde	aqn-bex@enedis.fr
34	Hérault	urelaro-bexacces@enedis.fr
35	Ille-et-Vilaine	bzh-bex-356@enedis.fr
36	Indre	cen-bex-reseau@enedis.fr
37	Indre-et-Loire	cen-bex-reseau@enedis.fr
38	Isère	alp-arex-acess@enedis.fr
39	Jura	ureafc-bex@enedis.fr
40	Landes	pyl-dtdict@enedis.fr
41	Loir-et-Cher	cen-bex-reseau@enedis.fr
42	Loire	sirho-asgard@enedis.fr
43	Haute-Loire	auv-dtdict@enedis.fr
44	Loire-Atlantique	pdl-detection@enedis.fr
45	Loiret	cen-bex-reseau@enedis.fr
46	Lot	nmp-bex@enedis.fr
47	Lot-et-Garonne	aqn-bex@enedis.fr
48	Lozère	nmp-bex@enedis.fr
49	Maine-et-Loire	pdl-detection@enedis.fr

Code	Département	Adresse mail pour un accès ponctuel
50	Manche	cpa50@enedis.fr
51	Marne	car-dtdict@enedis.fr
52	Haute-Marne	car-dtdict@enedis.fr
53	Mayenne	pdl-detection@enedis.fr
54	Meurthe-et-Moselle	lor-arex-54@enedis.fr
55	Meuse	lor-arex-55@enedis.fr
56	Morbihan	bzh-bex-356@enedis.fr
57	Moselle	lor-arex-57@enedis.fr
58	Nièvre	brgne-cpa-nievre@enedis.fr
59	Nord	npdc-arex-clients-prestations@enedis.fr
60	Oise	ure-picardie-drdict@enedis.fr
61	Orne	cpa61@enedis.fr
62	Pas-de-Calais	npdc-arex-clients-prestations@enedis.fr
63	Puy-de-Dôme	auv-dtdict@enedis.fr
64	Pyrénées-Atlantiques	pyl-dtdict@enedis.fr
65	Hautes-Pyrénées	pyl-dtdict@enedis.fr
66	Pyrénées-Orientales	urelaro-bexacces@enedis.fr
67	Bas-Rhin	ureafc-bex@enedis.fr
68	Haut-Rhin	ureafc-bex@enedis.fr
69	Rhône	sirho-asgard@enedis.fr
70	Haute-Saône	ureafc-bex@enedis.fr
71	Saône-et-Loire	urebourgogne-gpil-bds@enedis.fr
72	Sarthe	pdl-detection@enedis.fr
73	Savoie	alp-arex-acess@enedis.fr
74	Haute-Savoie	alp-arex-acess@enedis.fr
75	Paris	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
76	Seine-Maritime	cpa76@enedis.fr
77	Seine-et-Marne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
78	Yvelines	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
79	Deux-Sèvres	drpch-cpa@enedis.fr
80	Somme	ure-picardie-drdict@enedis.fr
81	Tarn	nmp-bex@enedis.fr
82	Tarn-et-Garonne	nmp-bex@enedis.fr
83	Var	caz-asgard@enedis.fr
84	Vaucluse	pads-dict@enedis.fr
85	Vendée	pdl-detection@enedis.fr
86	Vienne	drpch-cpa@enedis.fr
87	Haute-Vienne	lim-cpa87@enedis.fr
88	Vosges	lor-arex-88@enedis.fr
89	Yonne	yonne-gpil@enedis.fr
90	Territoire de Belfort	ureafc-bex@enedis.fr
91	Essonne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
92	Hauts-de-Seine	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
93	Seine-Saint-Denis	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
94	Val-de-Marne	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
95	Val-d'Oise	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr

Faire une demande d'accès facturée

La demande doit contenir les informations suivantes :

- Enedis proposant 2 forfaits **d'intervention** (demi-journée – 3h30 ; journée – 7h), vous devrez estimer le temps pendant lequel vous aurez besoin d'un exploitant et ainsi demander le forfait adapté. Il restera impérativement pendant toute la durée de l'intervention :
 - Il accompagnera votre opérateur de détection et réalisera tous les gestes nécessitant un accès au réseau : ouverture de coffrets réseaux, branchements, postes HTA/BT, et nappage/habillage des pièces nues sous tension ;
 - Il posera/déposera le matériel d'injection de votre générateur successivement aux différents points de l'ouvrage où votre opérateur souhaite pouvoir injecter. Votre opérateur devra avoir un appareil en bon état, avec sa notice d'utilisation et les contrôles métrologiques associés.

A savoir : une facture sera directement envoyée ainsi que la notice explicative qui précisera les responsabilités respectives de votre opérateur (responsable des conditions d'utilisation de son matériel) et celles de l'agent Enedis (responsable de la maîtrise du risque électrique sur le chantier).

- Les références de **l'entreprise** :
 - Nom de l'entreprise
 - Adresse (rue, CP, commune)
 - Email
 - Nom de l'interlocuteur
 - N° de SIRET
 - Mode de communication : dématérialisé (à privilégier) ou courrier

- La période demandée pour le rendez-vous sur site.

A noter :



Le délai d'obtention de la facture est généralement de l'ordre d'une semaine, le tarif sera d'environ 270 € pour la demi-journée et 540 € pour la journée (hors nuits, week-ends et jours fériés).



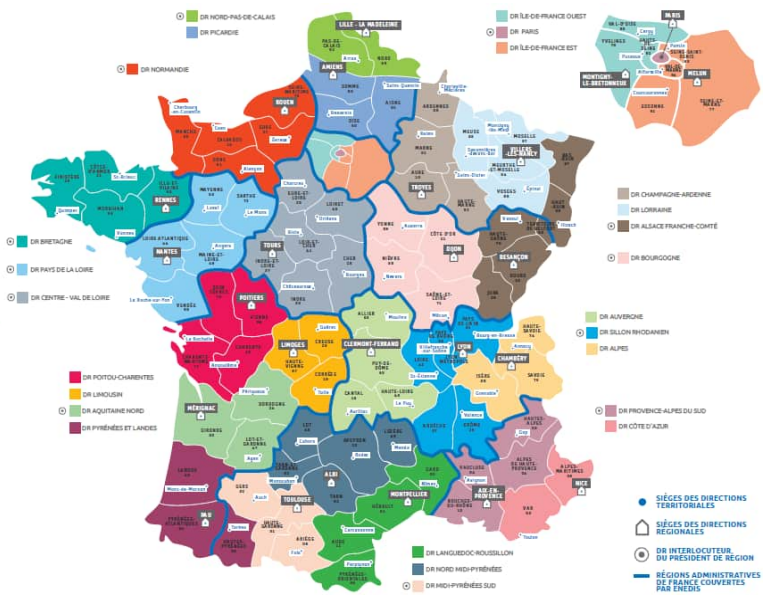
Le délai d'obtention d'un rendez-vous sur site est généralement de l'ordre de 3 semaines, après paiement de la facture. Il est recommandé d'utiliser le virement comme moyen de paiement (plutôt que le chèque) pour optimiser les délais.

Accès permanent

Contacter l'agence cartographie locale pour être accompagnés vers la signature d'une convention

Pour signer une convention d'accès au réseau, contacter l'agence cartographie régionale à l'adresse ci-dessous correspondant au département où vous souhaitez réaliser les IC.

Direction régionale Enedis	Adresse mail pour les conventions
Alpes (38, 73, 74)	alp-cartosialp-elec@enedis.fr
Alsace Franche-Comté (25, 39, 67, 68, 70, 90)	afc-carto-detection@enedis.fr
Aquitaine Nord (24, 33, 47)	aqn-carto-detection-aquitainenord@enedis.fr
Auvergne (15, 43, 63, 03)	auv-patrimoine-cartographie@enedis.fr
Bourgogne (21, 58, 71, 89)	brgne-appuis-detection-acp@enedis.fr
Bretagne (22, 29, 35, 56)	bzh-interface@enedis.fr
Centre Val-de-Loire (18, 28, 36, 37, 41, 45)	sregacl-centre-carto@enedis.fr
Champagne Ardennes (10, 51, 52, 08)	drcar-commandecarto@enedis.fr
Côte d'Azur (83, 06)	var-svar-si-carto@enedis.fr
Ile de France Est (77, 91, 93, 94)	idfe-carto@enedis.fr
Ile de France Ouest (78, 92, 95)	idfo-detection-adp@enedis.fr
Languedoc Roussillon (11, 30, 34, 66)	laro-conventioncarto@enedis.fr
Limousin (19, 23, 87)	sregacl-cartohv@enedis.fr
Lorraine (54, 55, 57, 88)	lor-prestation-carto@enedis.fr
Midi Pyrénées Sud (31, 32, 09)	mps-carto-cellule-detect@enedis.fr
Nord Midi Pyrénées (12, 46, 48, 81, 82)	dmmp-portail-detection@enedis.fr
Nord-Pas-de-Calais (59, 62)	dmpdc-carto@enedis.fr
Normandie (14, 27, 50, 61, 76)	ucfnormandie-carto-znc@enedis.fr
Paris (75)	diridf-reseau-elec-ic@enedis.fr
Pays de la Loire (44, 49, 53, 72, 85)	pdl-detection@enedis.fr
Picardie (60, 80, 02)	payssom-carto-gdo@enedis.fr
Poitou Charentes (16, 17, 79, 86)	pch-cartographie@enedis.fr
Provence Alpes du Sud (13, 84, 04, 05)	pads-carto-dict@enedis.fr
Pyrénées Landes (40, 64, 65)	pyl-carto-ge@enedis.fr
Sillon Rhodanien (26, 42, 69, 01, 07)	sirho-iccarto@enedis.fr



Contacter l'agence cartographie locale pour être accompagnés vers la signature d'une convention

Le cursus de stages obligatoire comprend deux parties

1

La première partie vise à former vos salariés aux risques électriques liés à la détection sur un réseau de distribution. Elle est nécessaire pour que vous puissiez leur délivrer le moment venu l'habilitation électrique adaptée :

- Ce cursus est constitué de deux stages qui sont à effectuer auprès de centres de formations agréés (hors Enedis).

2

La seconde partie du cursus vise à former vos salariés et à vérifier leur capacité à détecter un réseau de distribution électrique en toute autonomie :

- Ce stage d'une durée de 5 jours est dispensé par Enedis ;
- Il sera suivi par une journée d'accompagnement sur le terrain avec un agent Enedis.

A noter :
Le délai d'obtention d'un cursus complet est de l'ordre de 4 mois environ.

Préparer la demande de convention

La convention peut être signée dès lors que :

- Vous avez au moins un salarié ayant validé le cursus complet ;
- Vous avez pris toutes les dispositions nécessaires en tant qu'employeur pour la maîtrise du risque électrique (habilitation du personnel, mise en place des instructions de sécurité encadrant les interventions de vos salariés).

Accompagnement par l'agence cartographie

L'agence cartographie vous accompagnera dans les démarches à accomplir auprès des services responsables des accès au réseau Enedis

Recommandations pour la réalisation et l'envoi des IC

Voici quelques préconisations pour la réalisation des Investigations Complémentaires afin de fluidifier le circuit **d'intégration** de ces IC dans la cartographie **d'**Enedis et de leur paiement.

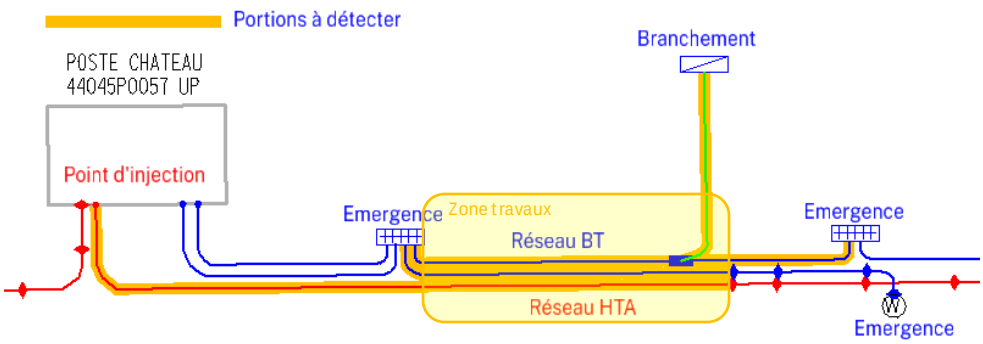
Points de vigilance sur la qualité des IC

- L'entreprise de détection doit être certifiée géoréférencement et détection
- Sauf pour de rares exceptions, l'injection est obligatoire. Dans ce cas Enedis s'assurera qu'une demande d'accès au réseau a bien été réalisée
- Enedis vérifiera qu'il est possible de rattacher avec certitude le résultat des mesures à un ouvrage identifié sur les plans de la DT
- Des contrôles seront réalisés par échantillonnage via une seconde détection contradictoire

Périmètre des IC prises en charge

Les IC doivent être réalisées sur la zone de terrassement augmentée de 2m. Toutefois Enedis demande des détections qui peuvent aller au-delà de la zone de travaux et s'engage à payer la totalité (hors portions déjà en classe A) :

- Les branchements sont à détecter en totalité
- Les tronçons BT sont à détecter d'émergence à émergence
- Les tronçons HTA sont à détecter depuis le point d'injection jusqu'à la fin de la zone travaux



Transmission des IC et paiement

Le résultat de l'IC doit être envoyé à l'adresse enedis@retours-ic.protys.fr

- 1 mail = 1 résultat d'IC
- Le numéro de consultation doit obligatoirement figurer dans l'objet du mail
- Le mail doit contenir au moins une pièce jointe (résultat de l'IC + compte rendu avec les 11 informations listées dans l'article 15)
- La facture pourra être envoyée séparément

Règles et recommandations techniques et de sécurité

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques :

- Lorsqu'ils sont situés **à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes** de tension inférieure à 50 000 volts
- Lorsqu'ils sont situés à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

Attention

Pour déterminer et apprécier les distances entre vos travaux et les ouvrages électriques, vous devez tenir compte :

- De l'environnement global de votre zone de chantier (effet de perspective)
- Des mouvements des engins, de leur charge et équipement mis en œuvre lors des travaux,
- De tous les mouvements possibles, déplacements et balancements des lignes électriques aériennes (dus au vent par exemple)

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

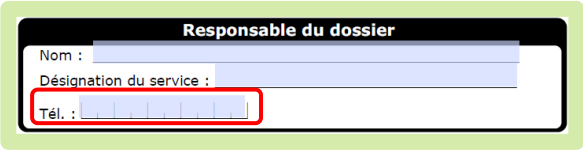
Dans le cadre de votre chantier au voisinage d'ouvrages électriques, la mise hors tension prolongée de l'ouvrage pourrait engendrer un risque de sécurité ou de sureté vis à vis des personnes et des biens.

Pour garantir la sécurité des intervenants au voisinage de l'ouvrage, vous devez respecter les **prescriptions du code du travail.**
En présence d'ouvrages électriques, vous devez mettre en œuvre les mesures compensatoires suivantes :

- Délimiter et baliser la zone de travail
- Dégager l'ouvrage en technique douce et ne pas le déplacer
- Faire surveiller l'opérateur par un surveillant de sécurité électrique
- Placer des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors de portée
- Appliquer des prescriptions spécifiques données par l'exploitant Enedis

Si toutefois vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des ouvrages électriques, et après échange avec l'exploitant, une étude complémentaire et un devis seront réalisés pour mettre en œuvre une solution adaptée.

Veuillez-vous référer au commentaire joint ou prendre contact avec le numéro de téléphone présent dans le bas de ce récépissé.



Pendant vos travaux, si vous devez évoluer dans l'un des cas d'interdiction suivants, vous aurez besoin de mesures de protection adaptées (exemples : travaux sur façade, toiture, pose d'échafaudage, utilisation d'engins de chantier, utilisation d'engins de chargement/déchargement, élagage, construction, démolition)

➢ Réseaux fils isolés

Si une ligne électrique aérienne à conducteurs isolés est présente dans l'emprise des travaux d'ordre non électrique que vous avez définie.

⛔ Interdiction de toucher

➔ *Risque d'altération de l'isolant*

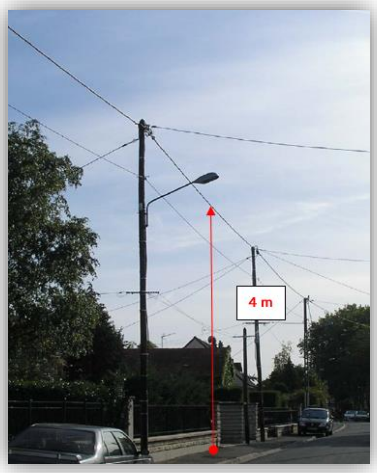
Réseau fils isolés aérien BT



Réseau fils isolés façade BT



Nous vous informons que la **hauteur de ligne théorique minimale** de cette ligne électrique identifiée **est de 4 m** conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.



En tant que responsable de projet ou d'entreprise exécutant les travaux, vous devez vous assurer que la hauteur réelle de la ligne n'est pas inférieure à cette valeur minimale avant de commencer les travaux.

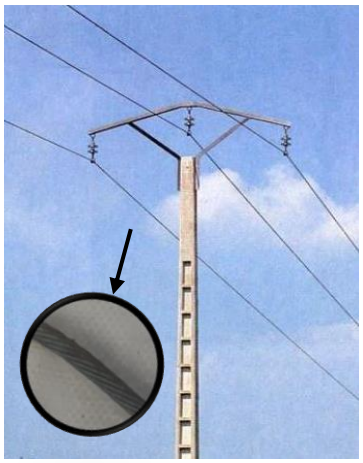
➢ Réseaux fils nus

Si une ligne électrique aérienne à conducteurs nus est présente dans l'emprise des travaux d'ordre non électrique que vous avez définie.

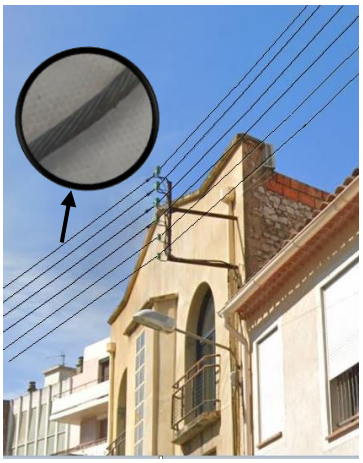
⛔ Interdiction de s'approcher à moins de 3 mètres

➔ *Risque d'arc électrique et d'électrocution*

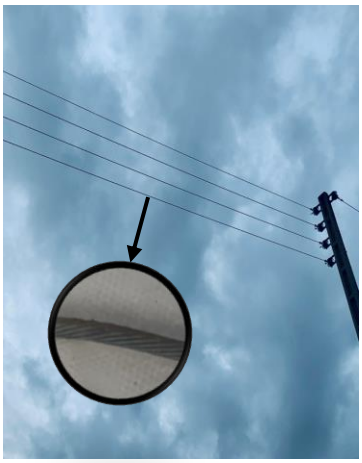
Réseau fils nus HTA



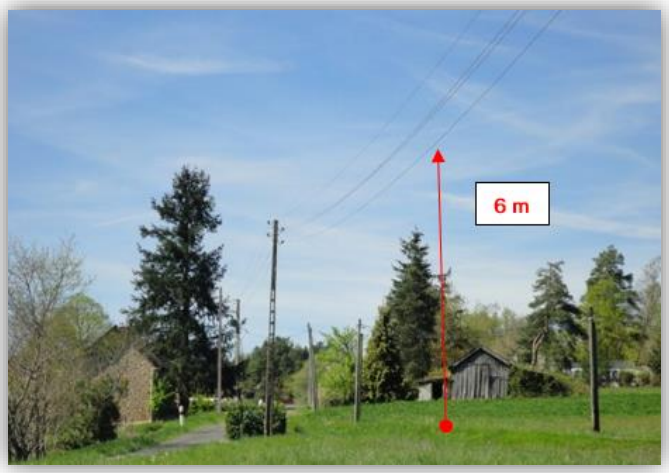
Réseau fils nus BT



Réseau fils nus BT



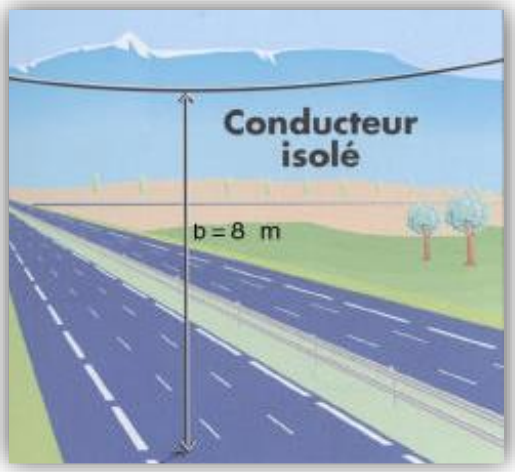
Nous vous informons que la **hauteur de ligne théorique minimale** de cette ligne électrique identifiée **est de 6 m** conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.



En tant que responsable de projet ou d'entreprise exécutant les travaux, vous devez vous assurer que la hauteur réelle de la ligne n'est pas inférieure à cette valeur minimale avant de commencer les travaux.

➢ Cas particulier des traversées de voies ouvertes à la circulation (RN, RD, voies communales…) :

En application de l'article R. 4545-5, nous vous informons que la **hauteur de ligne théorique minimale** de cette ligne électrique identifiée **est de 8 m** conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.



Tout câble découvert doit être considéré sous tension

Veillez à respecter le marquage ou piquetage en bon état tout au long du chantier
(cf. guide d'application de la règlementation - **www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr**)

En cas de dommages aux ouvrages Enedis, appliquez la règle des 4 A et appelez le 01 81 62 47 01



Légende des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains

Postes électriques

- Poste source
- Poste de distribution
- Poste privé
- Production

Appareils de coupure et accessoires

- I ou Y — Interrupteur aérien
- Parafoudre
- Coffret de coupure souterrain
- Remontée aéro-souterraine

Réseaux

BT en exploitation	HTA en exploitation
Réseau aérien nu	Réseau aérien nu
Réseau aérien torsadé	Réseau aérien torsadé
Réseau souterrain	Réseau souterrain
Branchement aérien	Réseau en galerie
Branchement souterrain	

Les réseaux hors exploitation sont représentés en noir avec la symbologie dédiée (aérien nu, aérien torsadé, etc.)

Echelle de représentation

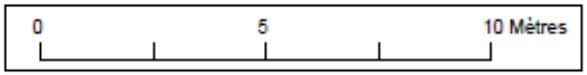
Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200e	1 cm	2 m
1/2000e	1 cm	20 m
1/10000e	1 cm	100 m

L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans. Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200°) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.

Attention !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.



Enedis – 4 place de la Pyramide
92800 Puteaux

Plier le long de ce trait

Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités par Enedis.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails des réseaux souterrains à l'échelle 1/200e (localisation et représentation des réseaux et branchements avec leurs classes de précision).

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'électrisation des exécutants et d'endommagement du réseau

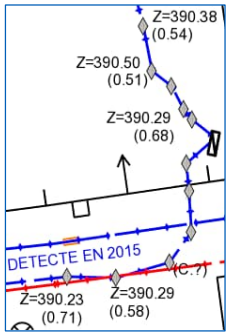
Version mars 2022

La profondeur et l'altimétrie

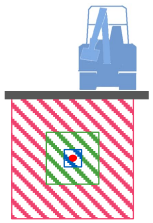
L'altimétrie indiquée sur les plans par un « Z= » représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (NGF IGN69).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.

Le niveau du sol peut évoluer dans le temps. il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une profondeur différente de celle indiquée sur les plans.



Travaux en zone d'incertitude



Zone d'incertitude classe A ≤ 50cm

Zone d'incertitude classe B ≤ 1m50 (1m pour les brchts)

Fuseau d'incertitude classe C > 1m50 (1m pour les brchts)

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées), il est nécessaire d'utiliser une technique non agressive dite « technique douce ».

Légende des plans de détail

Ouvrages et classes de précision

	Réseau BT	Branchement BT	HTA
Classe A			
Classe B			
Classe C	? ?	? ?	? ?
Réseau abandonné			

* Paris : toutes les traversées de chaussées sont en classe B

Fourreau	Fourreau utilisé (exemple sur réseau BT) ou	Fourreau vide en attente ou
Poste	POSTE [NOM] [TYPE] (exemple POSTE MARCEL PAUL UP)	
Mise à la terre	Mise à la terre du réseau	Mise à la terre de poste

Dans un rayon de 5m autour des postes de distribution HTA/HTA et HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux

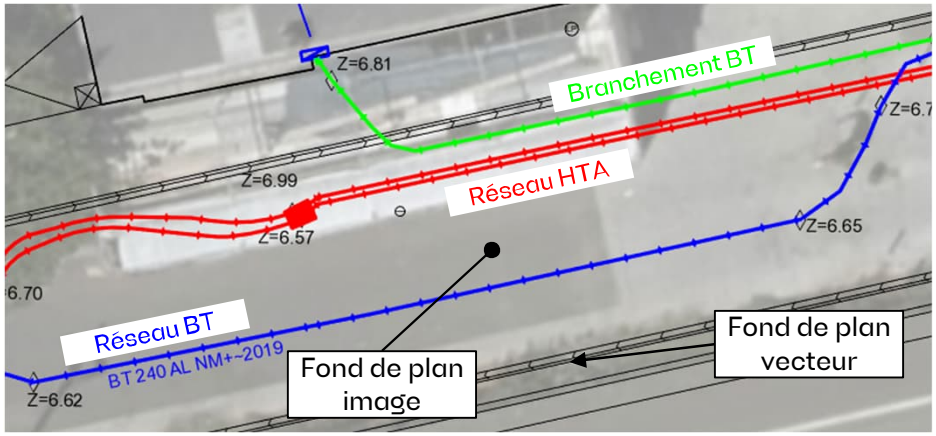
Accessoires réseaux principaux

- Coffret électrique
- Coffret RMBT
- Jonction BT
- Jonction HTA
- Remontée aéro-sout. BT
- Remontée aéro-sout. HTA
- Boite capot BT
- Boite capot HTA
- Poteau

Objets fond de plan vecteur principaux

- Bâtiment
- Porte
- Bordure de trottoir
- Mur
- Plaque d'égout
- Avaloir eaux pluviales
- Bouche d'eau
- Plaque
- Arbre

Les éléments composant les plans de détail



Poste électrique



Coffret électrique



Câble de cuivre nu (retour à la terre : risque électrique)



Origine du StaR-DT

D'où vient le standard Star-DT ?

Ce standard n'est pas une conception Enedis, mais le fruit d'un travail réalisé conjointement par un grand nombre d'acteurs : exploitants de réseaux, bureaux d'études, entreprises de travaux, etc.

Le groupe de travail constitué au sein de L'AFIGEO (https://www.afigeo.asso.fr) est le résultat d'une demande de l'Observatoire National DT-DICT pour favoriser la dématérialisation des réponses aux déclarations.

L'usage de données vectorielles standardisées améliore la précision du positionnement des ouvrages et facilite leur usage pour les déclarants, notamment pour la réalisation des Plans de Synthèse des Réseaux.

Quel retour d'expérience y a t-il sur StaR-DT ?

Le standard a été publié en 2019. Depuis il a été testé sur des chantiers réels où les exploitants ont transmis les données de leurs ouvrages aux responsables de projets. Les améliorations recherchées (gain de temps, facilité de report des ouvrages) ont été démontrées sur ces chantiers.

Ressources

Sur le site du Conseil National de l'Information Géolocalisée :

https://cnig.gouv.fr/ressources-pcrs-dt-dict-reseaux-electriques-a11745.html#H_Ressources-StaR-DT

- Le standard StaR-DT en tant que tel ;
- Les annexes, notamment la préconisation de symbologie des Plans de Synthèse des Réseaux ;
- Le standard de fonds de plan, le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), complémentaire pour la réalisation d'un Plan de Synthèse des Réseaux.

Sur le GitHub du Conseil National de l'Information Géolocalisée :

https://github.com/cnigfr/StaR-DT

- Le fichier .xsd permettant de valider la structure des jeux de données StaR-DT ;
- Des exemples de jeux de données ;
- Des guides et fichiers d'aide pour utiliser les fichiers StaR-DT avec leur symbologie dans QGIS.

Sur le site du logiciel QGIS :

https://www.qgis.org/fr/site/

- Téléchargez gratuitement le logiciel QGIS qui permet d'exploiter les fichiers .gml

Comprendre StaR-DT

Cette plaquette, à destination des déclarants DT-DICT, a pour objectif de fournir des éléments de compréhension des exports vectoriels du réseau d'Enedis au standard StaR-DT.

La réglementation impose aux exploitants de réseaux de communiquer le positionnement de leurs ouvrages via une édition cartographique ou une visite sur le terrain.

Les données vectorielles du réseau StaR-DT sont complémentaires de cette édition cartographique transmise au format pdf.

Elles représentent les mêmes ouvrages, la transmission au format vectoriel permettant une exploitation plus précise et rapide dans un logiciel de Système d'Information Géographique ou de Dessin Assisté par Ordinateur.

Version : Septembre 2023

Plier le long de ce trait

Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

Eligibilité de la demande

Tous les récépissés ne sont pas accompagnés d'un fichier StaR-DT

Les réponses vectorielles au format StaR-DT nécessitent que les exploitants disposent de données dont le géoréférencement a été vérifié afin de garantir le bon positionnement des réseaux sur le fond de plan utilisé par le déclarant.

Enedis réalise l'export StaR-DT dans les cas suivants :

- Au moins un réseau est présent dans l'emprise GML

ET

- Le géoréférencement a été vérifié sur la zone

Quelle proportion des déclarations est éligible à une réponse avec StaR-DT ?

Cette proportion est variable selon les régions et va augmenter progressivement.
Les zones urbaines, où une majorité de déclarations est effectuée, sont plus à même de faire l'objet d'un envoi en StaR-DT car elles ont été vérifiées en priorité.

Le fichier StaR-DT

Quel est le fichier StaR-DT dans les pièces jointes au récépissé ?

Les données vectorielles de réseau sont contenues dans un fichier zippé dont le nom contient le numéro de la déclaration. Une fois ce fichier décompressé, on récupère un fichier nommé « StaR-DT_Enedis.gml »

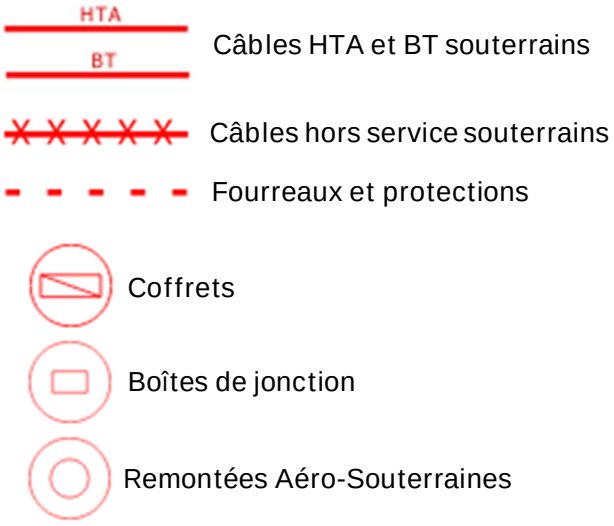
Pourquoi le format envoyé n'est pas celui que j'ai demandé (DXF, SHP, MIF/MID) ?

Le standard StaR-DT s'appuie sur le format .gml uniquement, l'objectif étant d'avoir un unique format d'échange national.
Il existe un mode opératoire pouvant aider les déclarants à convertir ce gml dans un format qui leur serait plus habituel (sur le GitHub du CNIG, cf. § Ressources).
Le format .gml est notamment exploitable dans le logiciel gratuit QGIS, mais aussi dans bien d'autres.

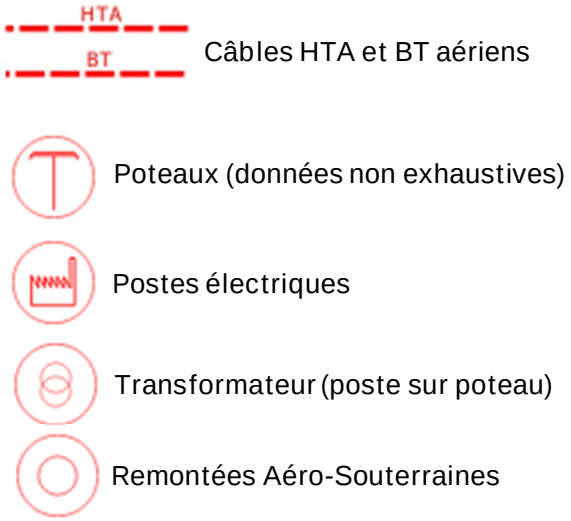
Le contenu du fichier

Enedis exporte depuis deux référentiels cartographiques différents les éléments du réseau souterrain et du réseau aérien. Les attributs des objets sont renseignés en fonction des données disponibles dans ces 2 cartographies.

Réseaux souterrains



Réseaux aériens



Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Pour votre sécurité téléchargez

LigneAlerte

Une application qui vous prévient de la proximité des lignes électriques aériennes.



Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

ENEDIS

Définir la distance d'approche des réseaux souterrains

Il est nécessaire de connaitre la précision des réseaux pour définir les distances et les techniques d'approche des réseaux sensibles.

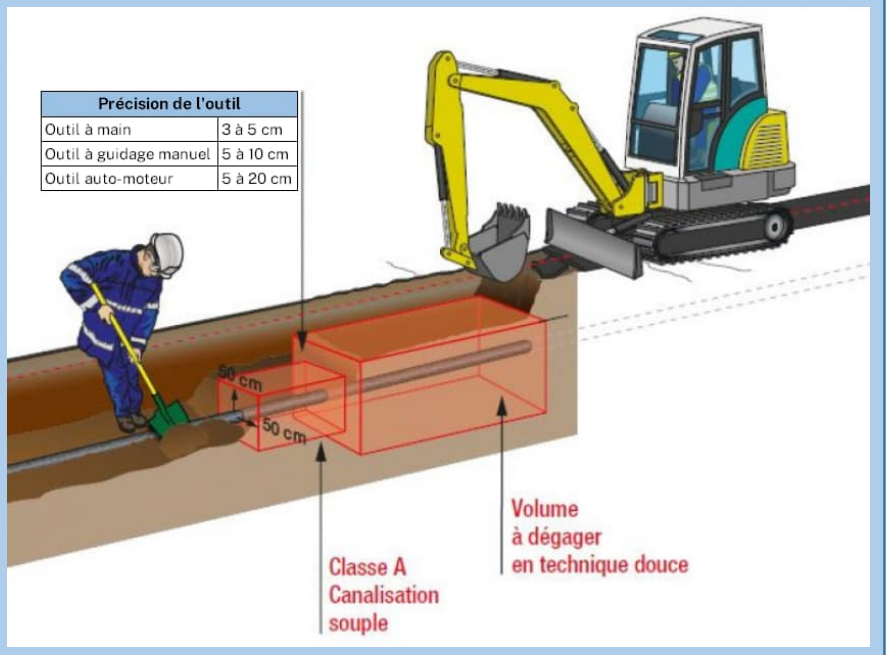
Classe de précision du réseau : A, B ou C

+

Précision de l'outil

=

La bonne distance d'approche



La classe de précision du réseau est spécifiée dans le plan joint

La précision de l'outil est indiquée dans le fascicule 2 du guide d'application de la règlementation

Le décroutage peut être réalisé par des moyens mécaniques

Dans la zone d'incertitude, il faut utiliser des moyens dits de technique douce jusqu'à découverte de l'ouvrage.

Format - N° de consultation

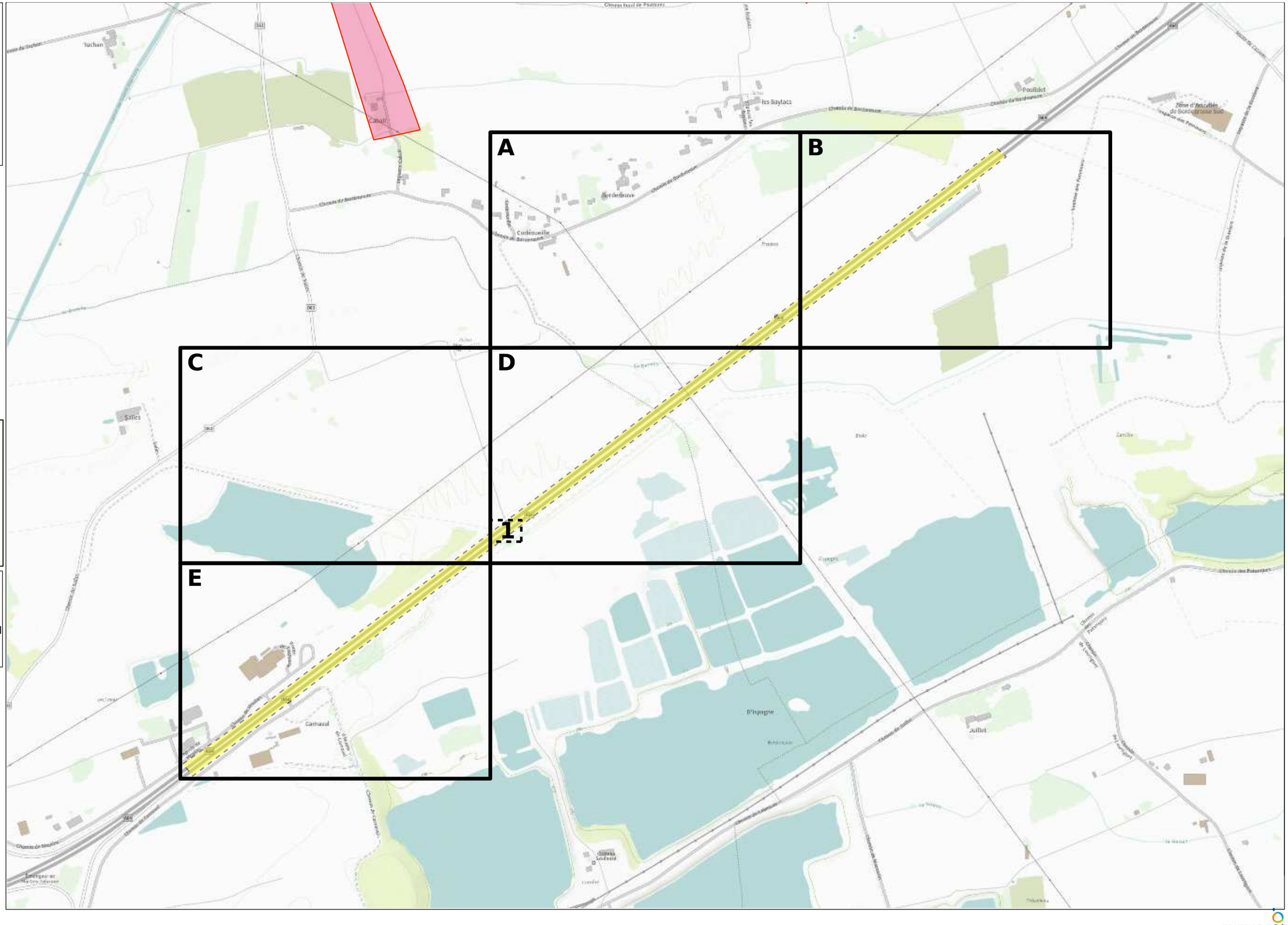
A3_2026052601093PJW

Plan de situation

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés.
En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.



- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol
- Projet de travaux Enedis
- Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

- Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)
- Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)

ENEDIS

N

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2026052601093PJW

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE A

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
26/05/2026

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

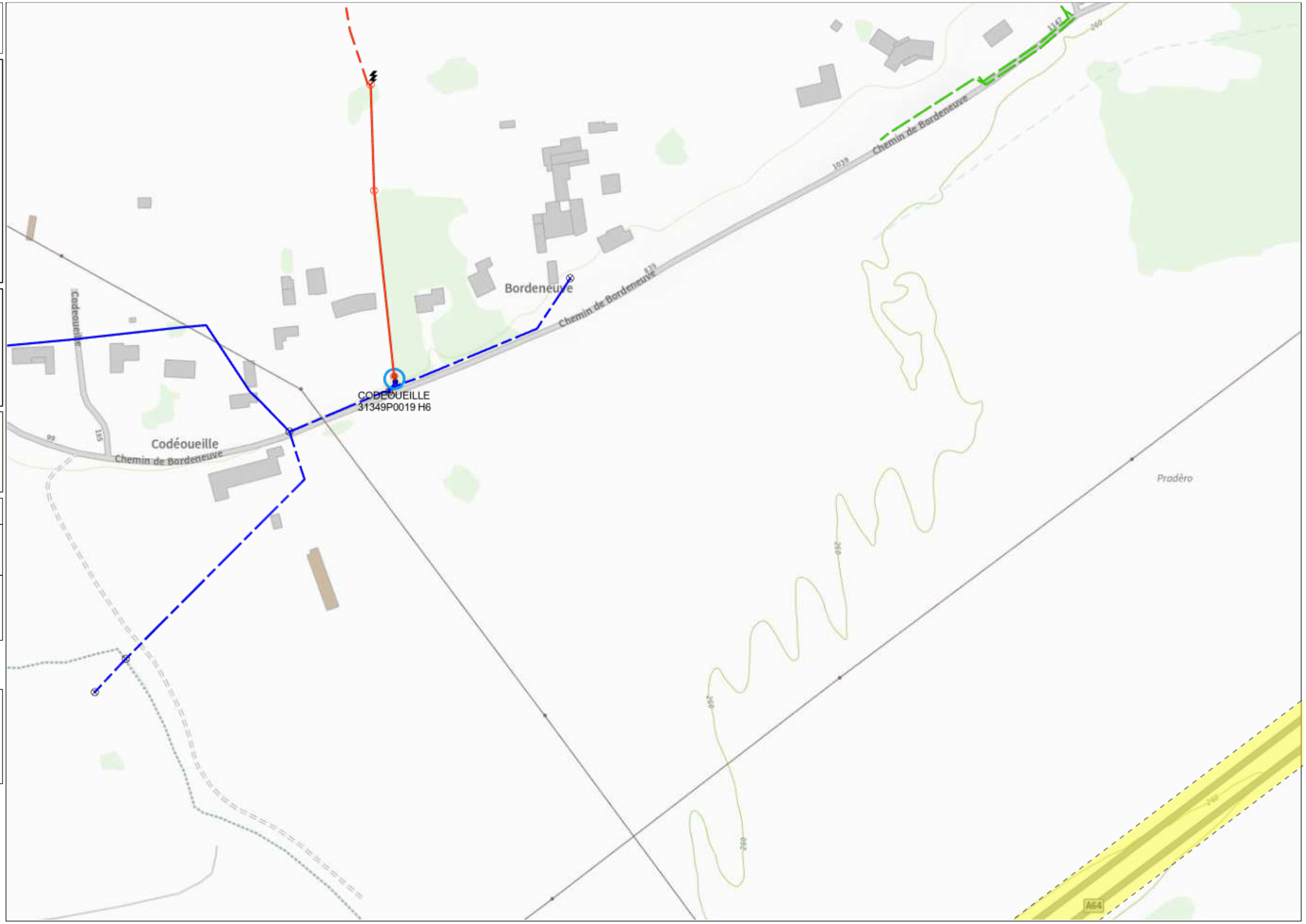
Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien
	Torsadé
	Souterrain
HTA	Aérien
	Torsadé
	Souterrain
	Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2026052601093PJW

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE B

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
26/05/2026

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

Emprise de vos travaux

Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
HTA	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
	Galerie	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



N

0 50 100 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2026052601093PJW

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE C

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
26/05/2026

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
HTA	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
	Galerie	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2026052601093PJW

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE D

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
26/05/2026

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

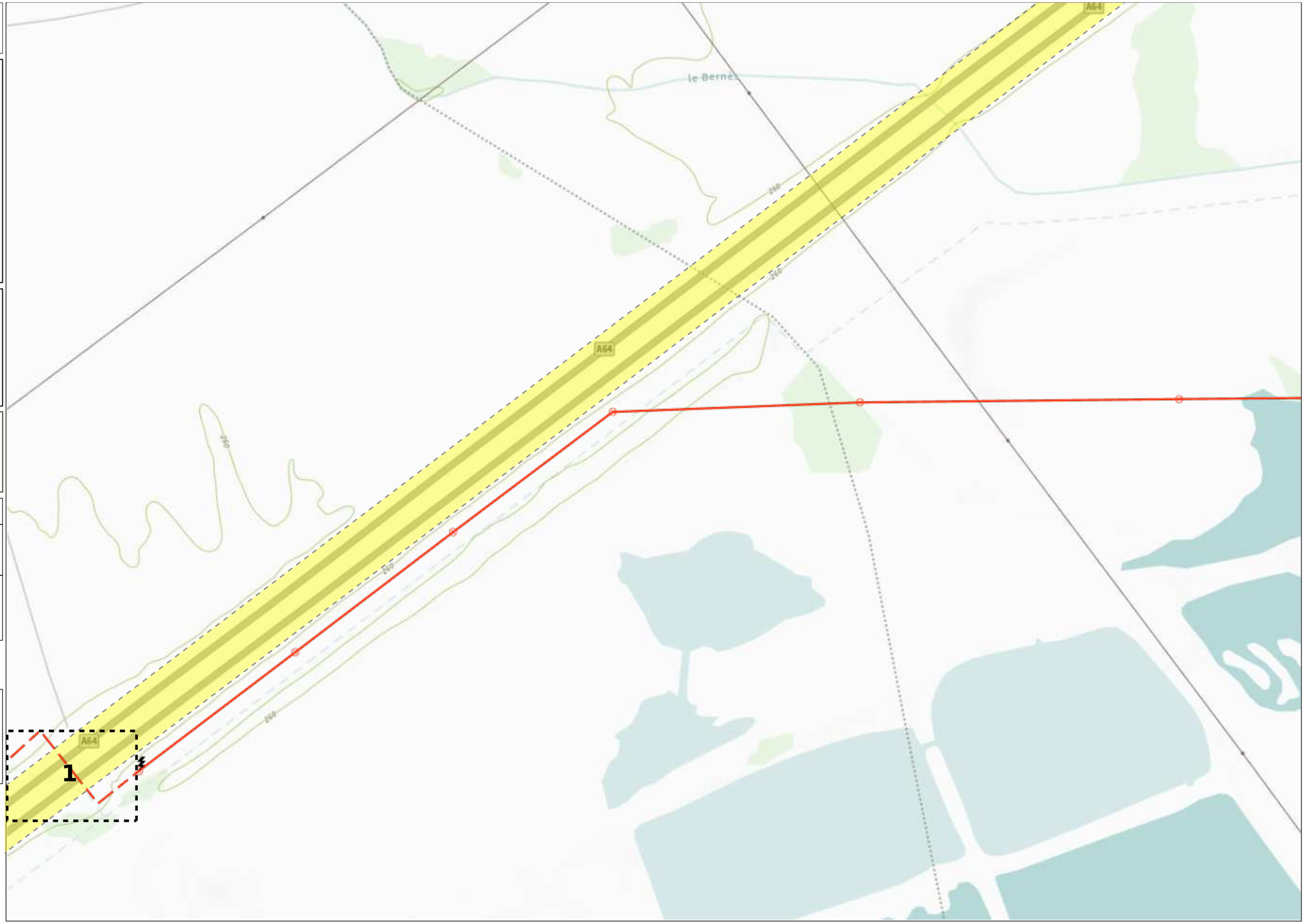
Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien
	Torsadé
	Souterrain
HTA	Aérien
	Torsadé
	Souterrain
	Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2026052601093PJW

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE E

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
26/05/2026

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

Emprise de vos travaux

Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
HTA	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
	Galerie	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



N

0 50 100 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2026052601093PJW

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage...) Carte n° 1

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
26/05/2026

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,...).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

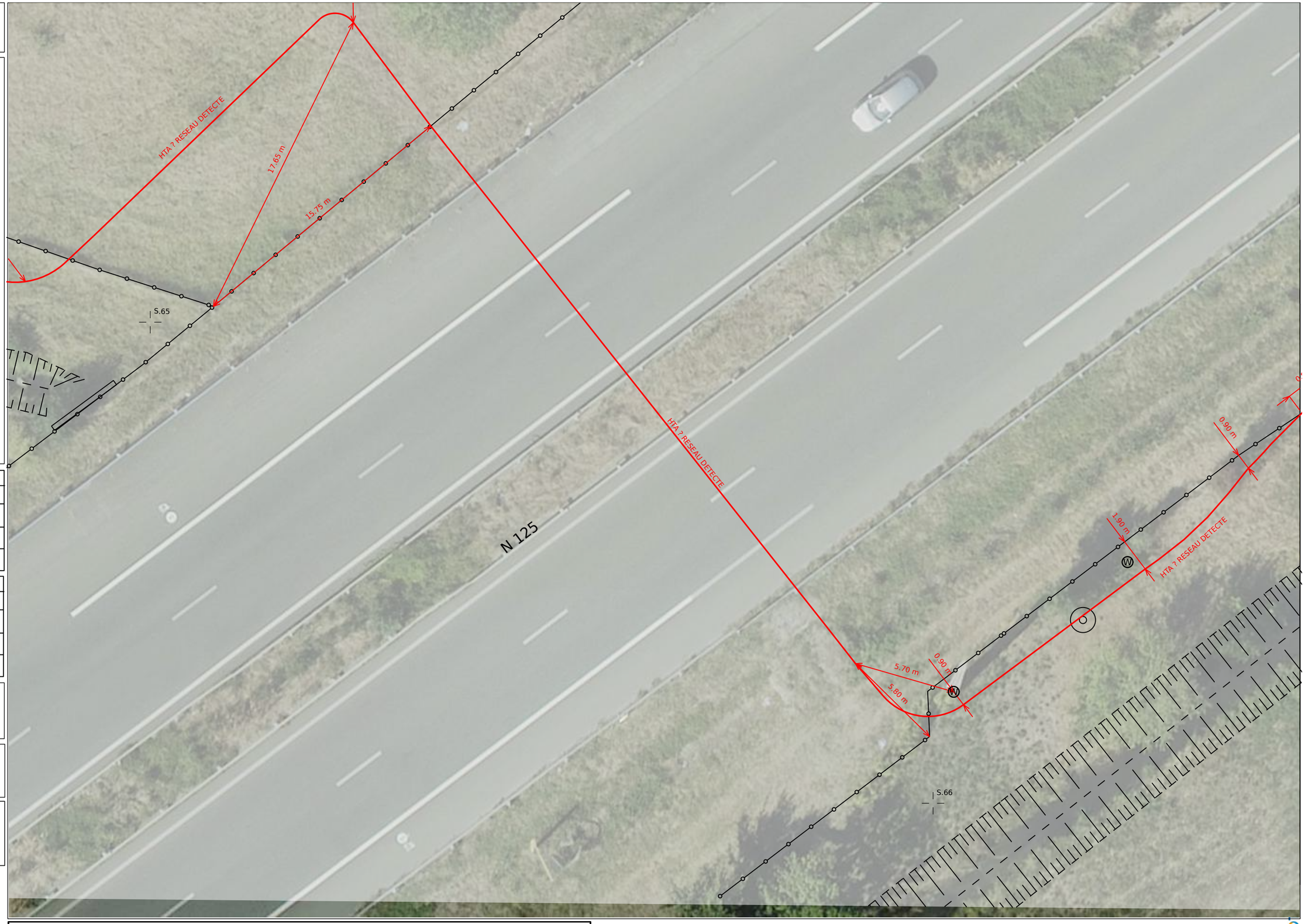
Basse Tension (BT)		
Classe	Réseau	Branchement
A	◆—◆—◆	◆—◆—◆
B	——	——
C	?——	?——

Haute Tension type A (HTA)	
Classe	Réseau
A	◆—◆—◆—◆—◆
B	——
C	?——

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe «Lire et comprendre un plan Enedis».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails.

Nombre insuffisant de points de repère.



Données cartographiques
PCRS Image : SDEHG(2020)

PIÈCES JOINTES DU RÉCÉPISSÉ

Nous vous invitons à prendre connaissance des pièces jointes en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

2026052601093PJW_export_StaR-DT.gml

SHA-256 88a0e1241a04bef5195e86830253bf4fad9e2ef3067f2c4b4a44016d1603a744

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/90cd395674ab421082876f762ebed7bf/2026052601093PJW_export_StaR-DT.gml

Service qui délivre le document

ENEDIS-DR-MPS
ASGARD-DR-MPS

8 RUE MARIE LAURENCIN

31200 TOULOUSE
France
Tél : +33561586070 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N° 2622017455.262205RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Nous vous fournissons des données vectorielles, leur usage est strictement limité à l'aide à la cartographie et localisation des réseaux dans le cadre de ce numéro de consultation du téléservice

La durée de validité des données est de trois mois.

Plus d'information sur l'utilisation du StaR-DT sur le site http://cnig.gouv.fr/?page_id=11745

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. Assurez vous

qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, merci de nous contacter par mail

à l'adresse suivante:

mps-arex-dtdict@enedis.fr

Votre demande fait référence à des travaux nécessitant une protection des réseaux Enedis.

Vous pouvez faire votre demande directement sur notre site www.enedis.fr dans la rubrique Aide & contact ou par téléphone auprès de notre Accueil distributeur aux numéros suivants :

Pour les particuliers : 09 70 83 19 70

Pour les professionnels : 09 70 83 29 70

Nous rappelons qu'il est d'usage de ne rien implanter à moins d'un mètre d'un ouvrage électrique (support, poste,

Responsable : MAURY Melvyn

Tél :

Date : 01/06/2026

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

ENEDIS-DR-MPS
ASGARD-DR-MPS

8 RUE MARIE LAURENCIN

31200 TOULOUSE
France
Tél : +33561586070 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2622017455.262205RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

coffret) afin de ne pas dégrader le massif en place et permettre également les interventions de remplacement place pour place.

Dans l'emprise de votre projet/chantier, certains câbles en exploitation sous tension ne sont pas en classe A, voire absents des plans de détails et uniquement représentés dans le plan d'ensemble (classe de précision C).

Le Responsable de Projet doit donc, avant le début des travaux, procéder à des Investigations Complémentaires ou Opérations de Localisation en vue du marquage piquetage

Certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

La présence d'un grillage avertisseur Rouge n'est pas systématique, notamment pour les ouvrages anciens et lors de pose sans tranchée.

En cas de présence de grillage avertisseur, la distance à la canalisation n'est en aucun cas garantie.

En phase de remblaiement, rétablir la continuité ou remplacer le dispositif avertisseur si celui-ci était présent.

Responsable : MAURY Melvyn

Tél :

Date : 01/06/2026

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	SMEA31
Destinataire	Centre Val de Garonne - ASS
Complément / Service	RESEAU31 chez SIG-IMAGE
Numéro / Voie	Technopole Izarbel
Lieu-dit / BP	2 rue Théodore Monod - Espace Hanami
Code postal / Commune	64210 BIDART
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.08@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

7671182-RCP_DTDICT-42365937

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service :
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays :

N° consultation du téléservice : 20260526010 93PJW
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 7671182
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26 / 05 / 2026
Commune principale des travaux : Martres-Tolosane
Adresse des travaux prévus : A64,

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : RESEAU31 - CENTRE VAL DE GARONNE
Personne à contacter :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 31000 TOULOUSE
Tél. : 0561174600 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [] Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : ____ ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant :

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : salles jean christophe
Désignation du service :
Tél. : 0561174600

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Centre d'exploitation Val de Garonne
Signature : Signé éléctroniquement sur www.dictservices.fr
Date : 02 / 06 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : Haute-Garonne Numérique - Fibre31
Complément / Service : Chez Sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.09@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20260526010938PJW
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26 / 05 / 2026
Commune principale des travaux : Martres-Tolosane
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : Haute-Garonne Numérique - Fibre31
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0276463074 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : TL ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Merci d effectuer un sondage ou fouille avant tout commencement de travaux

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Pour des plans précis, envoyer un mail à dict@altitudeinfra.fr

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0970845100

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : Service Exploitation

Responsable du dossier

Nom : Moreau Lola
Désignation du service : Gestion DT / DICT
Tél. : 0756122010

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : MOREAU Lola
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 26 / 05 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Le 26/05/2026

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

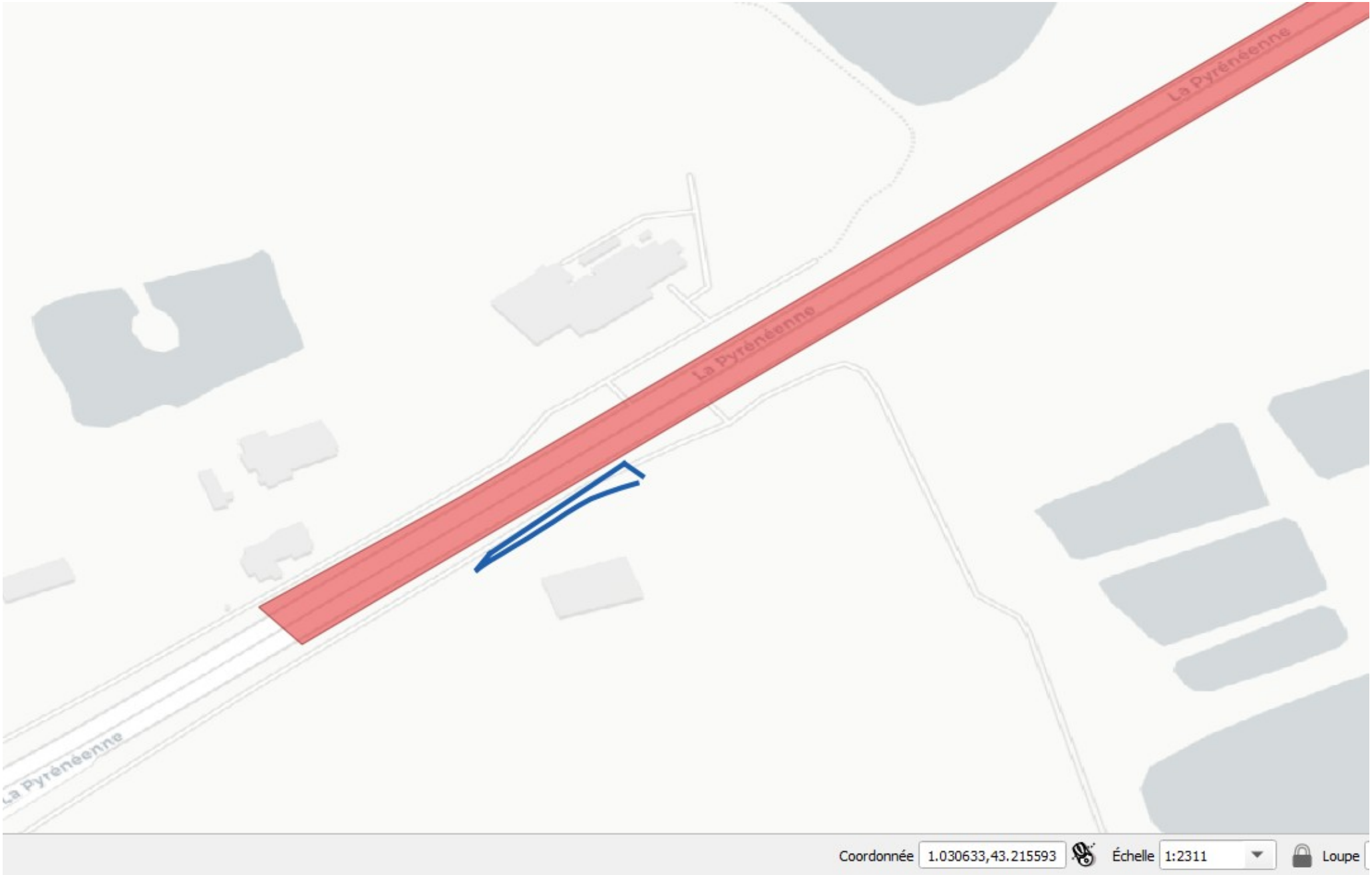
Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- 31.jpg : https://dl.sogelink.fr/?jvYWFe9w
- Document original signé : https://dl.sogelink.fr/?b9swkJSZ

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink


La Pyrénéenne
La Pyrénéenne
La Pyrénéenne
Coordonnée
1.030633,43.215593
Échelle
1:2311
Loupe

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	DIR SUD OUEST - DISTRICT CENTRE
Destinataire	CHEZ PROTYS P0390
Numéro / Voie	2 Boulevard de Thibaud
Code postal / Commune	31100 Toulouse
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax (1) :
Courriel (1) : dylan.guyard@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax (1) :
Courriel (1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux (3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux (3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées (3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : SDEHG chez SIG-IMAGE
Complément / Service : Technopole Izarbel
Numéro / Voie : 2 allée Théodore Monod
Code postal / Commune : 64210 BIDART
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.11@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

SDEHG31-260526-161336-RCP_DTDICT-42282444

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service :
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays :

N° consultation du téléservice : 20260526010930PJW
Référence de l'exploitant : SDEHG31-260526-16133
N° d'affaire du déclarant : 7671150
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26 / 05 / 2026
Commune principale des travaux : Martres-Tolosane
Adresse des travaux prévus : A64,

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : SYND DEPART D ELECTRICITE DE LA HT
Personne à contacter :
Numéro / Voie : 9, RUE DES 3 BANQUETS
Lieu-dit / BP : BP 821
Code Postal / Commune : 31090 TOULOUSE CEDEX 06
Tél. : 0534315100 Fax : 0534315114

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : EL ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
RES_6233348	1/1500	26 / 05 / 2026	[x]	70.0 cm	
		___ / ___ / _____	[x]	70.0 cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou [] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : [] possible [x] impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Travaux à effectuer en journée après vérification de l'absence de tension au regard de l'allumage des points d'éclarage public. autorisation à demander au sdehg en cas de travaux de nuit.

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la liste des dispositifs en place dans le document j

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0534315100

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : ROQUES Alexandre
Désignation du service :
Tél. : 0534315100

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : PATRICK CASEILLES
Signature : Signé éléctroniquement sur www.dictservices.fr
Date : 26 / 05 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



Référence: RES_62333484
SYND DEPART D ELECTRICITE DE LA HTE GARONNE

Format:A4

DICT services.fr

2622017455.262201RDTHP02 - MARTRES TOLOSANE 31220 - 20260526010930JW - 2/4


0063
0062
0061
0365
0338
0364
0302
0305
0304
0307
0272
0306
0270
0266
0191
0354
AD
0308
0309
0188
0196
0268
0310
0347
0360
0359
0346
0195
0353
0350
0349
0348
0356
0352
0078
0360
0542
0539
0538
0535
0534
0055
0054
0053
0052
0051
0450
0448
0444
0442
0451
0467
0652
0651
0465
0285
0213
AI
C
CP22 ZAC LES LANNES
00014
00015
00013
00012
00011
00010
00009
00008
00007
00005
00004
00003
00002
00001
00599
00600
00601
24189
24590
24589
[C]
HS
NR
CHEMIN DE MOULIS
Echelle : 1/1500
Format : A3
0
10 m
70 m

Emprise


Emprise de la déclaration

coffret_de_commande


Coffret


Coffret alimente

point_lumineux


Dichroique


Halogene 230V


LED

Lampe incandescente


StreetWise



HS



HSNR


Sodium haute pression



LEDR


Ballon Fluo


Cosmowhite


Fibre optique


Fluo compacte


Halogene 12V


Inconnu


Iodure metallique


Sodium basse pression

Tube fluo



Abribus

câbles


EP souterrain


EP aerien

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : RME DE MARTRES-TOLOSANE
Complément / Service : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet
(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.12@captidec.fr

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier
(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Exécutant des travaux
(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Travaux et leur calendrier
(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (DTDICT V1.04)

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20260526010938JW
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26 / 05 / 2026
Commune principale des travaux : Martres-Tolosane
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : RME DE MARTRES-TOLOSANE
Personne à contacter : Grégory BRAIL
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0561984580 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [] Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : EL ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0561984580

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : CASTET F.
Désignation du service : RME MARTRES TOLOSANE
Tél. : 0561984580

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : CASTET Fabrice
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 27 / 05 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	ORANGE-T1 MIDI PYRENEES
Destinataire	Chez PROTYS P0955
Lieu-dit / BP	CS 90125
Code postal / Commune	27091 EVREUX CEDEX 9
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : dylan.guyard@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : GUYARD Dylan
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
Référence de l'exploitant : 2622017455.262206RDT02
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : GUYARD Dylan
Date de réception de la déclaration : 26/05/2026
Commune principale des travaux : 31220 MARTRES TOLOSANE
Adresse des travaux prévus : A64

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE-T1 MIDI PYRENEES
Personne à contacter :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 27091 EVREUX CEDEX 9
Tél. : +33969393212 Fax :

Eléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : TL Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
			[]	cm	
			[]	cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
 ou [] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [X] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Liaison fort trafic

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com
Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : ORANGE
Désignation du service : POLE RDT/RDICT
Tél : +33 969393212

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : ORANGE
Signature :
Date : 26/05/2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 12

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_v1.01)

PIÈCES JOINTES DU RÉCÉPISSÉ

Nous vous invitons à prendre connaissance des pièces jointes en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

SITUATION_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 53094472465ebb28312a192603e78de1a219c4aadc2e010c1d53c1e5e2e507bb

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/94b830629e734211a5237495be0a41f6/SITUATION_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_1_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 19726cf23594facc9c0ef08715e4dc0c5528f748cdb06f74aaa7013642610f85

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/9b51a15d3dcf457fa0e0ea5a7df1375c/REFERENCE_1_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_2_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 2472afbb4be0d7170e1703471ce8e28304716e03e0c02951c41aab4df7f39309

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/7255c16791de4c538a5ae45696ab6ecc/REFERENCE_2_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_3_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 30075fd9828abb5175c360d22d22f811e937158cb030c2ddedde4418c7aa1827

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/c611b0380552436db7476a46ef3dc331/REFERENCE_3_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_4_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 9ea187f14ee9a1e3d7902ad0c822f71b3401a5ac0a36d927a484aecf85e0686e

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/b3e8c1bc037144fb93642b48fa09f382/REFERENCE_4_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_5_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 308d8027eae69534b9ed2d726eebb86fa5805833d547bc1ca470c893d13c84c6

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/6ccf744e49e441b09205202cb40d7e8d/REFERENCE_5_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_6_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 f77dd1dbbd49b37467b7a1d327b050eb4018dc5d2d91a1befc52ffcdf552a46d

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/f7d500c3e8eb4c539a45e960ff8fcf80/REFERENCE_6_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_7_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 b3df4d58140628bd69acf5b6153c6bed8e8900730c044cedc55e3215c2543f6c

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/9f366005398544b8a0ab95a65e08c966/REFERENCE_7_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_8_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 56c922ebeac1435751b214139e0a4fabdff635f4b22a27e545ae24412b204496

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/a25cd9978e3343429e8744789e0c3c37/REFERENCE_8_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REFERENCE_9_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 02a8aacb6e9a182b58dd8c8797aa1f71989f5ecdcad1e831be0677ecd1d0eae5

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/19a925602c3a40688ac02b58c926dd4f/REFERENCE_9_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

PIÈCES JOINTES DU RÉCÉPISSÉ

Nous vous invitons à prendre connaissance des pièces jointes en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

REFERENCE_10_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 46614bd14bddd589600cecdf2379b291bd43cd578047f5f8bae937ac574bfe09

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/9ee80ea8b6584237bddb1b4bfe9a31d8/REFERENCE_10_FTO_FT62T1_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

REPONSE_ANNEXE_IC_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

SHA-256 3b6376ea5e228c3f3423b1c19717b7f93df3ac40867c67a6ea9a6ab740269f41

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv-legacy/0e8c8a9794de4b69b75155b60594a6f1_145690352/REPONSE_ANNEXE_IC_2622017455.262201DT01.13.01.PROTYS.pdf

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : Ecomouv Sas
Numéro / Voie : 37-39 Rue de Surène
Code postal / Commune : 75008 Paris
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.03@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : SYSTEM system
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : Ecomouv Sas
Numéro / Voie : 37-39 Rue de Surène
Code postal / Commune : 75008 Paris
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2026052601093PJW
N° affaire du responsable du projet :
Date de la déclaration : 26/05/2026
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SERVICE INGENIERIE ET MOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : GUYARD Dylan
Tél. : +33664538507 Fax(1) :
Courriel(1) : 2622017455.262201DT01.03@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse (2) : A64
CP : 31220 Commune principale : MARTRES TOLOSANE
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes :
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL TER
Décrivez le projet : Travaux de végétalisation du terre-plein central de l'A64
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/10/2026 Durée du chantier : 80 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : SYSTEM system
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2622017455.262201DT01

Numéro de consultation du GU : 20260526010 93PJW



Coordonnées (Lambert 93) : 537502.2453949379 6235717.828524907

Liste des communes concernées :

Martres-Tolosane ; Mondavezan ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

1,03032066335330 43,21097330641095
1,03061034192691 43,21072307939676
1,03345271705481 43,21239781943066
1,03683282429710 43,21438160514205
1,03950310892607 43,21594383754115
1,04146711448773 43,21708670633521
1,05340331004173 43,22406827192140
1,05312838361770 43,22424026545769
1,04345738184397 43,21859104264723
1,03167248611080 43,21171225306279
1,03032066335330 43,21097330641095

(Emprise_Protys_v1.3)